

La Voix de l'Est

VOL. 36 — No 210

VENDREDI 19 FEVRIER 1971

DIX CENTS

"Un procès nul et irrégulier" - Rose

Par BERNARD RACINE
MONTREAL (PC) — Sommé par le juge Marcel Nichols de préciser s'il acceptait ou s'il refusait Me Robert Lemieux comme son avocat, Paul Rose a fait savoir à la cour jeudi après-midi qu'il retirait son mandat à Me Lemieux pour "le présent procès".

Durant l'avant-midi, le juge avait refusé à Me Lemieux la permission de plaider une requête de mistrial — procès avorté — et lui avait donné jusqu'à 14 h 30 pour obtenir de son client une précision sur son mandat.

Rose ayant été expulsé de la cour par le juge, c'est Me Lemieux qui a remis au tribunal un texte signé de l'accusation où celui-ci déclare que Me Lemieux demeure son seul et unique défenseur et affirmant que l'avocat n'avait jamais été congédié. Mais Rose ajoutait:

"Je retire à Me Robert Lemieux le mandat d'être mon plaideur, considérant comme inutile sa présence comme plaideur à un procès nul et irrégulier, duquel ma présence n'est même pas requise, je demande à Me Lemieux de se retirer du prétoire tant et aussi longtemps que le sera absent de la cour." L'accusé ajoutant que si le procès devait se continuer en sa présence, — "sait-on jamais", — il continuerait à être son propre plaideur assisté de Me Lemieux comme avocat conseil.

Après avoir donné lecture du document, le juge a rappelé les deux conditions qu'il avait posées pour le retour en cour de Paul Rose:

— qu'il fasse des excuses au tribunal pour les propos peu élogieux qu'il a tenus à l'égard du juge, et

— qu'il signe une déclaration écrite s'engageant à avoir un

comportement digne du tribunal. Après avoir rappelé que lors de son exclusion de la cour, Rose avait refusé son avocat conseil Me Pierre Cloutier, le juge a déclaré que l'accusé ne pourrait continuer à changer la situation maintenant qu'il avait refusé d'accorder un mandat clair et précis à Me Lemieux. Il a donc demandé à Me Claude Boisvert, l'observateur envoyé par le Barreau, de demeurer en cour jusqu'à la fin du procès.

Ajournement
Le juge venait de déclarer qu'il était prêt à entendre les témoins, quand le procureur de la couronne Me Jacques Ducros a demandé un ajournement jusqu'au lendemain. Il a expliqué au tribunal qu'il tenait à présenter ses témoins dans un certain ordre chronologique et que son premier témoin — un étudiant — était absent de la cour à ce moment.

Il a ajouté que le jeune homme avait déjà perdu plusieurs jours de classe pour se rendre en cour et que durant l'heure du repas il n'avait pas réussi à entrer en communication avec lui. Notant que c'était là le premier ajournement demandé par la couronne alors que la défense en avait obtenu plusieurs, le juge Nichols a accepté la requête mais il a signifié à Me Ducros qu'il n'avait pas l'intention "d'accorder de nouveaux ajournements".

Le juge a alors averti les témoins que les transcriptions des témoignages de la journée précédente devaient être prêtées chaque matin à 9 h 30 et être remises à l'inspecteur Desmeulles de la Sureté du Québec.

A l'ouverture de chaque séance du matin, le policier viendra devant la cour et déclarera sous serment si l'accusé a reçu une

copie des transcriptions du procès-verbal de la veille. Il pourra aussi faire part au tribunal de toute communication que lui remettrait l'accusé.

Le procès de Paul Rose, accusé du meurtre du ministre Pierre Laporte, a débuté le 25 janvier, et en est aujourd'hui à la dernière journée de sa quatrième semaine.

La menace d'une générale des maîtres plane sur la province

MONTREAL — Les professeurs de CEGEP, regroupés en deux syndicats, dont l'un est affilié à la Corporation des enseignants du Québec et l'autre à la Corporation des syndicats nationaux, doivent se prononcer aujourd'hui pour ou contre la grève générale.

Une nouvelle vague de débrayage a déferlé jeudi sur le secteur catholique des écoles de Montréal, tandis qu'un mouvement de dissidence se dessinait au sein même de l'association des professeurs protestants.

Un porte-parole de la commission des écoles protestantes a révélé en effet que près de 45 pour cent des 3.000 membres du Montreal Teachers' Association avaient fait

la sourde oreille à l'appel au débrayage lancé mercredi soir par leurs dirigeants syndicaux. Cependant les professeurs dissidents qui se sont présentés au travail se sont retrouvés, dans bien des cas, devant des classes vides, les parents ayant gardé leurs enfants à la maison.

L'association des enseignants protestants avait observé une trêve de quatre jours pour permettre la reprise des négociations sur la déclassification. La suspension des grèves n'ayant "pas donné de résultats concrets", l'association a décidé mercredi soir de recommencer ses "séances d'étude". Les quelques 1.000 professeurs protestants réunis jeudi après-midi au centre Paul-Sauvé

devaient se prononcer pour ou contre la poursuite des arrêts de travail.

Médiateur extraordinaire
Pendant ce temps, le conflit continuait sur plusieurs fronts:

— Réunie pour la première fois depuis le 21 janvier, les membres de la Commission des écoles catholiques de Montréal, à la suggestion de leur présidente, Mme Thérèse Lavoie-Roux, ont recommandé à la table patronale de négociation de proposer "l'intervention dans les plus brefs délais d'un médiateur extraordinaire dans le conflit actuel". Et le commissaire Fernand Daoust, secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec, s'est inscrit en faux con-

tre la décision de la CECM de faire expulser par la police les enseignants qui occupaient ses bureaux depuis quelques semaines.

— L'Alliance des professeurs de Montréal a multiplié ses débrayages. Ainsi 4.000 instituteurs ont fait la grève dans 103 écoles, privant de cours environ 60.000 étudiants.

— Le ministre de l'Éducation, M. Guy Saint-Pierre, a déclaré ne pas envisager l'adoption de lois spéciales pour contraindre les professeurs à reprendre le travail. Selon lui, le code provincial du travail prévoit des mesures suffisantes pour assurer le retour à la normale.

— Plusieurs centaines de professeurs, y compris des membres de l'Alliance de Montréal, ont manifesté à Québec leur mécontentement vis-à-vis d'une demande d'injonction de la Fédération des commissions scolaires catholiques, qui cherche à faire expulser les professeurs de Sainte-Foy qui occupent ses bureaux.

— Les 2.100 étudiants du CEGEP de Saint-Laurent ont été privés de cours jeudi à la suite du débrayage de leurs 103 professeurs.

L'APM a déclaré qu'elle intensifierait son action revendicative pour protester contre l'expulsion, mercredi des enseignants qui occupaient les locaux de la CECM et les bureaux montréalais du ministère de l'Éducation. Des agents de la force publique étaient postés jeudi devant les deux édifices en question.

Le conflit du monde de l'enseignement porte principalement sur les décisions du comité provincial de classification qui avait dévalué les qualifications de certains professeurs et avait "gelé" leur salaire en attendant qu'ils prennent des cours de perfectionnement.

A Saint-Hyacinthe

Un autre groupe de 150 membres de l'Association des enseignants de l'Yamaska tiendra une session d'étude aujourd'hui. Des écoles de toute la région qui reçoivent quelque 3.000 élèves seront ainsi touchées.

Ces écoles sont: St-Mathieu et Marie-Rose, à Beloeil; Delorme et Boisjoli, à Saint-Hyacinthe; les deux écoles élémentaires de Saint-Pie et les deux écoles de La Providence.

Un porte-parole des enseignants a enfin indiqué que, dorénavant, on ne communiquera plus les noms des institutions où sont prévues des journées d'étude parce que les autorités scolaires ne réagissent pas comme elles devraient le faire en ce qui concerne le retour des élèves à domicile.

Enfin, c'est au Centre d'apprentissage des métiers de la construction, que se tiendra la session d'étude, cela à compter de 1 h. 30, cet après-midi.



Les enseignants de la région de Montréal ont intensifié leurs pressions sur les autorités gouvernementales en manifestant devant le Palais de justice de la Vieille capitale. Plusieurs centaines d'enseignants ont protesté contre la déclassification entreprise par le ministère de l'Éducation. (Téléphoto PC)

M. Choquette en mission secrète

MONTREAL (PC) — Le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette dirige présentement une mission secrète qui étudie en Europe les méthodes policières en vue de la réforme des forces policières québécoises, affirmait jeudi le quotidien montréalais The Star.

Selon le journal, cette étude, qui servirait de document de base à un livre blanc sur la réorganisation policière au Québec est la conséquence directe des enlèvements de MM. Cross et Laporte, l'automne dernier, qui a démontré la nécessité d'accroître l'efficacité des forces policières.

La délégation comprendrait, outre le ministre Choquette, le directeur de la Sureté du Québec, M. Maurice Saint-Pierre, le juge Roger Gosselin, président de la commission de police, M. Robert Boisvert, sous-ministre adjoint à la Justice, et Me Robert Demers, avocat chargé par le gouvernement québécois de négocier avec le Front de libération du Québec, lors des événements d'octobre.

Le journal précise que ce voyage d'étude conduira la mission en Grande-Bretagne et en France. Le but principal de l'étude serait de trouver les moyens de centraliser davantage les forces policières du Québec, de protéger plus efficacement les droits des citoyens et d'établir des normes de recrutement pour les policiers.

Le Star mentionne qu'il ne semble pas être question d'unifier les forces policières de toute la province, mais plutôt de procéder à une réorganisation sur une base régionale.

SAINT-HYACINTHE — Les auteurs d'un vol à main armée de \$2.293 commis le 4 février à Saint-Césaire ont écopé pour la plupart de lourdes sentences totalisant quatorze années de détention, hier après-midi de la

part du juge de la cour provinciale de Saint-Hyacinthe, Me Gilles Bélanger.

Leur présumé complice, Diane Blouin, qui a plaidé non-coupable a obtenu sa liberté provisoire sur un cautionnement de \$500 en attendant son procès.

Luc-Roch Forand, âgé de 26 ans, a écopé de 5 années de pénitencier pour possession illégale de trois armes à feu à son domicile à Granby, un vol à main armée aux dépens de M. Henry Meggy, le 4 février, au marché Métro, de Saint-Césaire, et totalisant \$2.293. Son procureur, Me Benoit Matte, a argué que son client se trouvait au volant de la voiture qui a servi à la fuite des voleurs et qu'il n'a pas participé directement au crime. Le procureur de la Couronne, Me Denis Robert, a soutenu que les armes trouvées au 36 rue Denison, domicile de Forand, seraient encore à cet endroit pour servir aux desseins néfastes des accusés si la police ne les avait pas découvertes.

Pour sa part, Pierre Petit, âgé de 20 ans, a écopé malgré sa stature réduite de même que son jeune âge de la condamnation la plus spectaculaire, soit 8 années de pénitencier. En plus du vol à main armée de Saint-Césaire, la Couronne lui reprochait toute une kyrielle de vols à main armée, soit environ 19 vols commis à Montréal et dans des localités des Cantons de

l'Est et la Vallée du Richelieu. Me Benoit Matte a souligné le besoin chez son client de vider son sac, à son avis preuve de sa bonne volonté. Le juge Bélanger a dit à l'accusé "à 20 ans, vous êtes devenu un grand garçon, même si vous êtes petit. Pourquoi abaissez-vous ici un jeu avec des cartes aussi pesantes. Je ne serais pas de taille à jouer avec vous".

Paul Petit, frère de Pierre, bête et rhumatismal, a attiré la sympathie du juge qui lui a accordé la chance de sa vie, soit une année de séjour à l'Institut Pinel pour criminels aliénés. Dans son dossier, figure un fait digne de mention. Petit a déjà kidnappé sa propre sœur élevée par une autre famille. De peine et misère, il a dit au juge, en bégayant, que la vie de chien qu'on lui a menée l'incite à ne plus accomplir un ponce de travail. Petit est âgé de 24 ans et ne détient qu'une deuxième année scolaire.

Gilles Laramée, âgé de 24 ans, a passé par toute une gamme d'émotions. En effet, il a d'abord écopé de 5 années de pénitencier, mais le juge s'est ravisé et l'a rappelé des cellules pour lui dire qu'il ne purgeait que 30 mois de détention. Me Benoit Matte avait argué dans sa défense que Laramée et son épouse n'avaient plus rien dans leur garde-manger depuis trois jours quand les policiers sont arrivés sur place

et a fait témoigner l'épouse de l'accusé ainsi qu'un policier comme preuve de son avancé. Il a dit aux agents au moment de sa capture: "Je vous dirai où est l'argent si vous fournissez des fonds pour la semaine à mon épouse". Le juge Bélanger a qualifié la situation dans laquelle vit le couple de la misère noire foncée.

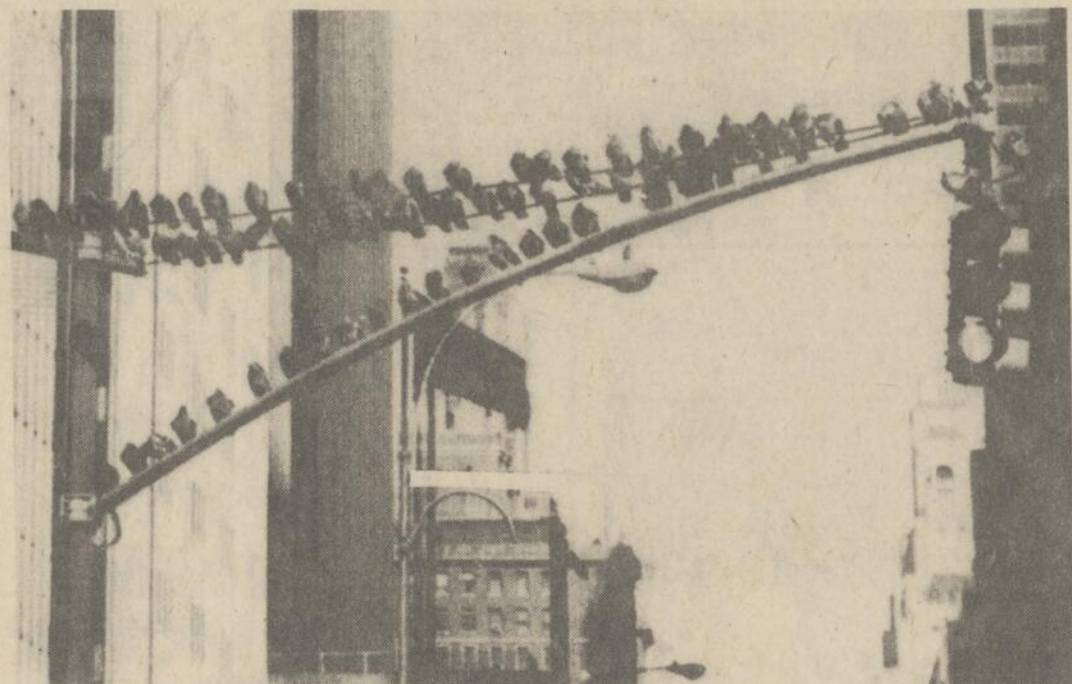
Sauf la jeune Blouin, tous les accusés qui avaient tout d'abord émis des plaidoyers de non-culpabilité ont changé leur option, hier après-midi, à Saint-Hyacinthe, et reçu ainsi leurs sentences sur le champ.

BEAU TEMPS
MAUVAIS TEMPS

Coke...
le vrai
de vrai



Régions de Montréal, de l'Outaouais, des Laurentides et des Cantons de l'Est: ensoleillé. Minimum de 15 à 20. Maximum de près de 30. Aperçu pour samedi: neige fondante ou pluie.



Sérieux problème de logement

Toutes les grandes villes connaissent des problèmes de surpopulation. A New York, le problème a été partiellement résolu par la construction d'édifices à multiples étages. Les pigeons aussi ont réglé ce problème en se juchant sur le support d'une lumière de circulation.

(Téléphoto PA)

Nouvelles Régionales

La première phase du développement domiciliaire de Cowansville sera terminée très prochainement

COWANSVILLE (JDB) — La première phase du développement domiciliaire de M. Jacques Daigle, soit la construction de 56 logements, sera complètement terminée vers le début du mois de mai. Le calendrier prévu pour les travaux est donc respecté selon ce que vient d'annoncer le promoteur de ce vaste projet, M. Jacques Daigle.

La levée de la première pelotée de terre s'était effectuée à la fin du mois de décembre 1970. Les excavations ont été confiées aux entreprises Cowansville Construction dont le directeur est M. Mitch Bédard. Environ 50 à 60 hommes ont été employés, durant tous les mois de janvier et février à l'édification de ces logements.

Cette phase du projet est évaluée à \$750,000, et pour la réaliser, un prêt fédéral de la Société centrale d'hypothèque et de logement a été accordé aux entreprises Jacques Daigle Construction, au montant de \$488,775. C'est surtout, comme le souligne le promoteur du développement, grâce à l'assistance de M. Jean Hamel, du bureau sherbrookoise de la SCHL, que ce prêt a été rendu possible.

Les 56 logements modiques qui seront accessibles au public

d'ici trois mois, comprendront 1, 2 et 3 chambres. Le type de logement est assez inhabituel dans la région, puisqu'en fait, il s'agit d'appartements terrassés. Ils ont été conçus par M. Laurent Saint-Pierre, architecte de Granby et créeront, selon M. Langlois, dessinateur de ce bureau, un véritable précédent dans la région par l'originalité de leur conception.

On sait que le développement dans son ensemble est évalué à quelque \$6 millions et comprend trois phases échelonnées sur une période d'un peu plus de deux ans. La première phase qui, a débuté en décembre de l'an dernier, doit, sauf imprévu, être menée à bonne fin vers la première moitié du mois de mai.

La deuxième phase est projetée pour le mois de juin 1971; il ne s'agit plus de la construction de logements, mais bien de ce qu'on pourrait appeler un mini-centre d'achats. Ici aussi, on s'écartera résolument des réalisations traditionnellement effectuées dans le domaine des centres commerciaux. Le supermarché, construction dépersonnalisée et souvent écrasante cédera le pas à un ensemble de petites boutiques. Environ une vingtaine de petits magasins seront aménagés pour répondre à tous les besoins de la population et pourraient, vraisemblablement

rester ouverts, certains soirs de la semaine.

Les promoteurs considèrent le centre de boutiques comme une des articulations primaires du développement, parce que ressentent comme nécessaire l'indispensable par la population résidant dans les zones périphériques de Cowansville. D'autant plus, que certains concentrations domiciliaires situées aux limites de la ville, se vident peu à peu de leurs occupants faute d'offrir une gamme d'accommodations et de services publics.

Cet aspect du problème n'a nullement échappé à l'attention du responsable, M. Jacques Daigle, puisqu'il prévoit, en plus, l'existence d'une ligne d'autobus reliant les résidents du complexe aux vitaux du centre-ville.

Enfin la dernière phase du projet, dont les dates n'ont pas encore été déterminées avec précision, portera à un total de 296 le nombre des logements érigés. Réalisés suivant les mêmes concepts architecturaux, ils seront surtout réservés à des couples sans enfant ou à des personnes seules.

Le développement occupe un site des plus privilégiés, il se situe dans un vaste quadrilatère

re délimité par le Grand Boulevard Sud, la ligne ferroviaire du CP et les rues Rivière et des Textiles. Situation intéressante puisqu'il se trouve à proximité immédiate du complexe scolaire bilingue ainsi que de celle du parc industriel de Cowansville.

M. Jacques Daigle considère que Cowansville était le site idéal pour édifier un tel complexe domiciliaire, puisqu'il y avait actuellement une pénurie de beaux logements, à prix modique. Cette demande ira en s'accroissant, compte tenu de l'expansion économique que notre région toute entière sera bientôt appelée à connaître.

Les logements eux-mêmes répondent à un des impératifs absolus de l'architecture contemporaine, soit la nécessité d'ouvrir la pièce la plus large possible à la lumière, grâce à l'annulation de la contrainte murale.

Un nouveau style de vie se dégage de la conception même des appartements; ceux-ci disposeront d'un patio individuel, qui lui-même intégrera dans le paysage environnant, complètement paysagé et gazonné.

Les impératifs de la vie communautaire ont été pris en considération, une gamme de

loisirs a été pensée pour les futurs habitants des appartements: piscine, jardin d'enfants, salle de réunion, salle de loisirs communautaires. Le développement domiciliaire, d'après l'examen des maquettes, possède une beauté fonctionnelle certaine, c'est-à-dire celle qui naît naturellement, d'une solution aussi parfaite que possible des multiples problèmes posés par les fonctions qu'un tel complexe se propose d'assumer.

Nouvelles brèves

M. Otto Lang, ministre responsable de la Commission canadienne du blé, a rassuré les Communes, hier, sur les répercussions de la "faillite" de la conférence internationale sur le blé tenue récemment à Genève.

ISTAMBOUL (Reuter) — Après trois jours d'échauffourée entre étudiants et turcs droitistes et gauchistes, qui ont fait trois blessés, l'Université d'Istanbul a fermé ses portes lundi.

Le gouvernement fédéral espère pouvoir faire connaître "sous peu" les indemnités qui seront payées aux pêcheurs d'espagnol de la Nouvelle-Ecosse dont les prises ont été contaminées par le mercure.



Un dernier hommage

La population de Saint-Paul d'Abbotsford et de toute la région a rendu un dernier hommage, hier après-midi, au maire de St-Paul, M. Antonin Ménard, décédé au début de la semaine. M. Ménard était également préfet du comté de Rouville.

(Photo J. Petit)

Nouvelle demande à Ottawa

FARNHAM (DNC) — La Régionale des Jeunes Chambres des Cantons de l'Est à laquelle la Jeune chambre de Farnham est affiliée ainsi que celles de Bedford, Cowansville, Granby, Magog, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke et Waterloo, a fait tenir au ministre fédéral de l'Expansion économique régionale, M. Jean Marchand, le texte d'une résolution.

raient quitter une région non subventionnée pour une qui l'est; cette raison, selon la Jeune chambre, est d'autant plus valable qu'il existe aux limites des facultés affaiblies par l'alcool, le tout en contradiction flagrante avec l'article 222 du code criminel; il a aussi avoué sa culpabilité à l'accusation d'avoir conduit le même véhicule moteur alors que la quantité d'alcool dans son sang indiquait 150 milligrammes dans 100 millilitres de sang, c'est-à-dire .15 par rapport à .08 permis par la loi, le tout contrairement aux dispositions de l'article 224 du code criminel.

En dépit des amendes totalisant \$125 et de la suspension de son permis de conduire, le prévenu a obtenu du président du tribunal, à son grand contentement d'ailleurs, un délai d'un mois pour acquitter sa dette. Et c'est avec le sourire que l'inculpé a quitté la boîte des accusés pour commencer à épargner la somme nécessaire à l'acquiescement de son dû dans un mois.

Cette résolution demande que le territoire du comté de Missisquoi soit inclus dans celui des zones dites "désignées" aux termes de la loi C-202 et les motifs invoqués par les membres de la Régionale des Cantons de l'Est sont les suivants:

- Que le comté de Missisquoi est voisin d'un comté plus favorisé, soit celui de Shefford;
- Que depuis plusieurs années une période de stagnation entrave le développement économique de Missisquoi qui cependant forme en ce moment une jeune main d'oeuvre de spécialistes qui ne trouvera pas d'emploi lors de son arrivée sur le marché local du travail;
- Que l'accroissement normal de la population est brimé par le contexte économique;
- Que jadis le comté de Missisquoi a connu la prospérité que le camp militaire et le Canadien ont été les principaux employeurs d'emplois de la région (ce qui n'est plus);
- Que la stagnation des municipalités oblige les mêmes contribuables à se répartir l'ensemble du fardeau fiscal toujours de plus en plus lourd;
- Que les localités du comté de Missisquoi ne profitent pas, depuis quelques années, de leur part de subventions pour le développement industriel à cause des zones dites "désignées";
- Que la désignation actuelle des régions fait que le développement industriel se fait au détriment d'autres régions et que certaines industries pour-

raient quitter une région non subventionnée pour une qui l'est; cette raison, selon la Jeune chambre, est d'autant plus valable qu'il existe aux limites des facultés affaiblies par l'alcool, le tout en contradiction flagrante avec l'article 222 du code criminel; il a aussi avoué sa culpabilité à l'accusation d'avoir conduit le même véhicule moteur alors que la quantité d'alcool dans son sang indiquait 150 milligrammes dans 100 millilitres de sang, c'est-à-dire .15 par rapport à .08 permis par la loi, le tout contrairement aux dispositions de l'article 224 du code criminel.

En dépit des amendes totalisant \$125 et de la suspension de son permis de conduire, le prévenu a obtenu du président du tribunal, à son grand contentement d'ailleurs, un délai d'un mois pour acquitter sa dette. Et c'est avec le sourire que l'inculpé a quitté la boîte des accusés pour commencer à épargner la somme nécessaire à l'acquiescement de son dû dans un mois.

Visite "fracassante"

Un jeune Américain d'une vingtaine d'années, Danny Lafrance, de Swanton, dans l'Etat du Vermont, qui avait traversé la frontière pour aller se récréer dans un hôtel de Stanbridge Station, a participé à la "casse" engendrée par une bagarre, avec le résultat qu'il s'est retrouvé en Correctionnelle pour avoir causé des dommages à l'établissement licencié.

Comparaissant devant le juge Gérard Normandin de la cour des Sessions de la Paix, le jeune Américain a reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir causé pour quelque \$30 de dommages à l'hôtel de Stanbridge Station, le 11 février.

Vivement inquiet dans l'attente de sa sentence, l'accusé a retrouvé le sourire lorsque le président du tribunal lui a imposé une amende de \$25 seulement, ou à défaut 15 jours d'emprisonnement. Le prévenu a écouté religieusement les remarques du juge Normandin lorsque celui-ci fit remarquer que les touristes étaient bienvenus de ce côté-ci de la frontière, mais encore faut-il qu'il se les citoyens canadiens.

Lafrance a semblé accepter avec beaucoup d'intérêt les paroles de l'homme de loi et à lui-même conclu que sa prochaine visite en son Canada serait beaucoup moins "fracassante".

C'est l'hiver

Une jeune homme d'une vingtaine d'années de Granby, Serge Lacasse, qui mourait d'envie de posséder un jour une bonne paire de bottes - chaussures, s'en est tiré avec un sursis de sentence après qu'il eut enregistré un plaidoyer de culpabilité à l'accusation d'avoir volé une paire de bottes d'une valeur de \$7.

Le juge Gérard Normandin de la cour des Sessions de la Paix devant qui le prévenu comparaissait, a suspendu la sentence moyennant que le jeune homme signe une ordonnance de probation en vertu de laquelle il s'engage à garder la paix durant une période de deux ans, le tout conformément aux dispositions de l'article 638 du code criminel.

L'accusé a admis avoir dérobé une paire de bottes d'une valeur de \$7 dans le portique d'une maison de Cowansville, où il était entré pour faire la livraison de journaux. Comme c'était l'hiver et que l'occasion se présentait d'elle-même, Lacasse s'est emparé de la paire de bottes en question et a continué la livraison de journaux jusqu'à ce que la police intervienne et l'arrête pour ce petit vol.

Le plus douloureux dans le cas de l'accusé réside dans le fait qu'il a dû remettre les bottes à sa victime, avec le résultat qu'il se retrouve au même point qu'auparavant, et ce même si l'hiver est loin d'être terminé.

Un mélomane?

Le juge Gérard Normandin de la Correctionnelle a reporté au 1er mars le prononcé de la sentence dans le cas de Réjean Berd, un jeune homme de Cowansville qui s'est reconnu coupable du vol d'un magnétophone à cassette au magasin Cowansville Stereo Center. L'accusé a pu conserver sa liberté provisoire sur parole en attendant le prononcé de la sentence.

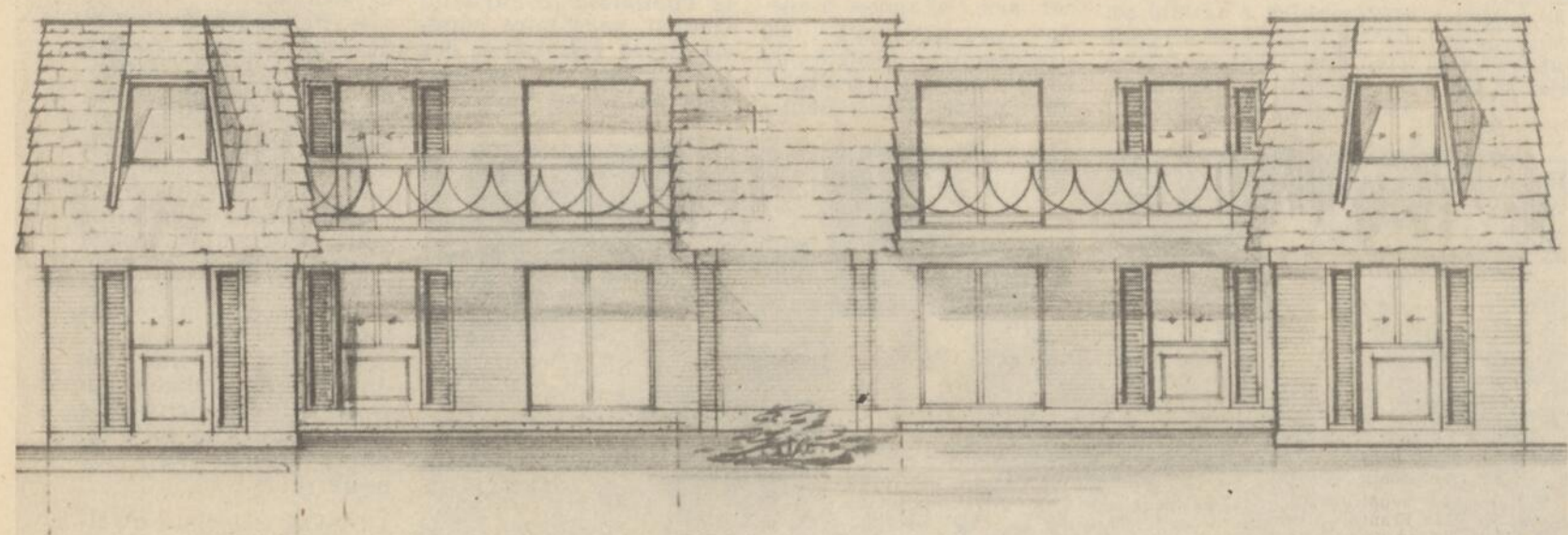
L'accusé s'était introduit à l'intérieur du magasin Cowansville Stereo Center et s'était emparé d'un magnétophone à cassette d'une valeur d'environ \$100. Toutefois, contrairement aux véritables mélomanes, le prévenu avait vendu le butin volé lorsque la police est parvenue jusqu'à lui et l'a inculpé du vol.

Célébrations hâtives

Les célébrations hâtives des fêtes de Noël et du Jour de l'An sont chose courante à cette époque de l'année, mais elles peuvent avoir des répercussions beaucoup moins drôles et certes moins joyeuses lorsqu'elles ne sont pas contrôlées, surtout lors de l'usage d'un véhicule moteur sur les routes souvent froids prises d'assaut par de joyeux fêtards.

C'est certainement la très dure leçon qu'a apprise un automobiliste de Granby, M. Robert Grenier, après que le juge Gérard Normandin de la cour des Sessions de la Paix, l'eût condamné à des amendes de \$75 et \$50, en plus de suspendre son permis de conduire pour une période de trois mois au Canada, mais à une certaine période de la journée seulement.

A défaut d'acquiescer ces deux amendes totalisant \$125, l'accusé devra purger un mois d'emprisonnement, il a obtenu du président du tribunal un délai d'un mois pour payer son dû.



La première étape du développement domiciliaire de Cowansville est presque achevée et les maisons délaissent l'architecture traditionnelle.

Situation normale chez IBM

BROMONT (APG) — Tout est redevenu normal, hier midi, sur le chantier de IBM à Bromont, alors que le dernier sous-contracteur, Comstock, a lui aussi signé la lettre d'entente demandée par les deux syndicats CSN et FTQ.

De fait, tout s'est réglé, hier matin, et les employés de Comstock sont retournés à la besogne dès l'après-midi en apprenant que la compagnie avait signé et qu'ils toucheraient dorénavant le salaire de Montréal ainsi que la rétroactivité jusqu'au 4 janvier.

D'autre part, on ne sait si d'autres chantiers ont été touchés par ces arrêts de travail des syndicats qui veulent l'application du décret de la construction.

PROBLÈMES D'IMPÔT?

avez-vous des questions à poser au moment de remplir votre déclaration d'impôt?

Si vous n'avez pas le renseignement que vous désirez dans votre Guide de l'impôt, adressez-vous:

EDIFICE FÉDÉRAL,
297 RUE PRINCIPALE
372-4011
11:00 AM - 5:00 PM
DEMAIN

Nous sommes là pour vous aider. Les conseils des employés du Revenu National, Impôt sont gratuits et confidentiels.

REVENU NATIONAL IMPÔT
NATIONAL REVENUE TAXATION



Plus de 400 étudiants participeront au festival de théâtre amateur

COWANSVILLE (JDB) — Plus de quatre cents étudiants de l'école polyvalente Massey-Vanier de Cowansville participeront au festival de théâtre amateur qui se tiendra dans la semaine du 1er au 6 mars.

En fait, trente-sept troupes, nouvellement créées de cette année, se sont inscrites à cette manifestation culturelle d'envergure. Chaque troupe se compose d'un minimum de dix acteurs, auxquels viennent s'ajouter des élèves chargés de la mise en scène, de l'éclairage, de la musique, et du maquillage et des costumes.

Une première sélection aura lieu, samedi le 20 février à l'auditorium de l'école. Un jury composé des professeurs de français de la polyvalente retiendra vingt troupes. A cette répétition sélective chaque troupe présentera un extrait de la pièce qu'elle a travaillée, à son choix, c'est-à-dire une scène qui la mettra le plus en valeur.

Coup d'oeil sur la région de Cowansville

La course de vitesse qui devait avoir lieu le 14 février dernier a été contremandée à cause de l'état impraticable de la piste, soit le lac municipal. Les responsables du Club Autojeu de Cowansville l'informeront très prochainement le public de la tenue de la course.

M. Jean-Marc Pinsonnault, principal de l'école polyvalente Massey-Vanier sera, une fois de plus, l'invité de l'émission "Cowansville et ses activités".

Mlle Julie Bourbonnière a été l'invitée d'honneur lors de la dernière assemblée des Filles d'Isabelle de Cowansville. Mlle Bourbonnière est la présidente du comité du bien-être pour la Société canadienne du cancer, section Cowansville.

Un cours mixte de premiers soins sera donné par l'Ambulance Saint-Jean. Les personnes intéressées peuvent communiquer leur nom en s'adressant au 263-0851 ou au 263-1545.

Un sportif fréquentant l'aréna a eu la chance de ne pas devoir payer une contravention. En effet, en rédigeant le billet, le policier s'est trompé de numéro d'immatriculation.

Aucune limite, aucune restriction n'a été faite dans le répertoire mis à la disposition des étudiants. C'est ainsi que les plus grands classiques cotoyent l'espace du festival, les auteurs les plus avant-gardistes du théâtre contemporain.

Les vingt troupes, sélectionnées par les professeurs seront présentées à raison de quatre par soir. L'auditorium deviendra un véritable centre théâtral permanent puisque les artistes amateurs se produiront tous les soirs, de 7 heures 30 à 11 heures. Il ne s'agit pas d'extraits, ni de morceaux choisis d'oeuvres théâtrales, mais de pièces entières.

Une deuxième sélection retiendra quatre troupes et c'est finalement parmi elles que sera choisi le meilleur groupe théâtral de toute la polyvalente Massey-Vanier.

Un grand jury sera appelé à

siéger à cet effet. Celui-ci se composera de personnes extérieures à la polyvalente, soit de M. André Poulin, M. Marcel Boivert, M. James Strafford et M. Boyer.

Fera également partie du grand jury, le Frère Bruno Fontaine, grâce à qui, le festival de théâtre amateur se produit chaque année. C'est en effet lui qui, il y a quatre ans, a innové en la matière en faisant du théâtre une activité intégrée au programme de français, et non plus une occupation parascolaire.

Comme on le constate, le festival de théâtre amateur fera date non seulement dans la vie de la polyvalente Massey-Vanier, mais aussi parmi toute la population d'autant plus qu'il est toujours rassurant de voir que la culture est encore une valeur première de la vie et qu'elle n'est pas prête de mourir.



ON ANNONCE

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS

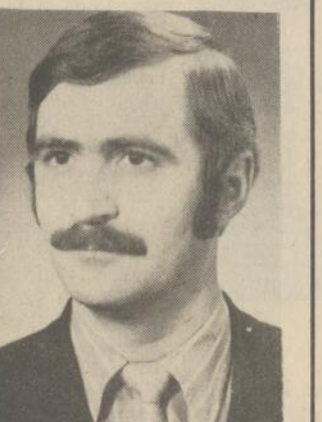
annonce la nomination de

YVAN BOUSQUET

au poste de

GERANT D'UNITÉ

98, Robinson Nord
Granby, Québec
Tel.: 378-3209



Une nouvelle exposition

Mme Lucille Rhéaume, présidente du comité socioculturel de Cowansville, a inauguré hier après-midi l'exposition intitulée "Terre d'artistes" Saguenay-Lac Saint-Jean".

L'exposition sera ouverte au public de 14 à 22 heures.

DEUX POINTS
qui vraiment comptent
AVEC
L'ANNONCE CLASSEE

1—Combien de gens la lisent ?
2—Combien coûte-t-elle ?

LE PREMIER
EST ENORME
Le deuxième MINIME.

EN SPECTACLE À l'Auditorium de l'école Polyvalente Massey-Vanier de Cowansville "LES CYNIQUES"

SAMEDI le 20 FÉVRIER à 8.30 h. P.M.

Billets en vente aux endroits suivants:
Les Variétés Libica 528 Sud Cowansville
Tabagie Variétés Enr. 100 St-Joseph Cowansville
Papeterie La Liberté Inc. 209 Principale Granby, Qué.

Admission: \$2.50 - \$3.00



En flânant rue Principale

Le ministre des Institutions financières compagnies et coopératives a accordé des lettres patentes constituant une corporation qui opérera sous le nom de Construction Pierre Lamothe inc. avec un capital total de \$40.000 divisé en 100 actions ordinaires de \$50 chacune et en 350 actions privilégiées de \$100 chacune pour faire affaires comme compagnie d'immeuble et de construction. Le siège social est à Granby.

Un porte-parole de la maison Jean-Paul Ménard, distributeur d'huile à chauffage, dont le garage et les camions ont été endommagés par un incendie, nous a confié hier que cette éprouve ne met pas pour autant fin au commerce. Ce distributeur est malgré tout en mesure de desservir ses clients.

Un commerçant de la rue Principale, nous a-t-on dit, arrive parfois à son établissement l'air un peu fatigué. Répondant à l'un de ses clients, il aurait expliqué qu'il souffre d'insomnie parce que son locataire ronfle trop fort.

L'interprète maskoutaine Fabienne Boulanger présentera son tour de chant au Café-Ceget de Granby, samedi le 20 février. Elle y chantera, entre autres, des compositions de Jacques Michel, Claude Léveillé et Georges Dor.

Les membres du club Richelieu sont priés de noter qu'il n'y aura pas de souper lundi le 22 février. Mais le 24 février, ils sont invités à un souper inter-club, au Club de Golf Granby-St-Paul. Une joute de curling suivra. On se disputera alors le trophée Albert Lacoste.

On dit que M. Maurice Gravel, directeur régional de l'INCA, a fait l'acquisition d'une nouvelle voiture ou encore de nouveaux pneus, comme vous le voyez. Il s'agit en fait de caoutchoucs assez hauts pour ne plus prendre l'eau.

Le chien, c'est peut-être le meilleur ami de l'homme, ... en général. Mais il y a des gens qui ne peuvent le supporter, surtout quand il est en attente d'autres. Depuis quelques jours, dans certains secteurs de la ville, on assiste à des attroupements peu ordinaires. D'où viennent-ils tous ?

C'est samedi le 6 mars que le club Richelieu de Granby tiendra son "sleigh ride" annuel. Il y aura d'abord cocktail à 5 h. 30 puis départ à 7 h. 30 p.m. Le tout à lieu au Chalet de la motoneige à Bromont. Au retour, souper et danse.

La Caisse d'entraide économique tiendra un dîner-causerie à midi, mercredi le 24 février, au motel Le Grand-Engu, rue Principale, à Granby. L'invité sera alors M. Gravel, un représentant de Caroussel Fashions Inc., l'une des nouvelles industries de Granby.

Le conseil d'administration de la Société zoologique de Granby vient de tenir une réunion, la première depuis l'assemblée générale annuelle. On y a discuté d'affaires courantes et de certaines questions se rapportant à la prochaine saison.

L'assistant-directeur de la police municipale, M. Louis-Philippe Légaré a bien hâte que l'hiver finisse car il s'ennuie du golf. Toujours à la police, signalons que c'est maintenant le constable Marcel Naud qui répond à la console téléphonique le jour. Apparaissant, il était de nuit.

La dernière livraison d'EPOSACO, le bi-mensuel des étudiants de l'école polyvalente Sacré-Cœur nous apprend que les élèves ont en raison des professeurs au compte de 48 à 40 dans une joute de ballon-panier, lors du carnaval étudiant. On y souligne que ce carnaval fut une réussite et que quelque 1.400 élèves ont participé aux activités du vendredi.

Toujours d'après EPOSACO, l'actif total des comptoirs d'épargne de Mgr Prince, CEGEP, Immaculée-Conception, Sacré-Cœur et SPVD est de \$40.723,78. Le nombre d'élèves inscrits est de 763.

La pluie, le grésil, le verglas, la poudrière, en fait tout ce que comptait la météo, n'ont pas empêché, ajoute, "les automobilistes. Le petit écran qu'on passe la soirée à regarder n'était pas clair et il n'est pas rare ces jours-ci de voir les gens monter sur les toits pour remettre en place une antenne de télévision tombée.

Le ministre des Institutions financières compagnies et coopératives a accordé des lettres patentes constituant une corporation qui pourra fabriquer et faire le commerce de toutes sortes de portes, chassis, fenêtres et autres ouvertures sous le nom de l'industrie Lacasse inc. avec un capital total de \$40.000 divisé en 200 actions ordinaires de \$100 chacune et 200 actions privilégiées de \$100 chacune. Le siège social est à Granby.

Rappelons ici que l'Association culturelle des femmes de Granby recevra comme conférence, à son souper du 24 février au motel Le Grand-Bien, le Dr Gustave Gingras, lequel parlera de son oeuvre le Centre de réhabilitation de Montréal pour handicapés physiques. On organise également une soirée au théâtre Rideau Vert à Montréal. La pièce à l'affiche sera alors "Black Comedy".

En raison de la crise du logement qui sévit actuellement à Granby, certains citoyens ont émis l'opinion que Les Chantiers Saint-Joseph devraient se lancer dans un autre projet domiciliaire d'importance. Si la situation persiste, de faire remarquer l'un des citoyens, "on va se faire faire la barbe par Bromont".

La direction de l'Association culturelle des femmes de Granby est fière du succès de son dernier souper: 116 présences. Le bulletin de nouvelles adressé aux membres ajoute: "Un record que la Chambre de commerce nous enverra longtemps".

Il semble que le projet concernant la circulation à sens unique dans le secteur entourant le pont de la rue Montagne fasse couler beaucoup plus de salive à l'hôtel de ville que partout ailleurs en ville. On se demande toujours comment les journalistes ont pu découvrir ce projet, déniché ce secret.

Un jeune étudiant a pris les grands moyens pour retenir le nom de sa toute nouvelle conquête. Avec un stylo il a écrit le nom, l'adresse et le numéro de téléphone sur le revers de sa main gauche.

Le conseiller syndical de la CSN attaché au Conseil central des syndicats nationaux de Granby, M. Marc Monette, nous a soulevé à Sherbrooke, où se trouve d'ailleurs le bureau du directeur régional des services de la CSN. On n'en sait malheureusement pas davantage concernant ce déplacement.

Si des Granbyens vont souvent à Sherbrooke, il y a des Sherbrookiens qui viendraient souvent à Granby. Par exemple, quand on veut parler à M. Robert Sabourin, le directeur général du Ceget de Sherbrooke concernant le campus de Granby, on nous répond toujours qu'il sera là demain. Mais, on n'arrive toutefois jamais à lui parler.

L'inspecteur municipal des bâtiments demande aux propriétaires de bien dégager le toit de leur balcon ou galerie de toute accumulation de glace, ce qui peut être dangereux. Par temps doux, la glace peut tomber et blesser les passants ou encore encombrer les trottoirs. Quelques avis ont déjà été distribués à cette fin.

C'est samedi soir que se déroulera le "be-in sur l'amitié" organisé à l'intention des étudiants du Secondaire V (accompagnés ou non), aux professeurs (avec leur épouse) et à la direction du Secondaire V.

Des amateurs de la motoneige projettent d'entreprendre une excursion qui les conduirait à Lac Montclair dans une semaine ou deux jours. Nul doute qu'ils trouveront suffisamment de neige et de montagnes pour satisfaire leurs goûts aventureux.

L'unicité qui flotte au mat de la tour, à l'arrière de l'hôtel de ville, s'en va peu à peu. Fait croire qu'il supporte difficilement les froides caresses de la bise puisque le temps a transformé l'extrémité en frange.

Le prochain invité à l'émission "Le salarié s'interroge", à CHEF, sera M. Jean-Paul Sanche, chef inspecteur au bureau de Montréal de la Commission des accidents de travail du Québec. M. Sanche participera également à l'émission "Carte Blanche" sur les ondes du même poste. Durant, un représentant de la construction, en la personne d'un conseiller syndical, sera en studio pour faire ressortir certains points au sujet de l'assurance.

L'inscription des enfants pour les maternelles se fera les 22, 23, 24 et 25 février, dans toutes les écoles du territoire de la Commission scolaire de Granby, soit Granby, St-Cécile de Milton, Roxton Pond et St-Alphonse de Granby. Il faut que les enfants atteignent 5 ans avant le 1er octobre 1971 pour être admis. Les parents devront être munis du certificat de naissance de leur enfant au moment de l'inscription.

"Sexualité et vie quotidienne", tel sera le thème de trois rencontres destinées aux parents de la région de Granby qui ont des étudiants au niveau secondaire, les 22 février 8 mars et 22 mars, à l'école polyvalente Immaculée-Conception, de 8 à 10 heures p.m. Cette série de rencontres est organisée par les professeurs de catéchèse de secondaire III, et a pour but d'informer les parents sur le programme de catéchèse qui porte sur la sexualité et l'amour.

La Fraternité des policiers de Granby, a commencé la préparation de son 35e journal annuel lequel, comme on le sait, sera distribué dans le grand public. Les policiers choisis pour solliciter de la réclamation publicitaire auprès des commerçants et industriels sont: le capitaine Aldeé Tétrault, les constables Pierre Dauphin et Paul Polvin. Aucune autre personne n'est mandatée à cette fin.

Deux autres policiers, ceux-là membres de la Fraternité de Montréal, solliciteront de la réclamation publicitaire à Granby pour leur revue. Ils détiennent un permis à cette fin mais, semble-t-il, ils auraient oublié de mentionner, à certains endroits, que la réclamation sollicitée n'est pas destinée au journal annuel des policiers de Granby, mais plutôt au journal des policiers de Montréal.

M. Gilbert Rondeau, député fédéral de Shefford, a demandé aux Communes par quel paradoxe, le gouvernement fédéral, prévoyant augmenter ses dépenses générales de \$1.4 milliard, avait réduit de \$30 millions son budget d'aide aux cultivateurs, "la classe la plus défavorisée". La question, jugée tautologique, n'a pas reçu de réponse.

Rappelons que ce sera la "journée-neige" pour les membres de la section Moreau de Granby de l'APCV dimanche le 21 janvier. Il y aura d'abord rassemblement à 13h30 p.m. à la cabane à sucre à Bromont, balades en traîneaux avec chevaux de 2 à 4 heures, balades en motoneige et souper canadien à la cabane. Les parents et amis des membres sont invités.

Savez-vous que le Frère Robert Sauvé, lui-même radio-amateur, lequel donne des cours en code morse à de futurs adeptes de cette technique, a été surnommé par ses élèves, bien amicalement, disons-le, "professeur-torture" ?

La classification

Les étudiants tiennent une session d'études au Campus

par Alain Gazeille

GRANBY — Les étudiants du Campus de Granby ont passé la journée hier en assemblée et en journée d'études afin de mieux se renseigner sur le problème que pose la classification des professeurs.

Effectivement, à la fin de la journée, ils se sont prononcés pour la tenue d'une autre journée d'études aujourd'hui pour encore être mieux renseignés sur la situation avant de prendre officiellement position. Par l'équipe du journal du

Ceget, QUID, les étudiants ont été convoqués en assemblée générale, hier matin, pendant leur période libre. Les responsables demandèrent aux professeurs de venir exposer leur point de vue; ces derniers déléguèrent leur exécutif syndi-

cal et le représentant syndical, M. Laurent Valiquette, se fit le porte-parole du groupe pour expliciter aux étudiants les règlements 4 et 5 de la fameuse classification qui fait tant parler d'elle ces jours-ci. D'ailleurs, M. Valiquette tient à préciser qu'il ne voulait pas influencer les étudiants, que "c'était leur affaire" s'ils voulaient prendre position ou non. De plus, une fois l'exposé de la situation terminé, l'exécutif professoral s'est retiré sans répondre aux questions des étudiants. A noter qu'un membre de l'administration était présent à l'assemblée.

Au début de l'après-midi, les étudiants se réuniront de nouveau pour tenir cette fois une session d'études. Plusieurs ateliers furent formés avec les quelque 250 étudiants présents.

Ils discutèrent du problème de la classification tant du point de vue gouvernemental que syndical. En plénière, ils ne purent se mettre d'accord sur les modalités d'action mais ils se prononcèrent contre le règlement no 4. A la fin, ils décidèrent de retourner le lendemain en session d'études.

Probable, qu'aujourd'hui, le déroulement de la session sera mieux contrôlé afin d'éviter les pertes de temps inutiles qui mettent tout le monde en rogne.

De la documentation abondante sera distribuée aux personnes présentes, et les responsables espèrent obtenir la présence d'un représentant du ministère afin qu'il expose le point gouvernemental.



Plus de 250 étudiants du Campus se sont réunis en session d'études pour mieux s'informer sur le problème de la classification qui affecte actuellement les professeurs. L'assemblée eut lieu au pavillon Dufferin.

(Photo J. Petit)

Coupable d'un vol par effraction

Un Granbyen s'en sauve avec 50 jours de prison

GRANBY (AD) — En dépit des apparences qui étaient visiblement contre lui, un jeune homme de Granby, Jean-Pierre Leduc, s'en est tiré à bon compte hier en cour des Sessions de la Paix, alors qu'il a été condamné à 50 jours d'emprisonnement pour avoir commis un vol par effraction dans un magasin de Granby.

Leduc doit cependant une fière chandelle à son procureur, Me Claude Léveillé, de Granby, qui l'a brillamment défendu surtout lors de son exposé pré-sentenciel, faisant valoir certains points qui ont valu à son client la clémence du président du tribunal.

Lors de sa comparution, Leduc avait enregistré un plaidoyer de non culpabilité et le juge Guy Genest de la Couronne avait fixé au 18 février la tenue de son enquête préliminaire. De plus, le prévenu s'était vu refuser tout cautionnement pour sa liberté provisoire en attendant la tenue de l'enquête.

Changement de tactique

A son retour devant la cour, hier au Palais de Justice de Cowansville, le prévenu a changé son option et a choisi de subir un procès expéditif devant le juge Gérard Normandin qui lui a donné l'autorisation de faire ainsi.

Sur la recommandation de son avocat, Me Claude Léveillé,

Jean-Pierre Leduc a alors changé son plaidoyer et a reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir volé le 26 janvier, chez Rosaire Viens Limitée, 822, rue Principale, à Granby, trois coffres d'outils et deux scies mécaniques, le tout d'une valeur de \$503.

La couronne

Le procureur suppléant de la couronne, Me François Beaudoin, a demandé au président du tribunal une sentence sévère et exemplaire, précisant que Leduc a un dossier judiciaire, ayant été condamné à deux occasions pour un vol par effraction et complicité dans le but de commettre un vol.

Me Beaudoin a mentionné que l'accusé avait été condamné à un mois de prison pour la première offense et à trois mois de prison pour la seconde. L'ordonnance de probation pour le second délit survint un peu avant les fêtes de la Taverne Centrale, sur la rue Principale, à Granby. Le procureur de la couronne a conclu en ajoutant que le prévenu était sujet à une ordonnance de probation lorsqu'il a commis son forfait le 26 janvier.

Deux arguments clés

Quant au procureur de la défense, Me Claude Léveillé, il a basé son plaidoyer sur deux arguments qui ont porté leurs fruits semble-t-il, compte tenu de la sentence imposée par le juge Normandin.

Me Léveillé a d'abord fait part au président du tribunal que toute la marchandise volée avait été remise à son propriétaire et que le prévenu avait reçu par le courrier la veille même, une offre d'emploi dans le Grand Nord pour le compte de la compagnie Jamin Construction.

L'avocat de la défense a émis l'opinion qu'une courte sentence d'emprisonnement servirait les fins de la justice, ajoutant qu'à la fin du mois d'avril l'accusé se rendra dans le Grand Nord pour y travailler selon les termes de l'offre d'emploi reçu de la compagnie Jamin Construction.

Précisant que le nombre des chômeurs est déjà assez considérable au Québec, Me Léveillé souligne que la sentence d'emprisonnement de Leduc ne devrait pas excéder deux mois afin de lui permettre d'accepter ce travail et, ce faisant, se réhabiliter et gagner sa vie convenablement tout en évitant d'avoir d'autres démêlés avec la justice. Le procureur de la défense a conclu en estimant que deux mois d'emprisonnement seraient suffisants pour permettre à son client d'expier son crime envers la société.

Clémence du tribunal

Prenant tous les arguments de la défense en considération, le juge Gérard Normandin a acquiescé à la demande de Me Léveillé en condamnant Jean-

Pierre Leduc à purger une peine de 50 jours d'emprisonnement et en émettant une ordonnance obligeant ce dernier à payer la moitié du coût de réparation des dommages causés à la bâtisse, soit la somme de \$265,50.

Selon l'ordonnance de la cour, l'accusé devra verser un mois pour acquitter le coût de réparation des dommages, à défaut de quoi il devra purger un autre mois de prison.

Et c'est sous le signe de l'optimisme que le prévenu a repris le chemin des cellules pour purger sa peine, sans doute satisfait de la sentence que son avocat, Me Claude Léveillé, avait réussi à lui obtenir.

Pas de grève

GRANBY (GMM) — Tard dans la soirée, on a pu savoir que le litige, qui opposait la ville de Granby à ses employés manuels syndiqués, avait été réglé et, qu'en conséquence, la grève prévue pour minuit ne serait pas déclenchée.

Cette nouvelle de dernière heure satisfait donc tout le monde, y compris le grand public de la cité.

Au Cajet, ce soir

GRANBY (GMM) — Tous les jeunes de Granby sont invités à se rendre, ce soir, à 9 heures, 30, au Théâtre de poche du Cajet, 120 rue Dufferin, où se donnera un spectacle de variétés.

La première partie du spectacle sera assurée par un jeune chansonnier de Granby, Yves Boisseau, qui sera accompagné au piano par Richard Marchand et à la guitare par Roger Lalpale.

La seconde partie consistera de la présentation d'un groupe de chansonniers, tous quatre de Granby aussi ces quatre jeunes gens sont Jean Lacoste, Gilles Paré ainsi que Jean et André Greusard.

Les discussions se sont révélées utiles à une meilleure compréhension entre les industriels et les étudiants. C'est à la suite de la multiplication de ces rencontres que les éducateurs arriveront à édifier un programme qui préparera adéquatement les étudiants à entrer sur le marché du travail.

Pour des résultats rapides

AYEZ RECOURS AUX PETITES ANNONCES DE

La Voix de l'Est

C'EST UN PRIX D'AMI !

CONSTATEZ-LE

EN NOUS VOYANT POUR UNE 1971

DUSTER

LIVRAISON IMMEDIATE

Shefford

CHRYSLER PLYMOUTH LTEE

SERVICE DE REMORQUAGE

24 HEURES PAR JOUR

CHEMIN ST-PAUL, GRANBY 378-9051

Mots Chinois et Italiens

China Moon

46, PRINCIPALE GRANBY

372-7220

OUVERTURE BIENTOT

NOUVEAU COCKTAIL LOUNGE

Les professeurs vont intensifier les moyens de pression

GRANBY (par Alain Gazeille) — Les professeurs du CEGEP de Sherbrooke incluant ceux du Campus de Granby, sont bien déterminés à faire face à la politique gouvernementale de classification des enseignants puisqu'à la suite de la session d'études qu'ils ont tenue la semaine dernière, et à la suite d'une rencontre de tous les représentants des syndicats d'enseignants de CEGEP autour de la CEQ que de la CSN, un Comité provincial de stratégie a été mis sur pied.

Grosso modo, la tactique sera de paralyser le CEGEP montréalais et deux CEGEP de province par jour tant que le gouvernement n'aura pas accepté le protocole élaboré par la réunion provinciale et qui se détaille en neuf points: — Que l'évaluation des études ne s'applique jamais de façon rétroactive ou par anticipation.

Que la scolarité antérieure soit garantie pour les professeurs déjà évalués par le ministère (ex-fonctionnaires SPEQ).

Que la scolarité soit garantie pour les professeurs évalués par le collège.

Que le Comité provincial de classification soit habilité à appliquer les articles 7.2 et 7.5

du règlement no 5 concernant les études qui ne se comparent pas directement avec le système québécois et les compétences particulières. Ex. les diplômes étrangers.

Nomination d'un arbitre impartial et disponible.

Service efficace du secrétariat pour assister le Comité provincial de classification.

Et voici les objectifs en relation avec l'application éventuelle du règlement no 4.

Que les brevets soient émis pour un niveau donné sans mention de classe.

Que le niveau d'enseignement soit garanti.

Que lors de la mise en application du règlement no 4 soit décerné un brevet immédiatement et automatiquement aux professeurs permanents.

Le jour où le gouvernement acceptera cela, nous rentrerons, de déclarer M. Laurent Valiquette, responsable syndical à Granby.

Concernant la session d'études des étudiants, M. Valiquette a précisé que les professeurs ont toujours refusé d'influencer les étudiants et que c'est à leur demande, s'il est venu leur expliquer la position des professeurs. D'ailleurs, un représentant de l'administration était dans la salle.

Jazz et musique contemporaine à l'Escale samedi

GRANBY (EPF) — Le concert que donnera, samedi, le Sexteur de Saxophones de Montréal sera en somme le premier pas vers cette offensive culturelle mise sur pied par les Loisirs de Granby Inc. pour le printemps.

Le premier spectacle devait en fait être la présentation de l'ensemble de Granby par les Marionnettes de Montréal, qui a dû être reportée au 1er mars en raison du mauvais temps.

Donc samedi soir, à l'Escale, le Sexteur de Saxophones de Montréal, qui a eu un certain succès à Terre des Hommes, présentera au public granbyen un programme varié: musique française contemporaine pour un quatuor de saxophones, et jazz et musique moderne écrite ou arrangée pour un sexteur.

Programme

La première partie de ce concert s'adressera aux amateurs de musique contemporaine pour saxophones. On y retrouvera des auteurs tels que J.S. Bach (arrangement de Mickey Cohen), Eugène Bozza, Gabriel Pierné et Jean François.

Le jazz et la musique moderne seront les rois de la seconde partie. Le Sexteur de Saxophones de Montréal a puisé parmi plusieurs auteurs pour offrir un concert de choix: Andy Homzy, L. Bernstein (arrangements Art Phillips), Art Morrow, Jean Rivier, Robert Clérise, et des arrangements de Chappell, Baculis et Vogel.

Le Sexteur

Le Sexteur de Saxophones de Montréal est formé en réalité de quatre saxophonistes, d'un bassiste et d'un batteur. Les membres en sont MM. Gerry Danovitch, Abe Kastenberk, Don Hughes et Shane Nestruck. MM. Michel Donato, guitare basse, et Emile Normand, batteur, se sont joints au quatuor de saxophones à titre occasionnel seulement.

Fondateur et directeur musical du groupe, M. Danovitch est un musicien et un pédagogue reconnu et réputé à Montréal. Professeur titulaire de la classe de saxophone et de l'ensemble de jazz de la faculté de musique à l'Université McGill, il fut le premier Québécois à se mériter un premier prix de clarinette de saxophone du Conservatoire de Musique de Montréal.

M. Kastenberk, musicien d'abord diplômé du Conservatoire de Musique de Montréal (saxophone et clarinette) a poursuivi ses études au Manhattan School of Music, à New York. En plus de son travail régulier comme instrumentiste, M. Kastenberk enseigne à la faculté de musique de l'Université McGill.

M. Hughes termine cette année ses études à la faculté de Musique de McGill. Il se destine également à une carrière partagée entre la pratique et l'enseignement. Saxophoniste baryton, M. Nestruck, qui terminait brillamment des études en musique

l'an dernier, s'applique maintenant à se tailler une place dans la vie musicale montréalaise.

Le concert

C'est donc samedi soir, à compter de 8 heures, à l'Escale, que le Sexteur de Saxophones de Montréal donnera son concert au public granbyen. Cette réalisation est rendue possible grâce à la collaboration entre les Loisirs de Granby Inc. et le ministère des Affaires culturelles. Ce dernier agit par l'intermédiaire de son bureau régional des Cantons de l'Est, dont le directeur est M. Jacques Langevin.

Nouvelle brève

Le ministre canadien des Affaires extérieures compte sur l'opinion publique, au Canada, et aux Etats-Unis, pour éviter le désastre que pourrait représenter la pollution des côtes de la Colombie-Britannique par les pétroliers transportant le pétrole de l'Alaska.

En réponse à M. Barry Mather NPD-Surrey, il a même précisé que le gouvernement consentirait volontiers à envisager la construction d'un pipeline à travers la vallée du Mackenzie.

ANNONCE

Comment est votre ouïe...

Chicago, Ill. — Une offre gratuite d'intérêt spécial pour les gens qui entendent mais ne comprennent pas les mots vient d'être lancée par Bellone. Une réplique du plus petit appareil auditif jamais fabriqué par Bellone sera donnée absolument gratuitement à quiconque répondra à cette annonce.

Essayez-la dans la tranquillité de votre foyer et constatez par vous-même comment elle se porte avec confort, ceci sans aucun frais ou obligation. Vous la garderez, car elle est à vous, gratuitement. Pesant moins de 1/2 once... elle est entièrement au niveau de l'oreille. Aucun fil ne relie l'oreille au corps.

Ces modèles d'essai, qui ne fonctionnent pas, sont gratuits; nous vous suggérons de demander le vôtre sans tarder. Et, nous le répétons, il n'y a aucun déboursé ni aucune espèce d'obligation de votre part. Adressez votre demande à:

BELTON SERVICE
65 Wellington Sud
Département V
Sherbrooke, P.Q.

THEATRE PALACE GRANBY

372-4466

A L'AFFICHE CE SOIR

NOUVEAU! plus drôle que jamais

LOUIS DE FUNES

LES GENDARMES EN BALADE

ESTRADA

matins clairs

Editorial

Ottawa et la relance de l'économie

Il est évidemment trop tôt pour connaître les effets des nouvelles prévisions budgétaires de M. Drury.

Le gouvernement fédéral accroît ses dépenses à un chiffre record de \$17,5 milliards et les modifie en vue d'accorder la priorité à la lutte contre la pauvreté et le sous-emploi, de même qu'aux disparités régionales, mais on ne saurait, même si on ne doute pas de ses bonnes intentions, trop présumer de ces mesures.

Tout ce que l'on peut affirmer, c'est que ces prévisions dont quarante pour cent vont à la santé, au bien-être, à l'expansion et au soutien économiques, collent plus à la réalité que les précédentes.

Du moins en ce qui concerne le Québec où le marasme économique, et non l'inflation, constitue le problème de taille à résoudre.

A tous les chapitres, à l'exception de celui de la défense, par exemple, on note une augmentation des dépenses. De sorte que les déboursés excèdent de \$1,140 millions ceux de l'année financière actuelle.

Le gouvernement en somme dépensera environ \$660 par Canadien, somme qu'il espère récupérer grâce à l'augmentation des rentrées fiscales qui résultera selon ses prévisions, de la croissance de l'économie.

Car, il faudrait couper les cheveux en quatre pour ne pas admettre, cette fois, que ce budget en est bien un de relance économique.

Certains postes ne seront sans doute pas assez élevés, au goût de certains observateurs politiques qui considéreront ces dépenses dans l'optique des besoins de leurs régions, mais dans l'ensemble on constate une nette amélioration.

Ce qu'il faut admettre, semble-t-il, c'est qu'autant au niveau de la santé qu'à celui du bien-être en général, ces dépenses stimuleront l'économie. Il en sera ainsi également de l'accroissement des deniers publics affectés à l'éducation, à l'aide aux provinces pauvres, au développement du Nord canadien, à la recherche.

Les subventions à l'investissement industriel et à la formation professionnelle des adultes seront aussi des stimulants de nature à faciliter une reprise sur le plan économique.

Il n'est pas moins intéressant de noter dans le Livre bleu de M. Drury la décision du gouvernement de majorer les paiements de transferts aux provinces. De l'ordre de \$1,300 millions, ces paiements représenteront environ neuf pour cent des dépenses globales en 1971-72.

Pour sa part, le Québec recevra \$458,6 millions, soit plus que la moitié du montant de \$884,7 millions versé au titre de la péréquation aux provinces les moins riches du pays.

Précisons que l'Ontario, la Colombie Britannique et l'Alberta, ne toucheront rien, étant considérées comme les régions riches du Canada.

Ces versements, ajoutés aux autres contributions fédérales, seront-ils suffisants dans les circonstances ? Correspondront-ils aux exigences de l'équilibre fiscal entre Ottawa et le Québec ?

Il y a là, à notre sens, un sujet de discussion dont le sens varie selon l'angle sous lequel on se place.

A Ottawa, on ne considère pas nécessairement les choses comme au Québec. Et pour cause, la situation n'est pas la même.

Les besoins sont tellement considérables dans notre province que le gouvernement se doit d'insister pour obtenir toujours davantage. Du moins proportionnellement à sa contribution au trésor fédéral, compte tenu des exigences de son adhésion à la fédération canadienne.

En ce domaine, cependant, on ne saurait semble-t-il, s'attendre à une répartition plus équitable, avant la réforme fiscale et d'autres réformes qui accompagneront la révision de la constitution.

Pour l'instant, il s'agit de savoir au Québec, comme ailleurs au pays, si les nouvelles prévisions, tout en étant plus réalistes, s'avéreront réellement efficaces pour le relèvement de l'économie.

Certains seront tentés de répondre par l'affirmative ou la négative, mais des réserves s'imposent en raison des fluctuations économiques, favorables ou défavorables, qui peuvent se produire durant la prochaine année fiscale.

Il faut parfois peu de choses pour déséquilibrer le fonctionnement du meilleur des budgets.

Roland Gagné

Point de vue

Est-ce trop demander ?

Evidemment, les enseignants exagèrent. Non seulement envahissent-ils les bureaux de la CECM d'où la police doit finalement les chasser, mais, au locaux régionaux du ministère de l'Éducation, dans la métropole, ils s'enchaînent les uns aux autres et la police doit les séparer à l'aide d'une scie, avant de les expulser des lieux.

Certes, ne pourra-t-on pas les accuser de manquer d'imagination, mais on aura sûrement raison de leur reprocher leur conduite. Ils poussent tout de même la contestation un peu loin.

Le droit de grève ne leur concède pas, que nous sachions, celui de se donner ainsi en spectacle.

En agissant ainsi, ces enseignants — ils ne sont heureusement que trente-cinq — se conduisent comme des citoyens irresponsables.

Ce que l'on ne saurait admettre de la part de gens qui sont une partie de l'élite de notre société et auxquels on confie la mission de bien former notre jeunesse.

Ce n'est pas là un exemple à donner aux jeunes, dont l'éducation constitue ces années-ci un problème assez complexe.

Ce que l'on demande aux enseignants, ce n'est pas de renoncer à la grève, à leurs revendications justes et raisonnables, mais de se conduire comme des hommes conscients de leurs responsabilités envers cette société dont ils ont comme d'autres, pour mission de protéger les valeurs.

Est-ce donc trop leur demander que de les inviter, à ne pas avoir recours à de semblables procédés dans leur lutte actuelle ?

R.G.

La Voix de l'Est



Journal quotidien publié par
La Voix de l'Est Ltée.
136 Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

	Poste	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN	
Camelot						
Par jour	.10					
Samedi	.25	Canada	3.50	8.50	15.00	25.00
Semaine	.75					
Année	38.00	Etats-Unis	4.50	12.50	22.50	37.00

Courrier de la deuxième classe Enregistrement no 0679

PAGE 4 — LA VOIX DE L'EST — VENDREDI 19 FEVRIER 1971



(Reproduction autorisée par La Presse, Montréal)

(Droits réservés)

L'aide à la francophonie

La participation du Canada à la francophonie internationale a incité le gouvernement Trudeau à quintupler ses subventions et contributions aux organismes mondiaux de langue française au cours de l'année financière 1971-72.

En effet, le total des dépenses prévues à cette fin sera de \$1,109,500 alors qu'il n'aura été que de \$218,500 pour l'exercice qui prendra fin le 31 mars.

Dans le Livre bleu contenant les prévisions budgétaires pour 1971-72, déposé aux Communes, par le président du Conseil du Trésor, M. Drury, on annonce, par exemple, que la contribution canadienne à l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones passera de \$110,000 à \$615,000.

D'autre part, la contribution canadienne à la Conférence internationale des Etats partiellement ou entièrement de langue française sera de \$350,000 au lieu de \$50,000.

Le gouvernement dépensera aussi une somme de \$85,000 pour sa participation à certaines activités de l'Agence de coopération culturelle et technique et maintiendra à \$6,000 sa contribution au Conseil africain et malgache de l'enseignement supérieur.

D'autre part, il augmentera de \$1,000 sa contribution au secrétariat de la Conférence des ministres de l'éducation nationale des Etats africains et malgache d'expression française. Cette contribution sera alors de \$3,500.

Enfin, il maintiendra à \$50,000 sa participation à l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française.

Cette somme de \$1,109,500 ne comprend évidemment pas la participation canadienne aux programmes d'aide dans les pays de l'Afrique francophone, ni les dépenses que le gouvernement fera en vertu d'ententes et de relations avec la France et la Belgique.

Mot sauvage : Bricabracomanie

Maurice Rheims, dans son Dictionnaire des mots sauvages, édité chez Larousse, s'est plu à relever quelques centaines de mots étranges venus sous la plume de nos meilleurs écrivains. Le mot "bricabracomanie" est emprunté à Balzac :

"La bricabracomanie fait rage à Petersbourg, et, par suite du courage naturel à ce peuple, il s'ensuit que les Russes ont causé dans l'article, dirait Remonencq, un renchérissement de prix qui rendra les collections impossibles." (Le Cousin Pons, p. 457) Néologisme, commente Maurice Rheims. Manie de la collection d'objets hétéroclites. Formation humoristique sur bric-à-brac (mot récent et à la mode en 1847), qui, à l'époque, est un synonyme exact de ce que nous entendons par brocante. "Science" de la brocante; connaissance des bonnes affaires.

L'enlèvement des éléments qui polluent actuellement l'air et l'effort mis à conserver à l'air sa propreté, primeront désormais sur tout le reste, au nouveau ministère de l'Environnement". Le projet de loi sur la propreté de l'air permettra au Gouvernement fédéral de passer à l'offensive, avec la collaboration des provinces, contre la pollution de l'air. Sur le plan économique, la pollution de l'air engendre des frais de l'ordre d'un milliard et demi de dollars par année, affectant, entre autres, le domaine de la santé, celui de l'habitation, de l'entretien des édifices, du blanchissage, du nettoyage, et le reste.

Le projet de loi autorise en fait le Gouvernement fédéral

— à fixer des objectifs nationaux visant la qualité de l'air;

— à fixer des normes d'émission chaque fois que la santé est en péril ou qu'il est question d'accords interna-

L'opinion de la presse

Notre langue, souçi des anglophones

A l'heure où certains d'entre nous, trop nombreux hélas, s'emploient à écorcher et à dénaturer notre langue, il est agréable et très réconfortant de constater que des "étrangers" s'en constituent le soutien — des étrangers à la langue, s'entend, non des étrangers au sens absolu.

A cet égard, nous voulons donner comme exemple le texte que voici publié en éditorial dans l'OTTAWA JOURNAL du 29 janvier. Bien entendu, nous pourrions le donner en traduction, mais nous préférons le publier au texte afin de ne rien lui enlever de son cachet.

The dictionary of the Académie Française is in the process of being revised — for the first time since before the Second World War and only the eighth time since its appearance in 1694. The first volume (A to C) neared completion recently when the Académie rejected "créativité" and accepted a new meaning for "creation" — the first performance of a play, as in "la création du Cid". Le monde de Paris, notes that not only does the Académie guard the French language from

dubious new words and usages, but its findings...

... serve to enlighten a public uncertain of such points as the gender of enzyme (feminine), the right preposition to follow partir (one departs pour Lyon, not à Lyon), or the true meaning of "adequat" (not suitable or "appropriate" but "equal to its purpose").

The Académie's slow and delicate process of preserving what was once called its "masterpiece" — the French language — may seem fusty and sometimes futile; but surely it is better than allowing "le hot dog", le "coke" and le "football" to become official parts of the French language.

Lecture faite, souhaitons que nos modernistes rougissent quelque peu et cessent de vouloir anoblir le "joual", cette langue bâtarde, en la comparant aux dialectes régionaux parlés en France, dialectes qui, dans bien des cas, n'ont rien de commun avec le français et qui sont même nés avant lui et qui, en conséquence n'ont rien de dégénéré.

Marcel GINGRAS
(Le Droit)

Les commissions royales

En réponse aux questions de trois conservateurs aux Communes on a appris que, depuis 1964, les gouvernements qui se sont succédés à Ottawa ont mis sur pied 17 commissions royales d'enquête dont le contribuable, évidemment, acquittera le coût. Celui-ci sera très élevé. Pour s'en faire une idée notons que le coût de la seule commission sur le bilinguisme et le biculturalisme s'élèvera à quelque chose comme \$9 millions.

Ces diverses commissions royales d'enquête représentent de très forts déboursés dont une partie, difficilement identifiable aux Communes, est en pure perte. Malgré cela on serait tenté de passer l'éponge si on avait la certitude que les gouvernements s'appliqueraient à tirer le meilleur parti possible de la situation en donnant suite au moins aux principales recommandations de chacune de ces commissions.

Malheureusement les choses ne se passent pas d'habitude ainsi. Les gouvernements, prisonniers de vieilles traditions, peuvent rarement se payer le luxe électoral de sortir des ornières où leur sens démocratique les fige. Puis, il faut l'avouer, souvent ils mettent sur pied une commission royale d'enquête pour sortir d'embarras un ministère quand la soupe est devenue trop chaude, ce qui se produit quand un ministère est plus souvent qu'à son tour sur la sellette ce qui finit par enquiquiner n'importe quel gouvernement.

D'autres raisons aussi expliquent que tant de recommandations valables de ces commissions s'évaporent dans l'oubli. C'est ce qui arrive — quand les commissions royales d'enquête même un "task force" — subordonnent

sans trop de ménagement la politique à l'intérêt général bien compris.

On peut même aller encore un peu plus loin en constatant la situation. Pour un politicien la politique tient presque toute la place dans la vie de chacun de nous. D'aucuns soutiennent qu'au contraire le peuple ne se soucie que médiocrement de la politique. Cette dernière opinion n'est peut-être pas tout à fait exacte, même si, pour l'évaluer, on se réfère au fait que depuis quelques années on intensifie les efforts pour politiser le peuple.

Assez facilement "sensibilisable", le peuple bouge, réagit, surtout lorsqu'une mesure gouvernementale remet en question ses idées ou met en menace de modifier ses habitudes de vie. Plus prompt à réclamer des droits qu'à reconnaître ses responsabilités, sa tournure d'esprit équivaut à un encouragement à l'Etat de ne pas recourir aux grandes mesures qui s'imposent dans un but d'amélioration de la situation en général, ou dans certains secteurs donnés.

Les gouvernements, pour ne pas choquer de front l'électorat, ne mettent pas toujours à profit certaines recommandations importantes que leur font les commissions royales d'enquête. Souvent ils n'agissent pas parce qu'ils savent pertinemment que le peuple n'accepterait pas certains changements proposés, et cela même s'il est le premier à réclamer des modifications en profondeur au nom de la plus élémentaire justice, vertu souvent à sens unique quand il s'agit d'assurer l'équilibre, c'est-à-dire sacrifier sur un point pour recevoir davantage sur un autre.

A. V.
(La Tribune)

Pour assurer la propreté de l'air

Une mesure législative de toute première importance visant à lutter contre la pollution de l'air au Canada, en d'autres termes, un projet de loi sur la propreté de l'air, a été présentée à la Chambre des communes par le ministre des Pêches et des Forêts, l'honorable Jack Davis. M. Davis est ministre désigné du nouveau ministère de l'Environnement.

Le projet de loi sur la propreté de l'air permettra au Gouvernement fédéral de passer à l'offensive, avec la collaboration des provinces, contre la pollution de l'air. Sur le plan économique, la pollution de l'air engendre des frais de l'ordre d'un milliard et demi de dollars par année, affectant, entre autres, le domaine de la santé, celui de l'habitation, de l'entretien des édifices, du blanchissage, du nettoyage, et le reste.

Le projet de loi autorise en fait le Gouvernement fédéral

— à donner des directives nationales touchant l'émission en vue d'aider les provinces et les gouvernements locaux à élaborer des règlements uniformes partout au Canada;

— à fixer des normes spécifiques d'émission pour tous les travaux, entreprises ou commerces tombant sous le coup des lois fédérales;

— à régulariser la composition des combustibles produits ou importés au Canada.

Le projet de loi permet au gouvernement fédéral de conclure des accords avec chaque province dans le dessein de combattre la pollution de l'air sur le plan provincial ou sur le plan interprovincial. En vertu de ces accords, le gouvernement fédéral pourra établir des normes à observer dans chaque cas, de façon à assurer que les objectifs nationaux concernant la pureté de l'air sont atteints et il aura le pouvoir d'intervenir directement en cas d'urgence.

Les sanctions proposées dans le projet de loi peuvent aller jusqu'à \$200,000 en cas de transgression d'une norme nationale régissant les émissions, et jusqu'à \$5,000 par jour en cas de production ou d'importation de combustibles interdits ou de transgres-

sion d'autres dispositions imposées par le projet de loi.

Les objectifs d'une qualité nationale de l'air, basés sur le degré de contamination, seront de trois degrés: "souhaitable", "acceptable" et "tolérable". L'objectif à long terme du Canada est d'amener la qualité de l'air au degré "souhaitable".

Le projet de loi reconnaît la nécessité de surveiller la qualité de l'air dans tout le pays et prévoit le renforcement de l'actuel réseau national d'échantillonnage de l'air, auquel collaborent le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux.

M. Davis a insisté sur le fait que les conversations avec les gouvernements provinciaux avaient fait ressortir que les provinces, bien que s'occupant activement de la lutte contre la pollution de l'air, reconnaissaient en général que l'intervention du gouvernement fédéral était nécessaire dans le cas de problèmes dépassant les frontières provinciales, ainsi que pour l'établissement de réseaux de contrôle, l'encouragement à la recherche et l'établissement d'objectifs et de normes nationales.

M. Davis a déclaré que le gouvernement fédéral s'engage à faire des installations fédérales "des institutions modèles" en ce qui concerne la lutte contre la pollution de l'air.

Toupin cède à la pression et présentera un projet de loi sur le syndicalisme agricole

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Agriculture M. Normand Toupin, a finalement cédé sous la pression des cultivateurs, jeudi, en annonçant qu'il présenterait un projet de loi sur le syndicalisme agricole.

M. Toupin avait été invité à la journée d'étude de l'UCC qui se déroulait au CEGEP Ste-Foy, en banlieue de Québec, et il a révélé que cette nouvelle loi serait présentée à la session qui débutera le 23 février.

Cette journée d'étude des cultivateurs a réuni plus de 1.200 personnes venant de toutes les régions du Québec.

Ce n'est qu'après deux heures de confrontation avec les cultivateurs, et après avoir consulté son collègue, le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, que M. Toupin a pris cet engagement.

En plus de ces deux ministres, 16 députés des partis politiques à l'Assemblée nationale sont venus écouter les griefs des cultivateurs qui revendiquent cette syndicalisation depuis l'automne dernier.

D'autre part, M. Toupin s'est engagé à rencontrer dès lundi les représentants de la Fédération des producteurs d'œufs afin de discuter avec eux d'une nouvelle réglementation régissant la mise en marché de cette denrée.

Politique

De plus, le ministre de l'Agriculture a révélé qu'on avait préparé à son ministère les esquisses de la nouvelle politique agricole du gouvernement.

Selon M. Toupin, cette politique consisterait à retrancher certains programmes actuels et d'utiliser les fonds de ceux-ci pour aider les agriculteurs du nord-ouest québécois, du Saguenay et de la région de Montréal.

M. Toupin n'a pas dévoilé de quelle façon cette aide pourrait être accordée aux cultivateurs de ces régions.

M. Allain

A l'issue de la réunion, le président de l'UCC, M. Albert Allain a affirmé que l'agressivité des interventions avait forcé le ministre Toupin à mesurer l'importance que les cultivateurs apportaient aux changements.

Il est fini, le temps du libéralisme économique, a-t-il lancé, et il est temps que nous soyons consultés.

Le président de l'UCC s'en est également pris au gouvernement provincial qui se laisse influencer par une minorité agissante. M.



Il combat le chômage

M. J.R. Rousseau, président du Collège O'Sullivan, de Montréal, prend les moyens voulus pour combattre le fléau du chômage. A cette fin, il s'est porté acquéreur de 50 pour cent d'une compagnie montréalaise pour procurer des emplois aux diplômés du collège qu'il représente.

Le cardinal Maurice Roy approuve la première tranche du rapport Stryckman

QUEBEC (PC) — L'archevêque de Québec, Son Eminence le cardinal Maurice Roy, a exprimé sa satisfaction, jeudi, à la suite de la publication de la première tranche du rapport Stryckman.

On sait que cette étude, effectuée par le Centre de recherches en sociologie religieuse de l'université Laval, sous la direction de M. Paul Stryckman, traite de la vie personnelle du prêtre du Québec, aujourd'hui.

"C'est avec satisfaction que nous avons reçu ce rapport qui nous permettra de mieux connaître la pensée de nos prêtres, et nous attendons avec impatience la parution du second volume", a dit le cardinal. Selon l'archevêque de Québec, le rapport Stryckman est une véritable mine de renseignements.

Ce rapport a d'ailleurs été le principal sujet des délibérations, lors de la dernière assemblée plénière des évêques, tenue à Québec, mercredi et jeudi. Quelque 25 évêques, ainsi que les prêtres membres des offices du clergé des différents diocèses du Québec, ont participé à cette rencontre. Quatre ateliers de discussions ont alors été formés pour étudier les différents aspects mis en relief par le rapport Stryckman.

Célibat des prêtres

Le communiqué émis jeudi à la suite de l'assemblée contient 17 recommandations. Au sujet de la question fort controversée du célibat des prêtres, l'assemblée a exprimé l'opinion qu'il importait de continuer les études. Les évêques soulignent que certains échecs dans le domaine du célibat des prêtres ne doivent pas faire oublier la situation des époux dont le mariage

n'a pas réussi. "Il y a des implications pastorales sérieuses à aborder une situation sans se pencher sur l'autre", lit-on dans la liste des recommandations approuvées par l'assemblée.

Les évêques se sont d'autre part prononcés en faveur d'une politique de nominations visant à favoriser, dans la répartition des prêtres, des regroupements d'individus qui ont le goût de l'initiative et qui puissent vraiment conduire à terme des expériences qui soient dignes d'espérance pour la vitalité des communautés religieuses. Le cardinal Roy a expliqué que cette recommandation avait pour but, en quelque sorte, de permettre la formation d'équipes de prêtres adaptés aux conditions de vie du milieu où ils sont appelés à oeuvrer.

Autres recommandations

Les évêques proposent également qu'une étude soit entreprise afin de faciliter l'accès au sacerdoce, face aux exigences nouvelles de l'Eglise et du monde.

Ils ont aussi exprimé le vœu que le comité épiscopal du clergé voit à ce que les supérieurs des grands séminaires et les doyens des facultés de théologie, de concert avec les commissions d'études déjà existantes, se réunissent régulièrement pour promouvoir l'adaptation des séminaires aux besoins de l'Eglise et du monde d'aujourd'hui.

Ils soulignent, d'autre part, que pour assurer une préparation théologique adéquate des candidats au sacerdoce, il faudrait veiller à ce qu'il y ait toujours au sein des facultés et des grands séminaires, des hommes qui, en plus d'être de bons théologiens, aient dans leur enseignement une préoccupation pastorale.

Allain faisait allusion au fait que cinq ou six producteurs d'œufs faisaient échec à la solution du conflit et que le gouvernement leur accordait une oreille attentive.

Enfin, M. Allain a soutenu que si le gouvernement n'accordait pas une attention spéciale aux griefs des cultivateurs, ils s'empresseraient de revenir à n'importe quel temps afin de manifester leur présence près du Parlement.

Rencontre possible

Par GERMAIN DION
OTTAWA (PC) — La possibilité d'une rencontre du gouvernement fédéral avec les maires des grandes municipalités, et les provinces, pour discuter du chômage n'est plus apparue aussi éloignée, aux Communes, jeudi.

Le ministre responsable de l'habitation, M. Robert Andras, a en effet déclaré, à des questions de l'opposition, que cette rencontre était "une bonne possibilité", vu les réponses encourageantes qu'il recevait de ses contacts officiels auprès des provinces.

Le gouvernement fédéral ne veut toutefois faire les premiers pas, semble-t-il, estimant que la compétence sur les municipalités relève des provinces.

Interrogé aux Communes par M. Lincoln Alexander (PC — Hamilton-Ouest), à propos de la participation du fédéral à une telle conférence, M. Andras a déclaré: "Si les provinces veulent nous convoquer à une conférence avec les maires et les municipalités, nous serons très heureux d'y participer."

M. Andras a ajouté qu'il avait déjà pris des contacts officiels avec les provinces à ce sujet.

Québec accorde une permission spéciale aux "mineurs" de la province

QUEBEC (PC) — Les "mineurs souffrant d'intoxication alcoolique, de toxicomanie ou de maladie vénérienne peuvent être admis à l'hôpital, à la clinique externe ou à l'urgence, pour le diagnostic ou le traitement, sans l'autorisation de leurs parents ou de leur tuteur".

Cette nouvelle directive que le Dr Jacques Brunet, sous-ministre des Affaires sociales, vient de transmettre aux directeurs généraux de tous les hôpitaux du Québec précise en outre que les hôpitaux ne "pourront divulguer des renseignements à qui que ce soit, au sujet de l'admission d'un mineur, ou des soins reçus par lui que dans la mesure où il y consentira".

"Il suffit de visiter un hôpital dans le temps du Carnaval pour se rendre compte que le problème existe", a dit le Dr Laberge, soulignant que 90 pour cent des gens hospitalisés durant cette période pour ce genre de maladies sont des mineurs.

Pour sa part, le Dr André Boudreau, directeur de l'OPATAT a dit qu'il s'agissait là d'une mesure heureuse et d'un élargissement souhaitable, en ce sens que pour la première fois, les jeunes pourront avoir confiance dans l'hôpital et accepter de se faire traiter pour ce genre de maladies qui ne sont pas plus "honteuses" que les maladies cardiaques.



Un "portrait officiel"

Un professeur d'un des nombreux Cégep de la métropole montre fièrement à deux de ses collègues ce qu'il a classifié de "portrait officiel" du ministre de l'Éducation de la province, M. Guy Saint-Pierre. Les policiers ont dû être dépêchés aux bureaux de la Commission scolaire de Montréal afin d'évincer les enseignants qui y tenaient un "sit-in".

NOS LECTEURS QUI PARTICIPERONT AU TIRAGE de \$100 cette semaine

Tirage du 15 février 1971

751 - Daigneault, Eva	236 Bouthillier, St-Jean	764 - St-Jean, Richard	419 Boyer, app. 3, St-Jean
752 - Tremblay, Laurent	495 Masseau, Iberville	765 - Racine, Gilles	272 Providence, Granby
753 - Hébert, René	R.R. 5 (11e Rang) Granby	766 - Ménard, Césaire	536 Lafleche, Granby
754 - Gaudreau, Rosario	193 Paré, Granby	767 - Guertin Rosalba	Village St-Angèle de Monnoir
755 - Bombardier, Claire	60 Dufferin, Granby	768 - Roy, Joseph	257 - 4e Ave., Iberville
756 - Hamelin, J. Louis	373 St-Charles S., Granby	769 - Chaput, Lucien	263 Denison O., Granby
757 - Beauregard, Armand	1550 Bourassa, St-Hyacinthe	770 - Nadeau G.	55 Principale Granby
758 - Danis, Mme G.	645 St-François, Granby	771 - Gervais, Jocelyn	247 Bérard, Granby
759 - Payette, Manon	263 - 5e Ave., Iberville	772 - Beaudry, Arthur	266 St-Charles Sud, Granby
760 - Bourgault, Daniel	203 Church, Cowansville	773 - Lavallée, Etienne	11e Rang, St-Valérien
761 - Roy, Emile	R.R. 3 Chemin Lemieux, Granby	774 - Morin, Eugène	428 Boul. Boivin, Granby
762 - Dauphin, Pierre	5 Cyr, Granby	775 - Dutil, Louis	
763 - Sansoucy, Jacques	101 Nord Road, St-Paul		

Tirage du 16 février 1971

776 - Aubry, Pierre	208 Nesbitt, Cowansville	789 - Roussin, Richard	rue Montcalm, Valcourt
777 - Fausse, Raymond	244 St-Jacques, Granby	790 - Locas, Pierre	7545 Lemire, St-Joseph
778 - Tremblay, Yvon	Rang Double, St-Pie de Bagot	791 - Bernard, Théodore	1310 St-Paul St-Césaire
779 - Jolin, Edmond	250 Robinson Sud, Granby	792 - Cloutier, Maurice	9e Rang R.R. 5, Granby
780 - Bernier, Réal	115 Royale, Cowansville	793 - Maurice, Jacques	rue Principale, Bedford
781 - Claude M.	2130 Bernier, St-Hyacinthe	794 - Leveault, A.	Rest. LaSalle, 195 Parc, Granby
782 - Dion Elidor	Adamsville	795 - Trahan, Henri	470 Boyer, St-Jean
783 - Simard, Patrick	283 Bérard, Granby	796 - St-Martin, Marcel	687 Denison O. Granby
784 - Breton, Adélard	325 Thout, Iberville	797 - Jacques, Ovil	350 Desgranges, La Providence
785 - Dinel, R.	51 Vernon, St-Jean	798 - Côté Yvonne	34 St-Charles Sud, Granby
786 - Hamel Sylvio	297 Déragon, Granby	799 - Bonnette, G.	287 Vanier, St-Jean
787 - Robert, Gérard	430 St-Jacques Granby	800 - Pelchat, Gérard	233 Roy, Granby
788 - Stratford, Gérard	rue St-Joseph, Valcourt		

Tirage du 17 février 1971

801 - Gemme Richard	rue Thérberge, Marieville	813 - Boucher, R.A.	415 Rivière, Cowansville
802 - Steel Heddie Co.	310 St-Hubert, Granby	814 - Kéroack, M.	Rest. Bon Accueil, St-Jean
803 - Thérberge, Wilfrid	448 Dieppe, Douville	815 - Beausoleil, Roland	402-2e ave., Iberville
804 - Caouette, Onil	1303 rue Sud, Cowansville	816 - Casavant, Joseph	83 Jeanne d'Arc, Granby
805 - Santerre, Marcel	208 Church, Cowansville	817 - Bisailon, Léo	184 Albert, Granby
806 - Tessier, Timothée	C.P. 86 Rougemont	818 - Guay, M.	217 Bell-app. 1-Cowansville
807 - St-Hilaire, Normand	323 Papineau, Granby	819 - Lachance, Louis	42 Séminaire, St-Jean
808 - Duquette, Jacques	889 Ave Delage, app. 2-St-Foy, Québec	820 - Forand, Gaston	39 RobisonN., Granby
809 - Roireau, Camille	R.R. 2, St-Césaire	821 - Ferland, Joseph	29 rue Roy, Granby
810 - Gemme, Alfred	526 Douville, Granby	822 - Ecole Ste-Marie	90 Laval, Granby
811 - Pariseau, Roger	29 Bessette, Iberville	823 - Pelletier, Richard	8 St-Joseph, Granby
812 - Allard, R.	154 Dion, Cowansville	824 - Gosselin, Gisèle	162b Cartier, Granby
		825 - L'Espérance, Roger	rue Montcalm, Valcourt

Tirage du 18 février 71

826 - Lacasse, Normand	147 Québec, Cowansville	839 - Mercier, P. Emile	388 Rivière, Cowansville
827 - Trudeau, Jean Paul	67 Collin, St-Jean	840 - Turcotte, Antonin	807 - 2e Rue, Iberville
828 - Viens, André	134 A St. André, Granby	841 - Milette, T.	rue Paul Sauvé, Cowansville
829 - Renaud, Maurice	431 Lebeau, St-Jean	842 - Cyr, Lucien	121 Tremblay, Iberville
830 - Chagnon, Marguerite	179 Principale, app. 3 - Granby	843 - Clermont, Juliette	434 Boul. Boivin, Granby
831 - Bonneau, Rolland	2625 Pagé, St. Hyacinthe	844 - Gagnon, Guy	2645 St-Joseph, St. Hyacinthe
832 - Station Gulf	202 Sud, Cowansville	845 - Robert, M.	3e Avenue Rougemont
833 - Geoffrion, Albert	St. Marc, Cte Verchères	846 - Dufresne, Claude	415 Sud, Cowansville
834 - Poussard, Gilles	2 rue Court, Granby	847 - Raymond, Georges	279 Champlain, St-Jean
835 - Huard, Elphège	37 Pinsonneault, St-Jean	848 - Rouillard, Camille	rue Montcalm, Valcourt
836 - Cartier, Colette	1035 Bourdages, St-Hyacinthe	849 - Frères Instruct. Chrétienne	88 Pacifique, Farnham
837 - Piette, Maurice	1988 Mercier, St-Jean	850 - Myre, L.	124 Champlain, Granby
838 - Nadeau, Dr. J.D.	1100 Carillon, Douville		

Tirage du 19 février 1971

851 - Boucher, Roger	134 Ottawa, Cowansville
852 - Petit Conrad	Notre-Dame des Champs, Valcourt
853 - Desparts J.-Paul	Curé - Bedford, P.Q.
854 - Choinière Lovina	4337 - Delormier, Montréal
855 - Carreau, Nicole	125 Ave Dupuis - Mont St-Grégoire
856 - Bessette Léon	157 Gouin, St-Jean
857 - Larivière Rita	7b Queen, Granby
858 - Martel, Claude	1114 Gladu, Marieville
859 - Raymond, Maurice	377-8e Ave., Iberville
860 - Force, C. Howard	279-1ère rue Iberville
861 - Paquette Raymond	95 Marquette, Ste-Rosalie
862 - Thisdale, J. Claude	438 St-Luc, Granby
863 - Blais, Gérard	175 St-André, Granby
864 - Grondin, M.	568 Cowie, Granby
865 - Richer, Ronald	442 Foch, Granby
866 - Malboeuf, Armand	315 Bernard, Cowansville
867 - Perreault, Félix	332 St-Viateur, Granby
868 - Parent, Horace	400 St-Hilaire, Farnham
869 - Richard, Georges	19 Grand Bernier, St-Jean
870 - Benoit, Raymond	158 Dollier, No. 3 - St-Jean
871 - Surprenant, Roland	1529 Sud, Cowansville
872 - Grenier, Emilien	110 Authier, Granby
873 - Chabot, Georges	R.R. No 2, St-Césaire
874 - Courtemanche, G.	rue Principale, St-Dominique
875 - Brunelle, Alcide	175 Empire, Granby



M. Conrad Giguère gérant de Mon Colonel Kentucky de notre ville, a procédé au tirage des noms publiés aujourd'hui.

ASSURANCES EN VIGUEUR • \$1 MILLIARD 365 MILLIONS (\$1,365,084,388)

SOMMES VERSÉES AUX ASSURÉS

OU À LEURS BÉNÉFICIAIRES • \$9 MILLIONS (\$9,100,655)

REVENU TOTAL • \$24 MILLIONS (\$24,058,052)

ACTIF DE LA COMPAGNIE • \$93 MILLIONS (\$93,126,155)

RENDEMENT NET SUR PLACEMENTS • 6.91%

Chaque détenteur de police recevra son exemplaire du rapport annuel.

L'ALLIANCE
MUTUELLE-VIE
A FAIT RAPPORT
À SES ASSURÉS
SUR L'EXERCICE 1970

SIÈGE SOCIAL : 680 OUEST, RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL 110 • (514) 849-2491

LES INSCRITS À Blue Bonnets

1ère course — Trot — A réclamer — Bourse: \$1,200.	
9-Sergeant Rm. S. Bourgeois	3 5 3 212.4
4-Côté Mir. A. Desjardis	3 5 3 212.4
3-Bey Spirit. A. Bédard	6 2 1 —
6-Diller Duke. J.C. Laroque	3 7 5 —
1-Lady Flemington. Gendron	3 7 5 —
9-Loviest Mir. M. Dostier	9 9 9 —
7-Sandy Glen. M. Lefebvre	7 8 4 —
5-Tidy Rose. M. Gingras	7 7 8 —
2-Cornish Horn. —	8 8 6 —

2ème course — Amble — A réclamer — Bourse: \$1,200.	
9-Tachoun. M. Lachance	1 1 2 211.2
1-Willor Dolly. —	2 2 6 —
3-Mr. Joe Castle. M. Turcotte	5 4 5 —
4-Mandfield. R. Paradis	3 2 4 —
6-Brushoff Wick. F. Nadeau	9 2 1 —
2-Lehissa Tarachan. Pelletier	8 3 6 —
7-Shadydale Super. P. Fillion	7 8 4 —
5-Patrick Chief. J. Foley	4 3 3 —
8-Nosey Brother. S. Grise	4 8 4 —

3ème course — Amble — A réclamer — Bourse: \$1,900.	
3-Bullet Star. N. Lachance	1 1 2 —
6-Pec. R. White	5 2 3 —
5-Speedy Sain. C. Patry	5 2 3 —
4-Pompier Bill. Gendron	6 1 2 —
2-Key Pebble. W. Bourgeois	3 3 5 —
1-Lady Farr. G. Fillion	3 3 5 —

4ème course — Trot — Bourse: \$1,500.	
2-Braden Luck. J. Jacques	2 2 3 210.4
6-Azola Mir. M. Lachance	4 3 1 210.3
3-Isabelle War. God. Dostie	3 5 4 —
7-Tasha Lind. Desjardis	3 2 2 —
1-Gentleman Mir. P.E. Alain	2 4 1 —
5-Todd Mike. P. Caldwell	5 1 5 212.4
6-Mighty Hott. G. Fillion	8 9 6 —
3-R.D.'s Ike. A. Bédard	8 9 6 —

5ème course — Amble — A réclamer — Bourse: \$1,200.	
4-Earlise. S. Grise	2 1 3 213
3-Brewers Glen. M. Lefebvre	4 3 1 210.3
2-Admirable Pick. F. Nadeau	8 1 4 214
3-Green River. Rulh	3 2 6 —
7-Bin Beau. C. Gendron	1 3 1 212.4
1-Celestial Air. V. Bourgeois	5 3 7 —
5-Savvy Band. A. Lavoie	1 6 1 211.1
8-Mertz Western. —	1 6 1 211.1

6ème course — Amble — A réclamer — Bourse: \$1,300.	
3-The Grey Tycoon. A. Bouchet	2 3 6 —
5-Mr. Morry. —	7 6 6 —
7-Marguerite. Tracy. F. Lachance	4 3 4 —
4-Master Brown. A. Desjardis	7 3 3 212
2-Flying Hawk. G. Fillion	2 7 1 215.3
1-Houdini. Beauchemin	2 8 7 —
6-Goody Buckeye. Martineau	8 9 7 —

7ème course — Amble — A réclamer — Bourse: \$1,200.	
9-Hi Clark. R. O'Dwyer	4 3 1 211.3
2-Mamase. M. Lefebvre	7 6 8 211.4
1-Caporal Tracy. F. Lachance	4 3 4 —
3-Grand Victor. C. Bouchette	4 3 4 —
7-R.J. Adios. G. Bardier	6 5 7 —
5-P.D. Demon. B. Côté	9 7 2 214.1
6-Diller Sport. J.C. Laroque	9 7 2 —
4-Armour Balzer. D. White	7 8 7 —
8-Mazie Ellen. C. Gendron	3 7 7 —

8ème course — Amble — Bourse: \$2,000.	
1-Bravo Angus. R. Bardier	2 3 6 —
7-Betsies Dream. D. Normandin	2 3 3 219.1
3-Albe Brookdale. G. Gendron	3 2 1 207.4
6-Top Deck. Labell. G. Broseau	4 3 4 —
4-Alpha Cape. G. Fillion	6 5 1 208
2-The Trouble Maker. P. Gauthier	5 8 1 —
5-Royal Bachelor. B. Côté	5 8 1 —
6-Speedy Ed. —	4 3 3 —

9ème course — Trot — Bourse: \$2,500.	
2-Ralphus Mr. S. Bardier	3 4 3 —
1-Troubadour. R. White	3 4 3 —
7-Harlan Mary. D. Macavich	6 1 1 210
6-Matthew Hanover. P. Robillard	4 2 2 209.1
5-Temple. W. Bourgeois	9 2 5 210.3
1-Mr. Supra. D. Normandin	4 5 6 —
4-Telstar Hanover. —	5 5 4 —
8-Scotch Admiral. M. Lachance	5 5 4 —

10ème course — Amble — Bourse: \$1,300.	
3-Eternal Margaret. Caldwell	6 8 3 —
7-Valley Mister. C. Bouvrette	3 3 3 —
5-Miss Adioswind. J. Hébert	3 3 3 —
6-Scott Deb. B. Desjardis	2 2 2 —
9-Madge Magic. S. Grise	1 2 2 —
1-Pedro Hanover. G. Pelletier	3 1 1 —
2-Golden Willow. J.M. Savard	4 4 2 —
8-Mosby Hanover. J.G. Broseau	7 6 3 —
4-Rhythm Dream. A. Hanna	7 6 3 —

32 équipes au tournoi Mosquito de Richmond

RICHMOND — Tout est maintenant prêt pour accueillir les 32 équipes, ainsi que les milliers de spectateurs, attendus au 8e Tournoi Provincial Moustique de Richmond, qui débute le 25 février prochain.

La compétition s'annonce intéressante et on prévoit une chaude lutte dans chacune des 3 classes. L'édition de cette année présentera une programmation bien équilibrée. Les champions de la classe "A" de l'an dernier, Drummondville, feront face à beaucoup plus d'opposition, puisque 12 équipes tenteront leur chance pour la coupe "Maire de Richmond".

L'autre équipe couronnée l'an dernier était Ashbois; elle nous revient encore et devra vaincre des équipes comme St-Hyacinthe, Thetford, ou Lafleche si elle veut se mériter l'honneur de la coupe "Chambre de Commerce" dans la classe "B".

Pour ce qui est de la classe "C", c'est la première fois qu'elle existe dans le tournoi des Moustiques à Richmond;

elle est formée en majorité d'équipes de l'ancienne classe "B", lors que le tournoi ne comptait que 2 sections. Le champion "71 de ce dernier groupe sera couronné parmi les 14 équipes qui batailleront pour la coupe "Association Sportive de Richmond".

OBJECTIFS

Les Organisateurs ont atteint un premier objectif en recevant l'inscription de plus de 32 équipes. L'autre but visé est celui du nombre de spectateurs; en effet on espère que plus de 4,000 personnes assisteront aux 29 joutes régulières du tournoi, ainsi qu'à la messe rythmée célébrée dimanche à 12.30 P.M. à l'Aréna de Richmond. Une autre attraction au programme est la présentation d'une joute d'Atomes avant le début des finales dimanche le 28. C'est un rendez-vous pour toute la population sportive du Québec, c'est à Richmond, du 25 au 28 février que les Moustiques seront en vedette.

Bienvenue à tous.

Des difficultés aux E.-U.

NEW YORK (AFP) — Hormis les jeux panaméricains de Cali, Colombie (30 juillet - 13 août) qui constituent le sommet de leur année sportive, les Américains éprouvent les pires difficultés à mettre au point leur calendrier athlétique international, pour l'été, faute de dates disponibles ou de soutiens financiers.

Trois grandes rencontres sont, en principe, prévues pour juillet et août, encadrant les jeux de Cali et leur période préparatoire. L'annuel match avec l'URSS qui reste le plus populaire, une première confrontation avec l'Afrique et enfin le biennal Amériques-Europe qui semble être le plus problématique des trois.

Seul le match contre l'Afrique est actuellement définitif. Il aura lieu les 16 et 17 juillet à Durham, en Caroline du Nord, en plein stage de l'équipe des Etats-Unis d'athlétisme préparant les Jeux Panaméricains. Cette la demande des Africains, cette

première confrontation sera exclusivement masculine.

Le match contre les Soviétiques qui doit avoir lieu avec le concours d'une troisième équipe — vraisemblablement le Commonwealth britannique — n'est pas encore définitivement conclu. Il est prévu pour les 10 et 11 juillet à Los Angeles mais les patronnages dont il bénéficiait par le passé sont encore incertains.

Enfin, Amériques-Europe qui ne peut être disputé qu'après les Jeux Panaméricains, soit dans la période défavorable de la deuxième quinzaine d'août, fait circuler des rumeurs les plus contradictoires. L'amateur athlétique union a formellement démenti que le match était annulé, mais ne peut cacher que son avenir est des plus incertains.

Ni dates ni lieu n'ont, en effet, encore été fixés à cette période déjà avancée de l'année.



"Volley-Ball"

Dans le cadre du sport scolaire à la Régionale Meilleur, la polyvalente Immaculée-Conception a présenté un tournoi inter-écoles volley-ball. Sur cette photo, on reconnaît les instructeurs et capitaines des équipes victorieuses qui iront représenter notre Régionale samedi le 20 février à Beolil, lors des rencontres inter-régionales des Cantons de l'Est. De gauche à droite: Michel Pollender, du Mgr Prince (Midget garçon); Maurice Bernier, du Sacré-Coeur (Juvénile garçon); Guylaine Audette, du St-Césaire (Bantam fille); Sylvie Dolbec, du St-Césaire (Midget fille); Marie Brodeur, du St-Césaire (Juvénile fille); A. l'arrière: Gerson Fois, instructeur du Mgr Prince; Bertrand Meunier, responsable du volley-ball à la régionale et Jean Côté, instructeur des équipes de St-Césaire.

...on en parle...

Le club de chasse et pêche de Farnham tiendra un concours de pêche sur glace dimanche au lac Champlain. Cette activité était prévue pour le 14 février dernier, mais elle avait été contre-mandée à cause de la température. La pesée officielle se fera à l'hôtel Missisquoi, de 16 h. à 19 h. Des trophées seront remis aux vainqueurs. A ne pas oublier également, le cours sur le maniement des armes à feu, le 23 et 25 février au local du club.

Les adeptes de la pêche auront l'occasion de montrer leurs talents, en participant au tournoi de pêche sur glace organisé par le club chasse et pêche de Cowansville. Le tout se déroulera au Lac Selby.

Les Dynamiques de Cowansville ont surpris les Braves de Bedford avec une décisive victoire de 8-2. A l'issue de la rencontre, les joueurs de Jean-Marc Pinsonneault révaient aux séries éliminatoires.

La direction des Voyageurs de Cowansville, admettra gratuitement tous les étudiants possédant leur passe, lors de la dernière joute locale.

Les Lions de la Ferronnerie Cowansville participeront au tournoi Pee Wee de Valcourt à la fin du mois.

Qui remportera le titre de recrue de l'année dans le circuit Montréal junior? Nous avons posé cette question à plusieurs Maskoutiens, et ces derniers furent unanimes: Paul-André Paris.

Voilà certainement un gars qui fera parler de lui au cours des prochaines saisons. Deuxième au classement des compteurs de l'équipe, Paris nous épate à chaque joute avec du hockey de toute beauté.

Le repêchage universel verra certainement Paris passer à une équipe du circuit Junior A du Québec.

Le hockey junior n'est pas mort à St-Hyacinthe, loin de là. Les présentes séries captent l'attention de nos gens, qui se font de plus en plus nombreux aux joutes locales.

Contrairement à ce que plusieurs pensent, la saison 70-71 du St-Hyacinthe Pepsi n'est pas un désastre du côté financier. Malgré la faible moyenne d'assistance, il appert que le rapport du trésorier sera des plus satisfaisants.

Cette situation sera en grande partie due au support accordé par des maisons d'affaires de notre ville. La vente d'annonce pour le programme souvenir a également rapporté de gros sous.

A ceux qui croient que le St-Hyacinthe Pepsi est en est à sa dernière saison d'activité, nous leur disons qu'ils sont dans l'erreur. L'équipe du président Bernard Lamontagne nous reviendra l'automne prochain.

Jean-Marie Fontaine se la coule douce sur les plages de la Floride. Le publiciste du St-Hyacinthe Pepsi est en repos pour une période de deux semaines. Un autre qui nous reviendra avec un teint bronzé.

Yves Chabot est également en vacances. Yves n'a toutefois pas perdu ses habitudes coutumières. On le voit régulièrement aux joutes du St-Hyacinthe Pepsi. Il appert que Yves ira passer quelques jours à Québec, pour voir de près le carnaval et le tournoi Pee Wee.

Claude Marchesseault et Pee Wee M. O. David sont deux noms synonymes. Claude mange du hockey si bien qu'il a décidé de prendre une semaine de vacance pour accompagner les siens à Québec.

Sportifs-Labatt

Dufresne champion

GRANBY — Le puissant Garage Dufresne s'est assuré le championnat de cette populaire ligue de hockey par 4-1 au match de dimanche à l'Aréna Maheu, remportant une belle victoire d'équipe de 7 à 1 aux dépens du Gervais Sports. Les punitions ont coulé le Gervais Sports, alors que les joueurs du Garage Dufresne y allaient d'une formidable performance pour s'assurer le championnat de la ligue.

Pour les vainqueurs, Raynald Gingras et Serge Tétrault y sont allés de deux buts chacun, et Michel Robert, Gilles Messier et Fernand Martel comptaient les autres. Des mentions d'assistances furent décernées à Jacques Paradis, Gilles Bergeron et Jean-Paul Bergeron. Pour le Gervais Sports, l'unique filet fut compté par Michel Blanchard, aidé de Jacques Ménard et Paul Bergeron. Cette défaite du Gervais Sports le classe définitivement au dernier rang de la ligue.

Dans la deuxième joute, Les Huiles G.R. ont fait match nul

avec les Electriciens du I.B.E.W. (Local 568, au compte de 2 à 2, au cours d'une très belle joute dénuée de rudesse, et où les clubs en présence ont fait preuve d'une belle ardeur au jeu.) Cette joute nulle accord de la seconde place aux Huiles G.R., alors que les Electriciens sont heureux de terminer en troisième place. A remarquer que ces deux derniers clubs en étaient à leur première année dans ce circuit.

Les compteurs des Huiles G.R. sont Claude Fortier et Gaétan Labrecque, et des assistances furent accordées à Réal Jodoin (2) Gaétan Labrecque et Richard Hivon. Pour les Electriciens, Claude Gougeon et Guy Archambault ont compté.

Le dernier programme double de la saison régulière se déroulera vendredi soir à 8 h. 30, et ne changera rien aux positions définitives des clubs. Voici le classement: Garage Dufresne: 22. Les Huiles G.R.: 19. I.B.E.W. Local 568: 16. Gervais Sports: 11.

Le St-Onge acculé au mur

SAINT-HYACINTHE — La série finale du circuit de balon-balle de St-Hyacinthe se poursuit ce soir à l'Aréna locale entre les équipes Ti-Père B.B.Q. et Paul St-Onge.

Cette joute prévue pour 11.00 p.m. verra les hommes de Jean-Guillaume faire face à l'élimination. Le Ti-Père B.B.Q. jouit présentement d'une avance d'une joute dans cette série, par suite d'une victoire de 1 à 0 remportée vendredi dernier, devant une assistance très intéressée.

Paul Lemieux accueillera le retour de Bernard McDuff, le leader défensif du circuit. Ce dernier était absent vendredi dernier, et on a vu la défensive du Ti-Père B.B.Q. malmenée à certains moments. De son côté, Jean-Guillaume utilisera tous ses effectifs à sa disposition pour tenter d'arracher une victoire indispensable.

Si on se réfère aux statistiques de la dernière saison, on s'aperçoit que le St-Onge n'a rien fait qui vaille dans les joutes l'opposant au Ti-Père B.B.Q. cette dernière équipe a d'ailleurs connu une saison exceptionnelle avec neuf gains contre aucun revers. Lemieux et les siens ont conservé cette fiche vierge avec deux victoires en demi-finale. Une victoire du St-Onge lui permettrait d'enregistrer un exploit qui pourrait passer aux archives du circuit.

Les Torinos en avant

COWANSVILLE (L.L.) — Les Torinos du garage Dérégion ont débuté la série finale de la ligue Dépression de Cowansville du bon pied, en remportant une difficile victoire sur les Woodchoppers d'East Farnham au compte de 5-3.

L'exceptionnel performance de René Fortin, avec le truc du chapeau, a considérablement aidé la cause de son équipe. Irénée Dion et Marcel Leblond complétèrent le pointage. Aux dires de l'instructeur, Paul Houle, la série va être longue et pénible mais croit que ses Woodchoppers vaincront les champions de la saison régulière en sept parties.

La rencontre donna lieu à des élan passablement partagés et les deux cerbères ont excellé à tour de rôle avec des arrêts prodigieux. Camille Perreault, portier des Woodchoppers, a volé des buts certains à Pierre Bois et Jean-Paul Parcel.

Plus de trois cent personnes ont assisté à cette première partie de la finale et tous étaient enchantés de la performance offerte par les deux formations.

Rappelons aux amateurs que les parties se disputeront le lundi et mercredi soirs au pavillon des Sports Roland Désourdy de Cowansville.

MERCI À:

CLAUDE BERGERON
JACQUES BROCHU
JEAN BROCHU
CLAUDE BRUNELLE
CLAUDE CHAREST
CLERMONT CLICHE
JEAN-JACQUES CÔTÉ
GILBERT DESROSIERS

Mme GABY PLEAU-FORTIN
Mme MIMI GRACE
BERNARD GROLEAU
JEAN-PIERRE HIRSHY
Mme GINETTE LEMIEUX
GEORGES MOREL
JACQUES OUELLET
MARC PETTIGREW
FRANÇOIS PICHARD

THÉRÈSE PROULX
PIERRE RACINE
RODOLPHE ROLAND
JEAN-GUY SAVARD
JEAN-PAUL SAVARY
CLÉMENT SHIELDS
GEORGES VEZINA
GEORGE WEISSAM

La plus belle voiture de l'année et la meilleure, que nul autre ne peut vous offrir. Pour sa qualité et son roulement de tranquillité.

CHRYSLER 7
CHALLENGER 7
DART 7
POLARA 7
CORVETTE 7
SLIPPER 7
DART 7
DART 7

7 VANS du Bell Telephone en SPECIAL

ACHETEZ VOTRE VOITURE USAGÉE OU VOUS POUVEZ AVOIR UNE GARANTIE AUTORISÉE

Achète mieux, qui achète chez Maheu

GRANBY 378-7474 378-6283

WATERLOO 539-1122

ÉPREUVE BANQUE DE MONTRÉAL-INTERNATIONALE



Grâce au dévouement de ces membres du comité des courses, cette étape vers la Coupe du Monde a connu un succès triomphal.

Banque de Montréal
La Première Banque Canadienne

Le divorce a changé de sexe

D'après des statistiques publiées en France, et également applicables au continent nord-américain, à cause de leur similitude, on note qu'en 1920, trois demandes de divorce sur cinq étaient introduites par des

hommes... Mais la proportion des femmes a lentement augmenté au fil des années. En 1950, les pourcentages se sont inversés: les femmes demandant le divorce sont devenues bien

plus nombreuses que les hommes. Et l'écart ne cesse de grandir. D'après les dernières statistiques de 1966, on arrive à un total de 55% de divorces contre 45% de divorces. Devant ce renversement de

la situation, on est en droit de se demander quelle est la raison de cette vague montante de "divorces féminins"? Soulignons au départ, que le climat a changé! Rappelons-nous, l'époque pas très lointaine (environ 3 ou 4 ans) où les séparées et les divorcées, même contre leur gré, étaient considérées, dans bien des milieux, comme des femmes coupables. Mais, les temps ont changé et les "demanderesse" en divorce sont parvenues à vaincre ces barrières.

Mais ce n'est certes pas cette victoire qui pousse des femmes de toutes conditions et tous âges à affronter "l'enfer du divorce": larmes, déchirements, procédures...etc...alors, que se passe-t-il donc?

Les motifs de divorce ne sont ni plus ni moins oppressants quadis. Les sévices ou mauvais traitements exercés sur une personne sur laquelle on a autorité, l'alcoolisme, et l'adultère sont des fléaux de tous les temps.

Ce ne sont pas les causes de divorce qui se multiplient ou changent d'aspect: c'est l'attitude des femmes devant la vie qui s'est transformée. Par rapport à l'homme, elle ne se considère plus comme un objet mais comme un sujet. Divorcer, dans certains cas devient pour elle, une question de dignité.

Ce que la femme acceptait autrefois d'un cœur résigné: hiérarchie conjugale, infériorité, inégalité-elle ne le tolère plus.

"Croit-on, déclarait une fille de divorcée, que les enfants seront plus heureux et courront moins de risques, s'ils doivent, chaque nuit, trembler d'angoisse, voire de panique pour certains, en assistant à des scènes plus ou moins brutales? Certainement pas".

Même les grand-mères suivent le mouvement et divorcent de plus en plus. Le taux des divorces au-delà de quarante ans s'est, au cours de ces dernières années, accru de 8%. L'éducation des enfants terminée, des épouses qui avaient patiemment supporté un mari impossible, n'hésitent plus à le quitter, à un âge même où elles ont peu de chance de refaire leur vie. Ces "divorcées du troisième âge", illustrent bien cette évolution des attitudes féminines dont il faudra tenir compte si l'on veut enrayer la contagion du divorce.



Rencontre prometteuse

Militant activement au sein d'une organisation féminine de Toronto en faveur de l'avortement, Pam Furlotte, âgée de 25 ans (apparaissant à gauche de la photo) a décidé de relever le défi que lui offrait Joan Lusitnam "de l'alliance pour la survie" en acceptant de participer à un débat télévisé sur ce sujet tant discuté. Seront donc en présence, les représentantes de la ligue en faveur de l'avortement sur demande, et les représentantes du mouvement "anti-avortement" qui ont comme thème de ralliement: "La vie débute avant la naissance."

Photo PC

Deux sociétés distinctes s'affrontent au Québec

OTTAWA PC — Selon Mme Jeanne Sauvé, journaliste et écrivain bien connue, la crise d'octobre n'a peut-être pas augmenté les effectifs séparatistes, au Québec, mais on peut déjà discerner un changement significatif d'attitude chez les Québécois. Ils ne se demandent plus tellement ce que le séparatisme pourrait leur apporter, mais bien ce que la Confédération canadienne leur apporte de bon.

Conférencière invitée au Ottawa women's Canadian Club, mercredi, la femme de l'ancien ministre fédéral des Forêts, M. Maurice Sauvé, a d'autre part affirmé qu'elle n'a pas noté de regain fédéraliste non plus chez les Québécois. La situation est tout simplement contraire à celle qui prévalait avant les événements d'octobre: c'est maintenant le fédéralisme qui a remplacé le séparatisme sur la sellette.

Même les politiciens fédéraux canadiens français ne sont plus jugés de la même manière

par l'opinion publique québécoise, a-t-elle ajouté.

"Après s'être révélés, pour un certain temps, comme les sauveurs de la situation, il est étrange de remarquer que les membres québécois du cabinet fédéral ne retrouvent pas autant d'amis dans leur province."

Ce mouvement de désaffection vis-à-vis l'action fédérale est particulièrement manifeste, chez les intellectuels, qui s'en dissocient par groupe entiers, a souligné Mme Sauvé.

PQ-FLQ Mais le Parti québécois a également perdu des plumes dans la tourmente de l'automne québécois, de nombreuses personnes n'ayant pas fait de distinction entre le terrorisme du FLQ et l'action du PQ.

En somme, Mme Sauvé voit le dilemme québécois de la manière suivante: deux sociétés distinctes. La première, émergée récemment de la culture rurale et cherchant sa voie à l'ère industrielle. La seconde,

constituée des plus jeunes éléments du Québec, qui rejette l'héritage ancestral socio-culturel qui lui est dévolu.

Il est certain, affirme-t-elle, que les Québécois n'ont jamais imaginé que le débat linguistique séculaire ouvrirait éventuellement sur le terrorisme international.

Mais il n'en reste pas moins que le FLQ a trouvé sur place une situation révolutionnaire qu'il n'a eu qu'à mousser: de longues années de frustrations francophones devant le traitement fait par les Canadiens à situation de co-existence de deux entités culturelles distinctes.

Disparités

Mme Sauvé ne croit pas que le problème linguistique, si important qu'il soit, constitue le noeud du problème et soit suffisant à entraîner la sécession du Québec. "Il est encore plus vital d'éliminer les disparités économiques régionales", affirme-t-elle.

En conclusion, la conférencière a déclaré que seule une action énergique venant du Québec lui-même permettra aux Québécois d'obtenir, dans la dignité, son morceau d'avenir canadien.

Initiative dans le domaine alimentaire

MONTREAL PC — Un comptoir alimentaire à contributions volontaires doit ouvrir ses portes d'ici la mi-avril dans le quartier montréalais de Rosemont, a-t-on annoncé mardi.

Il s'agit d'une initiative d'une trentaine de citoyens de Rosemont réunis dans une association incorporée sous le nom de "Le rendez-vous du salarier québécois", et dont l'objectif principal est de mettre sur pied des projets à but non lucratif au profit des travailleurs à faible revenu.

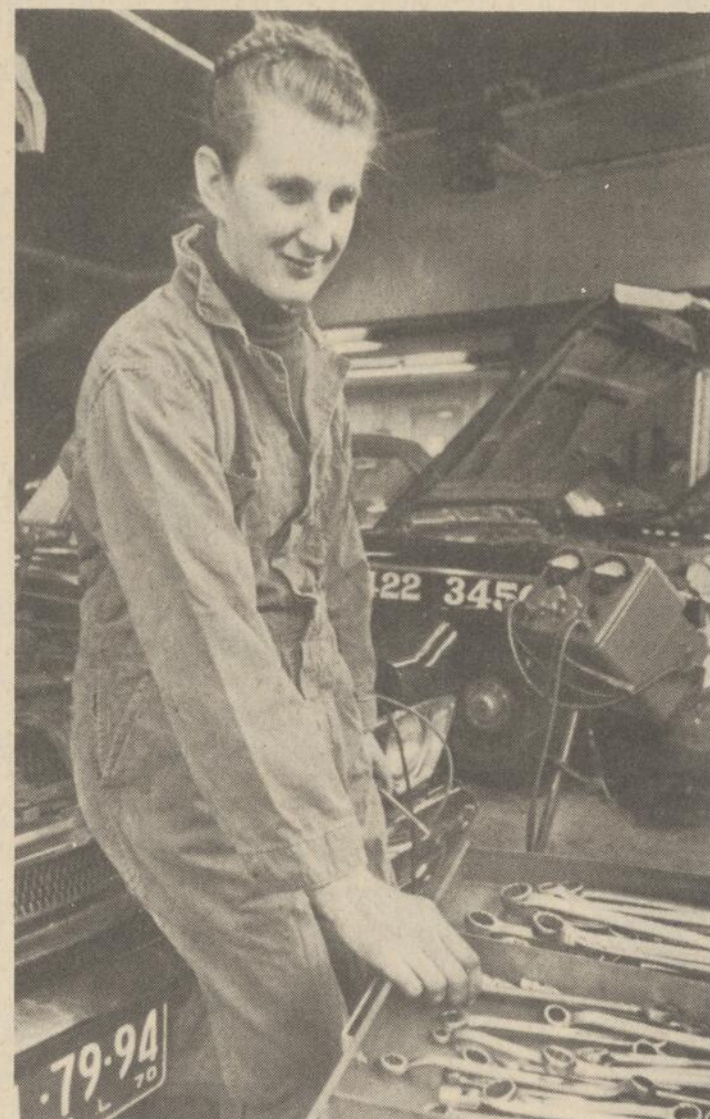
L'entreprise ouvrira ses portes si elle recrute d'ici la mi-avril le nombre minimum de membres pour démarrer, soit 250 familles, et si elle réussit à recueillir les \$20.000 nécessaires à l'investissement initial pour l'achat d'un fond de commerce déjà existant.

"Nous comptons aller chercher les \$20.000 sous forme de

dons ou de subventions auprès d'organismes comme les Caisse populaires, la Fédération des oeuvres, les syndicats, des particuliers, ont expliqué les responsables de l'entreprise au cours d'une conférence de presse. Si nous n'y parvenons pas, nous allons perdre le magasin, à moins de contracter un emprunt, ce que nous voudrions éviter."

La coopérative d'alimentation vendra ses produits au prix coûtant et les dépenses d'opération seront défrayées grâce à une cotisation hebdomadaire égale pour tous les abonnés.

"Une commande que nous vendrons \$25, a-t-on expliqué, serait vendue plus de \$29.62 dans les marchés d'alimentation. Même en payant une contribution obligatoire de \$2 par semaine, on peut encore réaliser une économie de \$2.62 environ."



Une femme mécanicienne

Mary Catling, âgée de 29 ans, est une mécanicienne qui travaille huit heures par jour à la réparation de taxis, à Edmonton. Elle avoue avoir eu de la difficulté à trouver un emploi dans ce genre de travail, à cause du fait qu'elle était une femme.

Photo PC

Dans le monde des femmes

MONTREAL PC — Mme Arthur Rousseau, qui avait collaboré à la fondation des Jeunesses Musicales du Canada, est décédée au cours d'un voyage à la Martinique. Elle était âgée de 66 ans.

Bien connue dans le milieu musical, elle organisait en 1942, à Trois-Rivières, une société de concerts pour les jeunes, et une autre pour les adultes. Plus tard, s'intéressant aux IMC, elle fut déléguée du groupement canadien, successivement à Genève, à Hanovre, à Bruxelles, à Palma de Majorque, à Paris. Dans la capitale française, en 1966, elle présida la journée du Canada dont le but était d'inviter les IM d'Europe à venir au Congrès de Montréal et à visiter l'Expo 67.

Plus tôt, en 1952, elle avait été invitée par la reine Elizabeth de Belgique à assister pendant trois semaines à Bruxelles au concours international "Reine Elizabeth".

Mme Rousseau avait déjà donné des cours d'initiation à la musique et aux beaux-arts dans des maisons d'enseignement à Trois-Rivières, et participé à une équipe de travail de la radio-scolaire, section musique, à Radio-Canada.

Elle occupa plusieurs postes dont celui de vice-présidente de la Fédération internationale des Jeunesses Musicales, présidente nationale des IMC, et membre du conseil d'administration de l'Institut Canadien de l'éducation des adultes.

Les obsèques auront lieu samedi à Trois-Rivières.

Directrice d'information au musée d'Ottawa

OTTAWA PC — Janine Smither, qui a étudié les beaux-arts à Florence, Venise et Rome, manifeste de l'enthousiasme en regard de ses nouvelles fonctions comme directrice de l'information à la Galerie Nationale d'Ottawa.

Domiciliée au Canada depuis 15 ans, Mlle Smither avait passé les premières années de sa vie à suivre son père, un ingénieur dont le travail le conduisait en différentes villes, depuis Paris à Canton, Hong Kong à Londres.

"Avant d'avoir atteint l'âge de 18 ans, j'avais déjà fait plusieurs fois le tour du monde" a-t-elle précisé.

En 1956, Janine Smither arrivait au Canada en tant que touriste, avec l'intention d'y passer un an, période la plus

longue marquant ses séjours dans les autres pays. "Le Canada est un pays dynamique, suscitant l'impulsion et l'énergie nécessaires" au dire de Mlle Smither qui est une femme très active. Dans le domaine des sports, elle a une prédilection pour le ski et les promenades en mer. Janine Smither en plus de l'anglais parle couramment le français et l'italien, et se propose d'étudier l'allemand. Mais ses connaissances linguistiques pourtant assez impressionnantes, sont encore moindres en comparaison de celles de son père qui parle sept langues.

Rupture

LONDRES PA — Sean Connery, qui a tenu le rôle titre dans presque tous les films de James Bond, a annoncé à Londres, qu'il vivait maintenant séparé de sa femme Diane Cilento comédienne et écrivain.

"Cette fois, c'est la fin de notre union" a-t-il précisé aux journalistes. "Le couple s'est déjà séparé à quelques reprises. Diane Cilento a quitté la demeure conjugale dans le quartier Putney de Londres, pour s'installer à Wimbledon."

votre horoscope

BELIER du 21 mars au 20 avril

Consacrez cette semaine à votre ambition première. Annexer vos idées avec celles des gens compétents en ce domaine. Soyez tenace et persévérant. Un désir cher est en voie de réalisation.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Semaine favorable pour acheter ou vendre. Combattez votre timidité. Des inconnus vous cherchent et veulent vous aider dans vos projets.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

Détendez-vous! Les affaires vont bien mais ne les pressez pas. Un être cher désire votre présence. Cette personne peut vous apporter une bonne nouvelle.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

Vous vous sentez mélancolique. Combattez votre cafard; il y a des choses plus importantes à développer cette semaine.

LION du 23 juillet au 23 août

Mauvaise semaine. Vous avez les nerfs en boule. Contrôlez vos sautes d'humeur, surtout le soir.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Ne décidez rien avant mercredi. Une bonne nouvelle à la fin de la semaine. Les soirées sont favorables aux confidences.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

Évitez les dettes et les longs engagements. Les soirées vous réservent une déception sentimentale. Feignez l'indifférence.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Mauvaise semaine. On se sert de votre influence. Une personne se faufile jusqu'à vous et vous cause un tort considérable sur le plan social.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

Votre prestige augmente. Vos bonnes intentions ne font aucun doute. Une bonne action vous est remise dans la soirée.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

Ne dépensez pas plus que nécessaire. Toutes vos minutes vous rapportent. Visez le plus haut. Vous faites preuve de grande sagesse.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

* Vos chances d'avenir s'améliorent. On répond à vos desirs. Ne perdez pas de temps. Une rencontre vous rend songeur. Comptez beaucoup sur l'amour; il peut faire des miracles.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars

Vous réagissez favorablement devant une épreuve financière. Attaquez les problèmes de front.

Voyez les NOUVEAUX Modèles de FIXTURES et de LAMPES dans le plus grand Centre d'éclairage de Granby et la région.

SPECIAL \$850 CHACUNE

SPECIAL \$450 CHACUNE

SPECIAL \$1275 ENSEMBLE

SPECIAL \$600 CHACUNE

FRANKLIN CENTRE D'ECLAIRAGE

M. A. LORANGER, gérant

CHEMIN ST-PAUL GRANBY 378-4628

Les Nations unies se penchent sur l'enfance

NATIONS UNIES AFP — Le conseil d'administration du Fonds des Nations unies pour l'enfance a approuvé des crédits de plus de 5 millions pour poursuivre les secours d'urgence et une aide pour la reconstruction au Pérou, en Jordanie et au Pakistan.

Les crédits destinés au Pérou doivent servir à la remise en marche des services pour la mère et l'enfant dans les régions dévastées par le tremblement de terre de 1970, et à la création, à cette occasion, de nouveaux centres sociaux ruraux dans les petites agglomérations.

Les frais de ces projets sont évalués à 1,585,000, dont 500,000 avaient déjà été approuvés et financés par des contributions gouvernementales de l'Allemagne fédérale, des Philippines et de la Suède et des dons privés d'Australie, d'Allemagne fédérale, de France, des Pays-Bas et d'Espagne.

En Jordanie, des crédits de 293,000 ont été approuvés pour l'amélioration des services sociaux pour l'enfance notamment d'hygiène et d'instruction publique désorganisés à la suite des récents troubles dans le pays.

Au Pakistan, le total estimé nécessaire pour une aide d'urgence, après le cyclone de novembre dernier, s'élève à 3,860,000, destinés particulièrement à l'aménagement du ravitaillement en eau pure entrepris dans le cadre du programme gouvernemental de reconstruction du Pakistan, avec la collaboration de la Banque mondiale. Sur cette somme, environ 1,300,000 ont déjà été recueillis, fournis par des contributions gouvernementales de l'Autriche, du Canada, de la France, des États-Unis, de la République fédérale allemande, de la Suède et de la Suisse, et des contributions privées d'Australie, Autriche, Belgique, France, États-Unis, Nouvelle Zélande et Pays Bas.

Le directeur du FISE, M. Henry Labouisse, a demandé en même temps dans une circulaire aux membres du conseil d'administration, l'approbation de crédits de 5,000,000 pour la reconstruction et l'élargissement des services pour l'enfance au Nigeria, en particulier dans les régions affectées par la guerre civile.



L'allure des vacances

La collection de Boussac présentée par des mannequins "hors-pair" fut dévoilée, il y a deux semaines, aux yeux des Maskoutaines et de toutes les dames de la région qui s'étaient rendues à ce défilé mode, au magasin Raoul Gaudet. La photo ci-haut vous donne un aperçu du style "très dégage" préconisé par ce couturier. Quoi de plus pratique pour les beaux jours, que ce genre de "hot-pants" porté avec un blouson assorti. Serez-vous une de ces avant-gardistes qui adopteront cette tenue pour leurs sorties au cours de la journée.

(Photo La Voix de l'Est, Pierre Arpin)

DEMANDEZ-LE... dès AUJOURD'HUI
notre magnifique et très utile
GUIDE DU JARDINIER 50¢
96 pages abondamment illustrées, plus 20 en couleurs naturelles, avec renseignements les plus pratiques pour toutes cultures. Montant remboursable sur achat de \$3.00 ou plus. Inestimable pour tout amateur de beaux jardins.

W.H. PERRON & Cie Ltée
GRAINETIERS & PEPINIERISTES
515 BOUL. LABELLE VILLE DE LAVAL, P.Q.

GRAND DÉFILÉ DE MODE
Printemps-été

Organisé à l'occasion de la remise des diplômes aux graduées des cours de mannequin.

MARDI LE 23 FEVRIER 1971
A 8 h. 30 P.M.

MOTEL LE GRAND-BIEN
700, Rue Principale GRANBY
Prix de présence — Admission \$1.00



Vive la fondue au fromage

Une atmosphère chaleureuse, voilà ce que nous recherchons tous, surtout après avoir dévalé les pentes de ski ! Quoi de mieux pour créer cette atmosphère que de partager entre amis une délicieuse fondue au fromage. Le nom "fondue" illustre très bien ce mets puisqu'il se compose essentiellement de fromage fondu et de vin.

La fondue au fromage, plat national de la Suisse, fut à l'origine plus une nécessité pratique que culinaire. Dans les temps anciens, le fromage et le pain-base de la nourriture suisse à cette époque - étaient faits pendant l'été et l'automne pour être consommés tout l'hiver.

Ces deux produits devenaient si durs qu'il fallait tremper le pain dans du lait chaud ou du vin. Quelques gourmets de l'époque découvrirent que le fromage fondu dans du vin faisait un délicieux mélange dans lequel on trempait le pain.

WATERLOO — La section Waterloo-Warden du Women Institute tiendra sa prochaine réunion le 3 mars, à la résidence de Mme Arthur Bazinet. Au cours de la dernière réunion, on a abordé différentes questions intéressant les membres. La présidence a été confiée à Mme Stanley Mount, trésorière.

BEDFORD — Les membres de la Société d'horticulture de Bedford ont récemment participé à une réunion des plus intéressantes. M.C. Pelletier, l'invité, a alors donné un exposé sur le soin à donner aux fleurs et différentes autres plantes.

IRON HILL — La Ligue féminine de l'Eglise Holy Trinity Church de Iron Hill s'est donnée un nouvel exécutif: Mme W. Mason, présidente; Mme Tom Wilson, vice-présidente; Mme Annie Mason, trésorière; Mme Stanley Mount, trésorière.

FOSTER — Le conseil féminin de l'Eglise anglicane St. James de Foster a lui aussi tenu ses élections. Les officiers sont: Mme Roland Johnston, présidente; Mme Sydney de Solla, première vice-présidente; Mme Albert Whitehead, deuxième vice-présidente; Mme Arthur Mann, secrétaire; Mme Bernard de Solla, trésorière.

GRANBY — Le comité féminin de l'Eglise Unie de Granby tiendra une réunion à 8 h. p.m., le 23 février, à la salle de l'église. Dès qu'on aura écouté l'ordre du jour, il y aura projection de diapositives sur l'Arctique.

KNOWLTON — La Société historique du comté de Brome tiendra une troisième soirée de projection de diapositives sur l'histoire de la région le 23 février, à 8 h. p.m., à Knowlton même.

SAINT-MATHIAS (DNC) — Le comité des loisirs Inc. de Saint-Mathias organise une grande soirée récréative qui aura lieu samedi le 27 février, dans le gymnase de l'Ecole Centrale. L'orchestre invité sera celui de "Denis Charbonneau". Cette soirée est sous le patronage de M. Gérard Vigeant, concessionnaire d'American Motors. Les profits de la soirée seront versés à la chorale de Saint-Mathias. Le prix d'entrée est de \$1.50 et il y aura permis de la Régie pour la soirée.

SAINT-HYACINTHE — Les membres de l'AFEAS Christ Roi auront leur réunion mensuelle, mercredi le 24 février à 7 heures 45, à l'école située sur la rue Concord.

Tous les membres et leurs amis sont invités et sont priés de prendre en note le changement de date de cette rencontre.

COWANSVILLE — Lors de la dernière assemblée des Filles d'Isabelle de Cowansville, la conférencière invitée était Mlle Julie Bourbonnière (infirmière et présidente du comité du bien-être pour la Société Canadienne du Cancer, section Cowansville).

Garde Bourbonnière mentionna que le comité de bien-être a pour but de faire connaître et de rendre accessible au public, les différents services que la société offre au malade cancéreux. Il se compose de bénévoles qui se partagent le travail chacun dans leur sphère.

La présidente doit veiller à la réalisation des différents points du programme du bien-être et à la coordination générale du travail. L'invitation est lancée à toutes celles qui voudraient se joindre à ce comité.

FARHAM (DNC) — Le Club d'Age d'Or de cette localité organise jeudi, le 25 février, en après-midi et en soirée, une "vente aux sous" suivie d'un dîner de magnifiques prix, que pourront se mériter ceux qui se seront procurés des billets au préalable. La direction invite donc par la présente les membres de ce cercle ainsi que toutes les personnes qui n'en font pas partie à se joindre à elles pour cette activité. Mentionnons également que samedi le 20 février, les membres de ce groupement auront leur danse habituelle.

Mme Sylvia Anna Gladu désire profiter de la circonstance pour remercier ici, tous ses amis qui l'ont fêcée, lors de son anniversaire de naissance et de sa réélection au poste de présidente du cercle.

Loi civile et mariage

Ces 2 rencontres se tiendront à la Maison St-Vincent Ferrier de Douville, les 7 et 14 mars prochains, de 13.30 h. à 22 h.

L'inscription doit se faire D'ICI LE 28 FEVRIER.

Le coût de 15.00 dollars par couple pour les 2 rencontres sera payable à la première rencontre.

Le nombre de couples est limité à 12.

Pour l'inscription, s'adresser à Gilles Chauvin, ptre St-Hyacinthe Tél.: 773-6691 (jour) 773-7503 (soir et fin de semaine)

Projet-Mariage est déjà connu par tous les jeunes fiancés du diocèse. Pour répondre plus adéquatement aux besoins de la population étudiante et aux couples qui ne peuvent s'inscrire à ces rencontres, Projet-Mariage offre, pour la première fois cette année, un projet de DEUX rencontres intensives de réflexion et d'échange entre les couples et avec des personnes ressources sur diverses dimensions du projet-mariage: Psychologie et mariage; Sexualité et mariage; Médecine et mariage; Morale et mariage; Vie de foi et mariage; Budget et mariage.

OTTAWA (PC) — Le prix de l'alimentation ont rimpé, en janvier, dans presque toutes les régions canadiennes, renversant ainsi la tendance à la baisse enregistrée à la fin de l'année 1970 dans tout le pays, sauf en Alberta et en Colombie-Britannique.

L'indice des prix dans les régions urbaines, publié hier par le Bureau fédéral de la statistique, montre que la hausse des coûts des marchandises alimentaires a été un élément déterminant dans la remontée générale de l'indice des prix à la consommation, enregistrée dans la plupart des centres urbains.

L'indice régional mesure les changements de prix en tenant compte d'un vaste assortiment de biens et services dans chaque centre, à partir de dix indices calculés séparément. Tous ces indices affichent une hausse pour janvier dans sept centres et restent stationnaires en Saskatchewan et à St-Jean, au Nouveau-Brunswick. Celui d'Halifax est tombé de 0,3 pour cent seulement.

A Montréal et à Toronto, ils se sont accrus de 0,5 pour cent, soit légèrement plus que la hausse de deux cinquièmes pour cent de l'indice national des prix à la consommation.

Loi civile et mariage

Ces 2 rencontres se tiendront à la Maison St-Vincent Ferrier de Douville, les 7 et 14 mars prochains, de 13.30 h. à 22 h.

L'inscription doit se faire D'ICI LE 28 FEVRIER.

Le coût de 15.00 dollars par couple pour les 2 rencontres sera payable à la première rencontre.

Le nombre de couples est limité à 12.

Pour l'inscription, s'adresser à Gilles Chauvin, ptre St-Hyacinthe Tél.: 773-6691 (jour) 773-7503 (soir et fin de semaine)

Projet-Mariage est déjà connu par tous les jeunes fiancés du diocèse. Pour répondre plus adéquatement aux besoins de la population étudiante et aux couples qui ne peuvent s'inscrire à ces rencontres, Projet-Mariage offre, pour la première fois cette année, un projet de DEUX rencontres intensives de réflexion et d'échange entre les couples et avec des personnes ressources sur diverses dimensions du projet-mariage: Psychologie et mariage; Sexualité et mariage; Médecine et mariage; Morale et mariage; Vie de foi et mariage; Budget et mariage.

OTTAWA (PC) — Le prix de l'alimentation ont rimpé, en janvier, dans presque toutes les régions canadiennes, renversant ainsi la tendance à la baisse enregistrée à la fin de l'année 1970 dans tout le pays, sauf en Alberta et en Colombie-Britannique.

L'indice des prix dans les régions urbaines, publié hier par le Bureau fédéral de la statistique, montre que la hausse des coûts des marchandises alimentaires a été un élément déterminant dans la remontée générale de l'indice des prix à la consommation, enregistrée dans la plupart des centres urbains.

L'indice régional mesure les changements de prix en tenant compte d'un vaste assortiment de biens et services dans chaque centre, à partir de dix indices calculés séparément. Tous ces indices affichent une hausse pour janvier dans sept centres et restent stationnaires en Saskatchewan et à St-Jean, au Nouveau-Brunswick. Celui d'Halifax est tombé de 0,3 pour cent seulement.

A Montréal et à Toronto, ils se sont accrus de 0,5 pour cent, soit légèrement plus que la hausse de deux cinquièmes pour cent de l'indice national des prix à la consommation.

Loi civile et mariage

Ces 2 rencontres se tiendront à la Maison St-Vincent Ferrier de Douville, les 7 et 14 mars prochains, de 13.30 h. à 22 h.

L'inscription doit se faire D'ICI LE 28 FEVRIER.

Le coût de 15.00 dollars par couple pour les 2 rencontres sera payable à la première rencontre.

Le nombre de couples est limité à 12.

Pour l'inscription, s'adresser à Gilles Chauvin, ptre St-Hyacinthe Tél.: 773-6691 (jour) 773-7503 (soir et fin de semaine)

Projet-Mariage est déjà connu par tous les jeunes fiancés du diocèse. Pour répondre plus adéquatement aux besoins de la population étudiante et aux couples qui ne peuvent s'inscrire à ces rencontres, Projet-Mariage offre, pour la première fois cette année, un projet de DEUX rencontres intensives de réflexion et d'échange entre les couples et avec des personnes ressources sur diverses dimensions du projet-mariage: Psychologie et mariage; Sexualité et mariage; Médecine et mariage; Morale et mariage; Vie de foi et mariage; Budget et mariage.

OTTAWA (PC) — Le prix de l'alimentation ont rimpé, en janvier, dans presque toutes les régions canadiennes, renversant ainsi la tendance à la baisse enregistrée à la fin de l'année 1970 dans tout le pays, sauf en Alberta et en Colombie-Britannique.

L'indice des prix dans les régions urbaines, publié hier par le Bureau fédéral de la statistique, montre que la hausse des coûts des marchandises alimentaires a été un élément déterminant dans la remontée générale de l'indice des prix à la consommation, enregistrée dans la plupart des centres urbains.

L'indice régional mesure les changements de prix en tenant compte d'un vaste assortiment de biens et services dans chaque centre, à partir de dix indices calculés séparément. Tous ces indices affichent une hausse pour janvier dans sept centres et restent stationnaires en Saskatchewan et à St-Jean, au Nouveau-Brunswick. Celui d'Halifax est tombé de 0,3 pour cent seulement.

A Montréal et à Toronto, ils se sont accrus de 0,5 pour cent, soit légèrement plus que la hausse de deux cinquièmes pour cent de l'indice national des prix à la consommation.

Loi civile et mariage

Ces 2 rencontres se tiendront à la Maison St-Vincent Ferrier de Douville, les 7 et 14 mars prochains, de 13.30 h. à 22 h.

L'inscription doit se faire D'ICI LE 28 FEVRIER.

Le coût de 15.00 dollars par couple pour les 2 rencontres sera payable à la première rencontre.

Le nombre de couples est limité à 12.

Pour l'inscription, s'adresser à Gilles Chauvin, ptre St-Hyacinthe Tél.: 773-6691 (jour) 773-7503 (soir et fin de semaine)

Projet-Mariage est déjà connu par tous les jeunes fiancés du diocèse. Pour répondre plus adéquatement aux besoins de la population étudiante et aux couples qui ne peuvent s'inscrire à ces rencontres, Projet-Mariage offre, pour la première fois cette année, un projet de DEUX rencontres intensives de réflexion et d'échange entre les couples et avec des personnes ressources sur diverses dimensions du projet-mariage: Psychologie et mariage; Sexualité et mariage; Médecine et mariage; Morale et mariage; Vie de foi et mariage; Budget et mariage.

OTTAWA (PC) — Le prix de l'alimentation ont rimpé, en janvier, dans presque toutes les régions canadiennes, renversant ainsi la tendance à la baisse enregistrée à la fin de l'année 1970 dans tout le pays, sauf en Alberta et en Colombie-Britannique.

L'indice des prix dans les régions urbaines, publié hier par le Bureau fédéral de la statistique, montre que la hausse des coûts des marchandises alimentaires a été un élément déterminant dans la remontée générale de l'indice des prix à la consommation, enregistrée dans la plupart des centres urbains.

L'indice régional mesure les changements de prix en tenant compte d'un vaste assortiment de biens et services dans chaque centre, à partir de dix indices calculés séparément. Tous ces indices affichent une hausse pour janvier dans sept centres et restent stationnaires en Saskatchewan et à St-Jean, au Nouveau-Brunswick. Celui d'Halifax est tombé de 0,3 pour cent seulement.

A Montréal et à Toronto, ils se sont accrus de 0,5 pour cent, soit légèrement plus que la hausse de deux cinquièmes pour cent de l'indice national des prix à la consommation.

Loi civile et mariage

Ces 2 rencontres se tiendront à la Maison St-Vincent Ferrier de Douville, les 7 et 14 mars prochains, de 13.30 h. à 22 h.

L'inscription doit se faire D'ICI LE 28 FEVRIER.

Le coût de 15.00 dollars par couple pour les 2 rencontres sera payable à la première rencontre.

Le nombre de couples est limité à 12.

Pour l'inscription, s'adresser à Gilles Chauvin, ptre St-Hyacinthe Tél.: 773-6691 (jour) 773-7503 (soir et fin de semaine)

Projet-Mariage est déjà connu par tous les jeunes fiancés du diocèse. Pour répondre plus adéquatement aux besoins de la population étudiante et aux couples qui ne peuvent s'inscrire à ces rencontres, Projet-Mariage offre, pour la première fois cette année, un projet de DEUX rencontres intensives de réflexion et d'échange entre les couples et avec des personnes ressources sur diverses dimensions du projet-mariage: Psychologie et mariage; Sexualité et mariage; Médecine et mariage; Morale et mariage; Vie de foi et mariage; Budget et mariage.

OTTAWA (PC) — Le prix de l'alimentation ont rimpé, en janvier, dans presque toutes les régions canadiennes, renversant ainsi la tendance à la baisse enregistrée à la fin de l'année 1970 dans tout le pays, sauf en Alberta et en Colombie-Britannique.

L'indice des prix dans les régions urbaines, publié hier par le Bureau fédéral de la statistique, montre que la hausse des coûts des marchandises alimentaires a été un élément déterminant dans la remontée générale de l'indice des prix à la consommation, enregistrée dans la plupart des centres urbains.

L'indice régional mesure les changements de prix en tenant compte d'un vaste assortiment de biens et services dans chaque centre, à partir de dix indices calculés séparément. Tous ces indices affichent une hausse pour janvier dans sept centres et restent stationnaires en Saskatchewan et à St-Jean, au Nouveau-Brunswick. Celui d'Halifax est tombé de 0,3 pour cent seulement.

A Montréal et à Toronto, ils se sont accrus de 0,5 pour cent, soit légèrement plus que la hausse de deux cinquièmes pour cent de l'indice national des prix à la consommation.

Les invités piquent eux-mêmes les morceaux de pain à la fourchette pour les tremper dans la fondue en tournant. Si la fondue devient trop épaisse, un peu de vin préalablement chauffé peut être ajouté. Le caquelon ou plat à fondue repose toujours sur un réchaud alimenté d'un essence d'allumage; un mécanisme spécial permet habilement de contrôler la flamme. On trouve également sur le marché certains réchauds électriques.

Donc n'oubliez pas: pour briser la glace, il n'y a vraiment rien de mieux qu'une fondue ! Pour obtenir un exemplaire de "La fondue" plat de l'amitié", publication 1427, les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada vous suggèrent d'écrire à la: Division de l'Information, Ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa.

Fondue suisse

1 tasse de vin blanc, sec; 1 petite gousse d'ail, écrasée; 2 tasses (8 onces) de fromage suisse râpé, de fabrication canadienne; 1 1/2 c. à table de farine; 1/2 c. à thé de moutarde sèche; 1/8 c. à thé de sel; 1/8 c. à thé de poivre; Pain français, en cubes de 1 pouce.

Chauffer vin et ail dans un caquelon (plat à fondue) jusqu'à ce que le vin commence à

bouillir. Mélanger fromage, farine et assaisonnements, incorporer au vin à cueillerée à table de fromage à la fois en brassant constamment. Cuire jusqu'à ce que le fromage soit fondu et la sauce onctueuse. Piquer les cubes de pain sur une fourchette à fondue et tremper dans la sauce. 4 portions.

Fondue au fromage cheddar

3/4 tasse de vin blanc sec; 1 petite gousse d'ail, écrasée; 4 tasses (1 livre) de fromage cheddar doux ou moyen; 2 c. à table de farine; Pincée de cayenne ou de muscade; Pain français, en cubes de 1 pouce.

Chauffer vin et ail dans un caquelon (plat à fondue) jusqu'à ce que le vin commence à

bouillir. Mélanger fromage, farine et assaisonnements, incorporer 1 cuillerée à table à la fois de fromage au vin en brassant constamment. Cuire jusqu'à ce que le fromage soit fondu et la sauce onctueuse. Piquer les cubes de pain sur une fourchette à fondue et tremper dans la sauce. 4 portions.

Fondue au fromage émulsionné

Suivre la recette de fondue au fromage cheddar. Augmenter la quantité de vin à 1 tasse. Substituer 4 tasses (1 livre) de fromage émulsionné, cheddar ou suisse, au fromage doux ou moyen.

Parachutiste

En mai dernier, Setsuko Watanabe, 31 ans, du Japon,

avait escaladé le versant gauche de l'Everest sur une hauteur d'environ 26,000 pieds, le point le plus élevé atteint jusqu'à présent par une femme alpiniste.

Mme Vaucher, 41 ans, avait commencé à pratiquer l'alpinisme en 1954, pour abandonner l'année suivante lorsqu'elle partit pour Neuchâtel. C'est là qu'elle fit la connaissance de son mari, un professeur de Genève, qui appartenait au même club de parachutistes.

Mais depuis dix ans, le parachutisme a été délaissé pour l'alpinisme, sport que le couple a pratiqué au cours des dernières semaines sur le mont Saleve, en Haute Savoie, dans la région de Genève où les Vaucher habitent maintenant.

Parachutiste

En mai dernier, Setsuko Watanabe, 31 ans, du Japon,

avait escaladé le versant gauche de l'Everest sur une hauteur d'environ 26,000 pieds, le point le plus élevé atteint jusqu'à présent par une femme alpiniste.

Mme Vaucher, 41 ans, avait commencé à pratiquer l'alpinisme en 1954, pour abandonner l'année suivante lorsqu'elle partit pour Neuchâtel. C'est là qu'elle fit la connaissance de son mari, un professeur de Genève, qui appartenait au même club de parachutistes.

Mais depuis dix ans, le parachutisme a été délaissé pour l'alpinisme, sport que le couple a pratiqué au cours des dernières semaines sur le mont Saleve, en Haute Savoie, dans la région de Genève où les Vaucher habitent maintenant.

Parachutiste

En mai dernier, Setsuko Watanabe, 31 ans, du Japon,

avait escaladé le versant gauche de l'Everest sur une hauteur d'environ 26,000 pieds, le point le plus élevé atteint jusqu'à présent par une femme alpiniste.

Mme Vaucher, 41 ans, avait commencé à pratiquer l'alpinisme en 1954, pour abandonner l'année suivante lorsqu'elle partit pour Neuchâtel. C'est là qu'elle fit la connaissance de son mari, un professeur de Genève, qui appartenait au même club de parachutistes.

Mais depuis dix ans, le parachutisme a été délaissé pour l'alpinisme, sport que le couple a pratiqué au cours des dernières semaines sur le mont Saleve, en Haute Savoie, dans la région de Genève où les Vaucher habitent maintenant.

Parachutiste

En mai dernier, Setsuko Watanabe, 31 ans, du Japon,

avait escaladé le versant gauche de l'Everest sur une hauteur d'environ 26,000 pieds, le point le plus élevé atteint jusqu'à présent par une femme alpiniste.

Mme Vaucher, 41 ans, avait commencé à pratiquer l'alpinisme en 1954, pour abandonner l'année suivante lorsqu'elle partit pour Neuchâtel. C'est là qu'elle fit la connaissance de son mari, un professeur de Genève, qui appartenait au même club de parachutistes.

Mais depuis dix ans, le parachutisme a été délaissé pour l'alpinisme, sport que le couple a pratiqué au cours des dernières semaines sur le mont Saleve, en Haute Savoie, dans la région de Genève où les Vaucher habitent maintenant.

Parachutiste

En mai dernier, Setsuko Watanabe, 31 ans, du Japon,

avait escaladé le versant gauche de l'Everest sur une hauteur d'environ 26,000 pieds, le point le plus élevé atteint jusqu'à présent par une femme alpiniste.

Mme Vaucher, 41 ans, avait commencé à pratiquer l'alpinisme en 1954, pour abandonner l'année suivante lorsqu'elle partit pour Neuchâtel. C'est là qu'elle fit la connaissance de son mari, un professeur de Genève, qui appartenait au même club de parachutistes.

Mais depuis dix ans, le parachutisme a été délaissé pour l'alpinisme, sport que le couple a pratiqué au cours des dernières semaines sur le mont Saleve, en Haute Savoie, dans la région de Genève où les Vaucher habitent maintenant.

Parachutiste

En mai dernier, Setsuko Watanabe, 31 ans, du Japon,

avait escaladé le versant gauche de l'Everest sur une hauteur d'environ 26,000 pieds, le point le plus élevé atteint jusqu'à présent par une femme alpiniste.

Mme Vaucher, 41 ans, avait commencé à pratiquer l'alpinisme en 1954, pour abandonner l'année suivante lorsqu'elle partit pour Neuchâtel. C'est là qu'elle fit la connaissance de son mari, un professeur de Genève, qui appartenait au même club de parachutistes.

Mais depuis dix ans, le parachutisme a été délaissé pour l'alpinisme, sport que le couple a pratiqué au cours des dernières semaines sur le mont Saleve, en Haute Savoie, dans la région de Genève où les Vaucher habitent maintenant.

Parachutiste

En mai dernier, Setsuko Watanabe, 31 ans, du Japon,

avait escaladé le versant gauche de l'Everest sur une hauteur d'environ 26,000 pieds, le point le plus élevé atteint jusqu'à présent par une femme alpiniste.

Mme Vaucher, 41 ans, avait commencé à pratiquer l'alpinisme en 1954, pour abandonner l'année suivante lorsqu'elle partit pour Neuchâtel. C'est là qu'elle fit la connaissance de son mari, un professeur de Genève, qui appartenait au même club de parachutistes.

Mais depuis dix ans, le parachutisme a été délaissé pour l'alpinisme, sport que le couple a pratiqué au cours des dernières semaines sur le mont Saleve, en Haute Savoie, dans la région de Genève où les Vaucher habitent maintenant.

Parachutiste

En mai dernier, Setsuko Watanabe, 31 ans, du Japon,

avait escaladé le versant gauche de l'Everest sur une hauteur d'environ 26,000 pieds, le point le plus élevé atteint jusqu'à présent par une femme alpiniste.

Mme Vaucher, 41 ans, avait commencé à pratiquer l'alpinisme en 1954, pour abandonner l'année suivante lorsqu'elle partit pour Neuchâtel. C'est là qu'elle fit la connaissance de son mari, un professeur de Genève, qui appartenait au même club de parachutistes.

Mais depuis dix ans, le parachutisme a été délaissé pour l'alpinisme, sport que le couple a pratiqué au cours des dernières semaines sur le mont Saleve, en Haute Savoie, dans la région de Genève où les Vaucher habitent maintenant.

Parachutiste

En mai dernier, Setsuko Watanabe, 31 ans, du Japon,

avait escaladé le versant gauche de l'Everest sur une hauteur d'environ 26,000 pieds, le point le plus élevé atteint jusqu'à présent par une femme alpiniste.

Mme Vaucher, 41 ans, avait commencé à pratiquer l'alpinisme en 1954, pour abandonner l'année suivante lorsqu'elle partit pour Neuchâtel. C'est là qu'elle fit la connaissance de son mari, un professeur de Genève, qui appartenait au même club de parachutistes.

L'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun provoque une hostilité croissante au pays

LONDRES (AFP) — En quel que jours les chances d'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun ont brusquement diminué au point de semer l'inquiétude au sein du gouvernement.

Cette perspective adverse ne provient nullement cette fois de l'opposition de l'un des six où de difficultés particulières sur-

gies entre les négociateurs de Bruxelles. Elle a son origine dans l'hostilité croissante que le projet rencontre dans l'opinion publique et au Parlement.

L'étonnant discours prononcé samedi dernier par M. Harold Wilson laisse les observateurs perplexes quant aux véritables intentions du chef du parti travailliste. La plupart sont main-

nant certains que l'ancien premier ministre recommandera à ses collègues de voter contre l'accord qui serait signé à Bruxelles, s'il voit la moindre chance de gagner les prochaines élections en suivant simplement le courant populaire.

Dans les milieux parlementaires, on estime que 100 députés travaillistes voteront contre l'en-

trée en Europe de toute manière. Si M. Wilson recommande de voter contre, ce nombre sera au moins double et il ne restera, autour du champion de l'adhésion, M. Roy Jenkins, qu'une trentaine de fidèles.

Issue douteuse

Ceci peut mettre la ratification en danger. En effet, 31 députés conservateurs ont fait savoir à M. Edward Heath qu'ils voteraient contre, quoi qu'il arrive. La majorité conservatrice aux Communes est de 32 voix. Si le traité était adopté finalement, ce ne serait que par une marge si faible que la portée historique de cet événement en subirait un grave préjudice et ne contribuerait certainement pas à convaincre les Européens de l'enthousiasme britannique.

Il ne se passe pas pour ainsi dire pas de jour qu'une attaque nouvelle ne soit déclenchée contre le projet d'entrée. Après M. Enoch Powell, qui affirme que 90 p.c. des Britanniques sont contre, c'est M. James Callaghan qui souligne le changement d'attitude du parti travailliste et laisse présager une volte-face radicale au moment du vote. Hier encore, un député conservateur, Sir Derek Walker-Smith, a réclamé du gouvernement la tenue d'un référendum préalable à toute signature de traité, M. Reginald Maudling l'a refusé, arguant que la constitution donnait au Parlement le droit de décider, y compris la défense du pays et la peine de mort.

Souveraineté

La campagne des anti-Marché commun, après s'être attachée à démontrer jour après jour que le beurre allait doubler de prix sur les tables anglaises si par malheur le pays se joignait à l'Europe, prend maintenant comme thème principal la défense de la souveraineté nationale et joue sur l'orgueil et le particularisme de l'Anglais moyen. Un dessin de Cummings, dans le Daily Express, le jour de la démission de la monnaie, représentant Trafalgar Square nouveau style, où la statue de M. Pompidou remplaçait celle de Nelson et où toutes les inscriptions étaient en français: ceci est fait, disait la légende, pour plaire à M. Pompidou afin qu'il nous admette dans la CEE.

Jeudi on pouvait relever dans le Times la phrase suivante: "... Le marchandage à Bruxelles se révèle évidemment plus serré qu'on n'avait prévu d'abord. M. Pompidou est résolu à obtenir que la Grande-Bretagne paie une bonne part de la subvention à ses fermiers qui sont, à un point presque inimaginable, paresseux, incompétents et malhonnêtes, ne serait-ce que parce qu'ils pourraient voter contre, lui si leur éducation était réduite même d'un millimètre."

Cette phrase est due à M. Bernard Levin, un des commentateurs du quotidien londonien, qui aurait plutôt tendance à défendre en général l'idée de l'adhésion britannique au Marché commun.



La fanfare bat la marche

Plusieurs milliers de postiers britanniques ont organisé une manifestation sur la rue Oxford, à Londres, précédés par quelques membres d'une fanfare. Le groupe se rendait à Hyde Park où des membres haut placés de l'exécutif des postiers leur ont adressé la parole.

Sévère accusation contre les E.-U.

PARIS (AFP) — Le délégué nord-vietnamien à la conférence de Paris, M. Xuan Thuy, a accusé hier les Etats-Unis de préparer une attaque terrestre contre le Nord-Vietnam. Il a évoqué la menace que ces préparatifs constituent également pour la Chine. Le délégué du gouvernement révolutionnaire provisoire sud-vietnamien, M. Nguyen Thi Binh, en a fait autant.

Qualifiant la stratégie américaine de "fuite en avant", M. Xuan Thuy a affirmé qu'après le Cambodge et le Laos, c'est le Nord-Vietnam lui-même que les Américains s'apprêtent à attaquer.

Il en a fourni pour preuves la concentration "d'importantes forces terrestres" sur le 17e parallèle, l'augmentation du nombre des porte-avions et la présence de "marines" embarqués dans le golfe du Tonkin, la reprise des bombardements dans les provinces du sud de la République démocratique du Vietnam.

"Tout cela aboutira à l'extension de la guerre à de nouvelles régions", a conclu M. Xuan Thuy, en soulignant, en guise de mise en garde, que ces préparatifs "menacent en même temps la République populaire de Chine".

De même que Mme Binh, il a d'autre part vigoureusement critiqué les propos "menaçants" tenus la nuit dernière à Washington par le président Nixon.

Pour le reste, tous deux ont à nouveau dénoncé la participation de "fantasmes et de conseillers américains" aux côtés des troupes sud-vietnamiennes au Laos, contrairement aux affirmations américaines.

Le délégué américain, M. David Bruce, leur a opposé un nouveau démenti. "Aucune force de combat terrestre, ni aucun conseiller américain n'a pénétré, ni ne pénétrera au Laos pendant cette opération", a-t-il répété.

De même que son collègue sud-vietnamien, M. Pham Dang Lam, il a également réaffirmé que c'était la présence des forces nord-vietnamiennes au Laos qui avait forcé Saigon à intervenir, avec l'appui des forces aériennes américaines.

Légitime défense

"Cette opération limitée constitue simplement un acte de légitime défense contre une menace qui a duré des années et qui est devenue intolérable", a dit M. Lam. Ce dernier a consacré entièrement son allocution à l'intervention nord-vietnamienne au Laos qu'il a fait remonter à 1954.

Malgré l'apreté de leur polémique, les quatre délégués ont cependant conclu leurs discours par un appel à la négociation.

STEAK-O-RAMA CHARCOAL STEAK JUMBO

RIB	\$1.85
T-BONE	\$1.85
BOSTON	\$1.85

REGULIER

RIB	\$1.50
T-BONE	\$1.50
CÔTELETTES DE PORC	\$1.35

INCLUS

Patates-Dill
Salade aux choux
MERC!

MILLE GRANBY

RESTAURANT
378-4114
VISITEZ
LA CACHETTE PUB
ORCHESTRE DE DANSE
PLAZA GRANBY 378-7225

Nixon lance de sévères avertissements à Hanoi

Par FERNAND MOULIER

WASHINGTON (AFP) — La conférence de presse du président Nixon de mercredi après-midi, très largement commentée jeudi matin, a l'avantage de la clarté brutale: le chef de la Maison-Blanche lance de sévères avertissements à Hanoi tout

en s'efforçant de rassurer Pékin et ne cache pas qu'il ne croit plus guère à une solution politique du conflit vietnamien.

Jamais Richard Nixon ne s'est montré aussi catégorique et, en apparence, aussi sûr de soi: pour beaucoup d'observateurs, il est décidé à la fois à rappeler au rythme prévu, les troupes terrestres américaines qui combattent au Vietnam, rassurant ainsi l'opinion publique, mais à ne partir qu'après avoir essouffé l'adversaire, peut-être même à remporter une victoire. La thèse des durs du Pentagone et de la Maison-Blanche l'emporte sur toute la ligne.

Il ne sera plus question maintenant de jouer sur les mots, de faire de subtils distinguos entre un bombardement et une mission aérienne d'interdiction. Désormais, l'aviation américaine à toute latitude pour opérer massivement en Indochine.

Prudence

Bombardiers géants B-52, chasseurs-bombardiers, hélicoptères d'attaque ont reçu le feu vert depuis le début de l'opération au Laos: seul le recours aux bombes atomiques est exclu.

En cas de franchissement de la zone délimitée par les forces nord-vietnamiennes, les bombardements reprendraient au Nord-Vietnam comme avant 1968. Enfin, les commentateurs constatent que le président Nixon a refusé de prendre position sur ce qu'il ferait dans le cas où les forces sud-vietnamiennes envahiraient le Nord-Vietnam, disant simplement qu'il ne voulait pas avancer d'hypothèse sur ce que "le Sud-Vietnam peut faire pour défendre sa sécurité nationale". Le président a répété qu'en aucun cas les forces terrestres américaines ne pénétreraient au Nord-Vietnam. Mais laisserait-il agir les Sud-Vietnamiens? Il lui serait facile de les empêcher de s'aventurer au nord en leur refusant l'indispensable appui aérien et logisti-

que. Sur ce point, ses propos sont jugés assez équivoques et certains rappellent les récents propos du général Ky, qui déclarait que l'opération Lam Son 719 devrait être doublée d'une intervention au nord.

Enfin, il est remarquable qu'alors qu'en mai dernier les plus hautes personnalités de la Maison-Blanche justifiaient en partie l'intervention américaine au Cambodge par le souci d'amener les Nord-Vietnamiens à parler d'une manière constructive autour de la table de l'avenue Kleber à Paris, cette fois-ci, le président Nixon laisse entendre que si la délégation américaine continue de siéger à la conférence de Paris, c'est avant tout pour tenter d'améliorer le sort des prisonniers de guerre.

Le chômage atteint un nouveau sommet

LONDRES (AFP) — Le chômage, qui avait déjà atteint en janvier son niveau le plus élevé depuis la deuxième guerre mondiale, s'est encore aggravé ce mois-ci en Grande-Bretagne.

On comptait en effet à la mi-février 721.143 personnes sans emplois officiellement secourues ou 3,1 pour cent de la main-d'œuvre, soit environ 30.800 de plus qu'en janvier et 100.000 de plus qu'en décembre.

Cette aggravation sur le marché du travail est attribuée principalement par le gouvernement à l'inflation salariale qui amène les employeurs à réduire au maximum leurs effectifs pour comprimer leurs prix de revient. La grève des postes, qui a entraîné des congédiements dans les maisons de ventes par correspondance, et la faillite de Rolls Royce, qui a provoqué le licenciement de plusieurs milliers d'ouvriers travaillant chez des sous-traitants, y ont également contribué.

Mais, même si l'on exclut ces facteurs exceptionnels, la tendance reste à l'aggravation.

Le nombre de 721.143 chômeurs ne tient pas compte de l'Irlande du Nord où l'on compte plus de 40.000 sans emplois, soit 7,7 pour cent de la main-d'œuvre active.

CHANGEMENTS À L'HORAIRE VENDREDI

8 h. 00 p.m. **270113**
Donald Lautrec Chaud.
Invités: France Castel, Frida Boccaro, Stéphane, Jennie Rock, Jean Nichol et Ginette Rivet.

11 h. 30 p.m. **2901**
Cinéma. Sugar Colt. Italien 1967. Western de F. Giraldi avec Hunt Powers et Erno Crisa.

1 h. 15 a.m. **11**
Ciné-nuit. L'art d'être aimée. Polonais 1962. Drame psychologique de W.J. Has avec Barbara Kraftowna et Zbigniew Cyburski.

SAMEDI

3 h. 00 p.m. **270113**
Univers des sports: championnats de patinage du Canada tenus à Winnipeg du 18 au 24 janvier 1971.

3 h. 00 p.m. **813**
Like Young. Invités: Mashmakan et Miguel Rios.

Plaisir et détente!

le Rendez-Vous Disco

le nouveau

El Sombrero

au 5ème étage "vue magnifique de la ville"

HOTEL GRANBY

• 5 salles de réception
Réservation: 372-3363

Violaine VERMETTE
Chanteuse, m.c.
Suzanne FRANK
Danseuse
EN GRANDE VEDETTE
LES TUNE-UP BOYS
Chanteurs-fantaisistes

BAR SALON
La Pieuvre
• 2 jolies danseuses
"TOPLESS"

tous les jours de
2 hres.p.m. à
2 hres.a.m.

Hôtel ROYAL GRANBY

GRANDE DANSE

TOUS LES SAMEDIS SOIR
DE 8 HEURES P.M. À 1 HEURE A.M.
AU DOMAINE LEONARD

ORCHESTRE LES SONNICK
BIENVENUE AUX MOTONEIGISTES

POUR RENSEIGNEMENTS:
APPELER:
378-3255

DOMAINE LEONARD

R.R.4 GRANBY

HOTEL WINDSOR

Granby

SPECTACLE:
Jeudi - vendredi
samedi - dimanche

Serge FRANCOIS
Guitariste - chanteur
NANCY
Danseuse
EN GRANDE VEDETTE
POUR LA 1ère FOIS A GRANBY

NADA

populaire chanteuse
vedette de la TV et du disque

• 4 jolies danseuses "topless"
tous les jours de 4 h. à la fermeture

MARCEL GIGUERE

VOUS INVITE
VENDREDI-SAMEDI-DIMANCHE
ET VOUS PRESENTE EN
VEDETTE CETTE SEMAINE

STEPHANO

"LE MAGICIEN"

SPECTACLE
ORCHESTRE
ET
MUSIQUE
DE DANSE

TOUS LES JEUDIS SOIR
VENEZ JOUER A
"MARCHE CONCLUS"

HÔTEL ST-PAUL

ST-PAUL D'ABBOTSFORD

★ Les étoiles brillent toujours au firmament de

L'HOTEL MONT-SHEFFORD (1970) LTEE

B I E R G A R T E N

Ensemble **JOHN & GERRY**

VENEZ CHANTER EN CHOEUR - DANSER - RIRE - DEGUSTER DE LA BONNE BIERE AU SON DE LA MUSIQUE TYPIQUEMENT "BAVAROISE"

393 PRINCIPALE (Sortie 41 de l'Autoroute)
GRANBY

Ouvert tous les vendredis et samedis
BIENVENUE A TOUS

Pour réservations: Tél: 378-4661

AU CHIC
KIKO BAR
DU MOTEL LES PING

Nous ajoutons:

MUSIQUE de DANSE

Jeu. - Vend. - Sam.

Plus notre réputé:

PIANO-BAR

TOUS LES SOIRS
(Moins: dimanche et lundi)

Chemin St-Paul
Route 1, GRANBY

Tél: 378-4694

Votre hôte
Jean-Claude Lebel

Annonces Classées

TARIFS

de nos

Annonces classées

UNE INSERTION (maximum 20 mots)	\$1.35
TROIS INSERTIONS	\$3.75
MOTS Supplémentaires	\$0.06
SIX INSERTIONS	\$7.00
CARACTÈRE GRAS	\$0.35
LIGNE AGATHE	\$0.15
1 pouce x 1 colonne	\$2.10
1 POUCE (1 MOIS)	
(cortes d'affaires)	40.00
LOCATION DE CASIER	40.00
AVIS DE	
NON RESPONSABILITE	8.00
(3 insertions)	
AVIS, SOUMISSIONS, etc.	
ligne agathe	.20
AVIS DE DECES	
REMERCIEMENTS	4.00

Règlements

Les erreurs sont promptement rectifiées; elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

Carte Professionnelle

Gagné & Guay

AVOCATS

331 rue Principale Granby
Tél. 378-9031

LEGENDRE & ALLAIRE

Comptables Agréés

135, rue Principale
Granby, Tél. 372-3381

GERARD LEGENDRE, C.A.
GERALD ALLAIRE, C.A.

Arsenault

Poussard-Lagacé

AVOCATS et

PROCUREURS

2, rue Court
Edifice, "La Place des
Assurances"

Tél. 372-6618

Jolin, Montfils,

Dallaire, Picotte

& Associés

COMPTABLES AGRÉÉS

317, RACINE
Granby — Tél. 378-7935

L. J. Montfils C.A., J.P. Picotte, C.A.
L.J. Allain, C.A., A. Desautels, C.A.
P.A. Jolin, C.A., G.D. Dallerie, C.A.
Y. Brodeur, C.A., Y. Racine, C.A.

Pierre Girardot

NOTAIRE

221, rue Principale, suite 1
Tél. 372-2211 Granby

Southière & Southière

NOTAIRES

Gérard A. Southière
Daniel Southière

EDIFICE PALACE

135 Principale, Granby
(suites 24 et 25)

TEL. - 372-6637

ROBERT & SAURETTE

NOTAIRES — NOTARIES

JACQUES E. ROBERT
MONIQUE SAURETTE-ROBERT

135 PRINCIPALE

SUITE 31

EDIFICE PALACE

GRANBY, QUE
TEL: 372-6631

TOUT GENRE D'ANNONCE

EXECUTE

UN SERVICE PUBLIC;

L'ANNONCE CLASSÉE

l'exécute

PLUS DIRECTEMENT,

PLUS IMMEDIATEMENT,

POUR PLUS DE GENS.

ECOLE DE COIFFURE

PAULA ENRG.

Préparez votre avenir
dans la coiffure
FILLES ET GARÇONS

COURS DU JOUR.

1er cours: du 16 fév. au 1er mars
2e cours: du 1er mars au 31 mars
Inscription immédiatement

Aussi

CLINIQUE CAPILLAIRE

Analyse gratuite
de votre cheveu.

Si vous possédez une 9e année, écri-
vez-nous immédiatement à:

L'ECOLE DE COIFFURE
PAULA ENRG.
16a, rue Centre
Granby
Tél.-372-5471 (6094)

ACHAT — VENTE

ECHANGE

Obligations Municipales,

Scolaires, Hôpitaux,

Gouvernements,

Fonds Mutuels,

Actions

RAYMOND

CAMUS INC.

Courriers en valeurs mobilières
500, Place d'Armes, Ch. 1140,
Montréal, P.Q.

Consultez notre représentant:
GRANBY.

Jean-Luc DUNN
317 Des Erables, Granby
Tél. 378-4586 bur.
Tél. 378-4854 rés.

Rendement - Sécurité - Service

En vente:

VILLE DE VALCOURT
7 1/2 %
échéance: 1 mars 1981

Granby

1—PROPRIETES

A VENDRE

● GRANBY: rue St-Antoine N.
Bâtisse à revenus. Local pour
commerce et logement 5 pièces.
Revenus \$143.00 par mois. Ext.
briques, int. plâtre. Chauffage
air forcé.

● Granby, aubaine, bungalow 6
pièces, en brique, garage
fermé. Bien situé. Prix
\$16,000.00.

● BROMONT: Boul. Bromont,
bungalow, 5 pièces, brique,
et pierre, foyer. Grand
terrain, beau site. Prix: \$22,000.
Conditions faciles d'achat. Age:
4 ans.

● GRANBY: petite épicerie lic.
Comp. Commerce, invent. local
et logis. Peut opérer seul. Prix:
\$25,000. Prendrait échange bungal-
ow ou maison à revenus.

● Propriété, 3 logis, deux de 3
pièces et un de 6 pièces. Revenu
\$3,000. Système eau chaude.
Prix \$22,000. comptant \$6,000.
Balance en versement mensuel.

● Propriété, 12 logis, en bri-
que, revenus \$8,400. En très
bonne condition. Prix et condi-
tions à discuter.

● Nous aurions des personnes
intéressées pour l'achat ou
location de bungalow pour
Granby. Si vous êtes intéressé
à vendre ou à louer, communi-
quez avec: Im. Inter-Cité

IMMOBILIERES

Inter City

Courriers en immeubles
80, rue Principale
Granby, 372-5886

MAISON de 7 pièces, murs en
plâtre, l'extérieur en claboard
d'aluminium, bien situé, près
du centre d'achat Woolco. Tél:
469-2177 (6191)

GRAND bungalow spacieux de
7 pièces, sous-sol fini, avec bar,
salle de jeux, salle de lavage,
bureau chambre de bains Site
résidentiel. Tél.: 372-5230 (6193)

MAGNIFIQUE bungalow neuf
très moderne situé au 504 et
508 rue Fréchette, peu de
comptant exigé, balance comme
simple loyer (avec rabais provin-
cial 3 1/2) S'adresser à: André
Lacoste Const. Inc. 656 Boul.
Leclerc, Granby. Tél.:
378-3173 (5783)

ROYAL TRUST CO.

Brokers

MAISON ET BUREAU

De 9 pièces, 5 chambres à
coucher avec 4 pièces pour
bureau de médecin (équipé)
aussi piscine et garage double.
Seulement \$40,000.00. R. McKen-
gow. Tél.: 372-3480 (5801)

MAISON à vendre, terrain 100'
x 80', en brique, 1 1/2 étages,
cours en asphalte, garage, 2
salles de bains, sous-sol fini, 4
chambres à coucher. Prix
\$15,000.00. Tél.: 378-6927 après
6:00 p.m. (6176)

2 PROPRIETES à vendre dans
Granby. 1 de 3 logis située rue
Court, rapporte \$2000.00 par
année. L'autre de 3 logis situé
rue Evangéline, rapporte
\$2160.00 par année. Pour inf:
469-2339 St-Césaire. (6177)

MAISON à vendre meublée ou
non dans le bas, 1er plancher
logis de 4 1/2 pièces, dans le
haut logis de 3 1/2 pièces.
Chauffage central, abri-d'auto,
sous-sol fini. Terrain 8674 pi.
de superficie. Prix \$18,000.00
Située à 411, Boul. Leclerc.
S'adresser à: 378-6703 ou
378-5008 (6154)

A vendre ou à échanger.
BUNGALOW de 6 1/2 pièces,
occupation immédiate. Situé à
266, rue Bouchard. S'adresser à:
M. Roger Daland, prop. Tél.:
378-1788 (6140)

MAISON de 4 logis, 3 garages,
terrain commercial à Granby.
MAISON au Lac Roxton-Pond,
9 pièces, hiver-été, grand ter-
rain, piscine, puit artésien et
garage. Tél.: 372-2914 (6099)

GRAND BUNGALOW moderne,
7 pièces avec garage, système
de chauffage, extérieur en
brique. Grand terrain. Situé
rue Notre-Dame. Ecrire à: C.P.
2555 La Voix de l'Est, Gran-
by. (6089)

"ATTENTION
A VENDRE"
(gras)

BUNGALOW à vendre de 10
pièces, sous-sol fini au complet,
extérieur en brique, construc-
tion 4 ans. Pour inf: 539-2747
(gras) (6082)

2-PROPRIETES

A LOUER

SUCRERIE à louer de 3700
chaudières à Roxton-Pond.
S'adresser: M. Gérard Pigeon,
35 Boul. Séminaire, St-Jean,
P.Q. Tél.: 346-6384 (6169)

SUCRERIE à louer ou à demi,
2500 vaisseaux. Très bien équi-
pée. S'adresser à: W. Colles-
son, 8e Rang, St-Valérien. Tél.:
548-2389 (6139)

3-PROPRIETES

A VENDRE

OU A LOUER.

MAISON seule meublée, située
rue Alexandra. S'adresser à: E.
Breton. Tél.: 379-5866 (6144)

7-COMMERCE

A VENDRE.

A VENDRE salon de coiffure,
équipement moderne, clientèle
étendue. Cause de vente: santé.
S'adresser à: 38 Principale,
Granby. (6179)

RESTAURANT Suisse dans
cantons de l'Est, 45 milles de
Montréal, licence complète, 70
places, cuisine européenne.
Très bonne clientèle. Ouvert 6
jours par semaine. S'adresser:
Les Immeubles Valver, Cour-
tiers. Tél.: 288-6121 ou 676-6746
le soir (Montréal) (6170)

"AUBAINE", clinique d'esthéti-
que à vendre. S'adresser à: 131,
Principale, Granby. (6115)

14-APPARTEMENTS

A LOUER.

APP. de 2 1/2 pièces, meublé,
système de chauffage électri-
que cuisine et salle de bains
sur tuiles, salon avec tapis mur
à mur, draperies fournies. Situé
à la 1ère rue de Granby, \$20.00
par semaine. S'adresser à:
378-8521 après 5:00 p.m. (6183)

APP. à louer de 3 1/2 pièces,
chauffé, meublé, situé au 2ième
étage à 430 Principale. S'adres-
ser: Restaurant Au Bon Repas,
430 Principale, Granby. (6151)

APP. de 2 1/2 pièces, éclairé,
chauffé, meublé à neuf, situé à
120, rue Principale. Tél.:
378-3111 le jour. 378-8269 le
soir. (6201)

A LOUER appartements de 2
1/2, 3 1/2 pièces, meublés,
chauffés, éclairés, service de
conciergerie, service de buan-
derie, centre-ville ou rue Deni-
son, T.V. si désiré. Pour inf:
372-7833 ou 378-1184 (Aussi à
louer logis de 5 pièces chauffé,
situé centre-ville coin St-Hubert
et Ave du Parc) (6132)

APPARTEMENTS meublés avec
T.V. si désiré de 1 1/2 pièce, 2
1/2 pièces et de 3 1/2 pièces
situés dans centre-ville. Prix à
partir de \$11, par semaine.
S'adresser à 255 Ave du Parc et
le soir à 91 Parc. à : 372-4121 si
occupé à 372-3328. (5311)

10-TERRAINS

A VENDRE

TERRASSE BELLEVUE
MAGNIFIQUE vue et site rési-
dentiel, avantages. Située en
campagne, chemin Roxton, limite
de Granby, grands terrains
de 80 pi x 125 et plus.

ACHETEZ MAINTENANT

ET ECONOMISEZ

— Pas d'acompte.
— Pas d'intérêt.
— Pas de taxe.

Tél.: 372-3296 ou 372-5896 J.P.
Racine Inc. (3167)

16-LOGEMENTS

A LOUER.

LOGIS à louer de 5 1/2 pièces,
neuf, très moderne, tuiles et
tapis. Situé à 38 Boul. Fortin.
Pour inf: 570 Denison 0, Gran-
by. Tél.: 378-4486 (6174)

LOGIS à louer de 5 pièces pour
couple tranquille, dans un
deuxième, près de l'église
St-Eugène. \$8.00 par mois.
Libre 1er mars. Tél.:
372-3529 (6185)

LOGIS neuf à louer de 4 pié-
ces, dans un bas, situé à 436
rue Reynolds ap. 1, près por-
ter mai, chauffage électrique,
tuiles, cases, prise de courant
pour auto, câble de T.V., instal-
lation laveuse-sécheuse. Prix
\$105.00 par mois. Pour inf: 430
Papineau Tél.: 378-8947 (6200)

EN FÉVRIER

NOTRE VENTE SE POURSUIT...

ÉCONOMISEZ DE L'ARGENT

RÉDUCTIONS de 20% à 50%

CHEZ

328, Principale

Granby Tél: 378-8484

VISON PASTEL

"Canadien", naturel, travaillé à peaux descendues, de style nouveau
avec bande au bas; une offre exceptionnelle.

Valeur rég: jusqu'à \$1.095.

EN SPECIAL

\$795.

RENARD NORVÉGIEN

Manteau de renard Norvégien, travaillé à peaux verticales, avec ou
sans bande au bas.

Valeur rég. \$750.

EN SPECIAL

\$475.

LOGIS à louer, eau chaude,

chauffé, installation laveuse-sé-

cheuse, 4 1/2 pièces. Situé à

165 rue Belcourt. \$110.00 par
mois. Tél.: 378-3642 (5171)

- A 65 rue Centre, local com-
mercial, libre. A 29 rue Grove,
logement neuf, 5 pièces, chauffé,
eau chaude fournie, installation
laveuse-sécheuse, station-
nement avec prise de courant,
\$160.00 par mois. A 59 rue Cen-
tre, 5 pièces, chauffé. Libre le
1er mars. A 180 a Principale, 5
pièces, chauffé électrique.
Aussi autres logements libres
pour 1er mai. S'adresser à:
Mme R. Vadnais, 79, rue Lorne,
Granby. P.Q. Tél.: (5767)

LOGIS de 3 1/2 pièces grandes
et modernes, installation lave-
se-sécheuse, situé à 462, Cali-
x-Lavallée. (Mois de février
gratuit) Tél.: 372-3684 (6124)

1 LOGIS à louer de 4 pièces,
chauffé, avec garage, installa-
tion laveuse sécheuse, tap-
is d'eau payée. Situé à 207 Princi-
pale. Peut aussi servir de loge-
ment ou de bureau. Pour inf.:
207 Principale, App 1 (le soir
après 8:00 p.m. le mardi et le
mercredi) (6116)

17-LOGEMENTS

DEMANDES.

ON DEMANDE logis de 4 1/2
ou 5 pièces, pour 1er avril ou
1er mai. Tél.: 378-2572 (6184)

JE CHERCHE logement de 7
pièces, sous-sol fini, près école.
Tél.: 378-1932 après 6
hres. (6125)

19-CHAMBRES

ET PENSIONS.

CHAMBRE et pension, maison
moderne, très confortable, ba-
n. chez-soi. S'adresser Tél.:
378-5047 (5679)

CHAMBRE et pension pour
personnes âgées, non malade.
De préférence un couple. Tél.:
378-1932 après 6 hres. (6128)

20-LOCAUX,

BUREAUX A LOUER.

BUREAUX d'administration,
dans l'ancienne manufacture
Granby Elastic & Textile. Pour
renseignements: Tél: 372-2070 ou
Montréal 933-6736 (6178)

22-ENTREPOTS

A LOUER.

ENTREPOT à louer 30' x 50'
isolé, système de chauffage,
toutes les commodités. Idéal
pour entreposage, petite usine,
garage etc. Situé à 2 milles,
chemin Roxton. Tél.:
372-2424 (6033)

26-HOMMES

</

Cartes d'affaires

Les FOURRURES

Lucille Guertin
130, rue COURT



Mouton de Perse noir **\$200.00**
Rat musqué naturel **\$195.00**
Mouton de Mongolie **\$200.00**
Chat sauvage naturel **\$250.00**
25 chapeaux renard-vison
mouton Perse-rat musqué-lynx
SPÉCIAL \$25.00
75 manteaux longs de cuir et
de suède, doublure amovible
Balance de l'année '70
Rég: \$125.00 **SPÉCIAL \$59.00**
Lucille Lemoine Guertin, propr.
130 rue Court, Granby **Tél. 372-1474**



A la découverte de nouveaux horizons
GRANBY CAMPER INC.
(DIVISION MARVELL)
VENTE LOCATION SERVICE
PIECES - REPARATION - ACCESSOIRES
Vendeur autorisé:
APACHE - CAPRI - GLENDETTE
TOUR-A-HOME
AUTONEIGE SNO-PRINCE
LA MAISON DU SERVICE
529 DUFFERIN — TEL. 372-4760
GRANBY

SOULAGEZ VOS PIEDS



en consultant un spécialiste
pour vos chaussures
orthopédiques et médicales
Confection de
support d'archet
GERARD POTVIN
SPECIALISTE
(20 années d'expérience)
● Ajustement personnel
à chaque client
● Ajustement parfait
● Empreinte des pieds
● Correction pour pieds
malades, affaiblis,
démarche difficile
● Chaussures correctives
● Prix modiques
Pour une meilleure hygiène
et confort des pieds, venez au
CENTRE D'AJUSTEMENT
30 Johnson — Tel. 372-5292

Argent à prêter

TAUX COURANTS
1ère 2ème 3ème
hypothèque
S'adresser à
NOISEUX & TRUDEL
NOTAIRES
237 rue Principale
Granby **Tél. 372-3377**

PIERRE LAMOTHE

CONSTRUCTION
TRAVAUX DE FONDATION
DE TOUS GENRES
Emploiment, Solaire, Pignon, etc.
démarrant maintenant à
263 rue Iberville, Granby.
Tel.: 372-6284

Pour les résultats rapides
et plus efficaces,
utilisez souvent
les **ANNONCES CLASSEES!**

DENIS TRÉPANIÉ

REMBOURSEUR
DE MEUBLES
Service dans un rayon de 25 milles — Estimation gratuite — Facilité
de paiement — Meubles neufs sur commande. — Charges
Rue Martin (près de Granby Autorama
et de Gerry Snack Bar) **Tél: 378-1659**

MÉCANICIEN DE MACHINES FIXES

4e CLASSE
Nous avons présentement une ouverture pour mécanicien de machines
fixes 4e classe.
Ceci est un emploi permanent avec tous les avantages sociaux.
Se présenter ou écrire:
M. Jacques Morissette
Contremaître général,
Crane Canada Limited,
Quebec Pottery,
360, boul. du Séminaire,
St-Jean, P.Q. (6181)

Carrières et Professions

PEAGER

— Traitement initial pouvant atteindre \$5,658
selon la compétence. Office des autorotés
du Québec; postes dans les régions de
Montréal-Berthier, des Cantons de l'Est et
des Laurentides.
— Contrôler la perception automatique. Aider
le public voyageur.
— Avoir réussi une 10^e année d'études dans
une institution reconnue par le ministère de
l'Éducation et posséder 6 années d'expé-
rience partiellement reliée au service du
public. Age minimum: 23 ans à la date d'é-
chéance du concours.
— Concours PM-5437. Échéance de l'inscrip-
tion: 5 mars 1971.
— S'inscrire, en fournissant ses attestations
d'études, auprès de:

LA COMMISSION DE LA FONCTION

PUBLIQUÉ DU QUÉBEC
255 est, boulevard Crémazie, Montréal 354, Qué.

On peut se procurer un questionnaire "offre de
service" dans tout bureau du Gouvernement
du Québec



**GOVERNEMENT
DU QUÉBEC**

"A ÉCHANGER"

Restaurant à Granby établi de-
puis 26 ans centre des affaires.
Valeur \$27,000.00 échangeables
pour propriété de même valeur
ou propriété à partir de
\$12,000.00. Balance à discuter.
Si intéressé, écrire à
C.P. 522 Granby, (6172)

A BROMONT

Grande maison, 5 chambres à
coucher avec ameublement
complet, très moderne. Très
bonne condition.
Tél: 534-2429 (6142)

CANADA

Province de Québec
District de Bedford No. G 8299

Dans la Cour Provinciale
GILL LANGLOIS
(demandeur)
-VS-
MICHEL HARBEC
(défendeur)

AVIS PUBLIC

EST PAR LE PRÉSENT donné que
les effets mobiliers du Défendeur
saisis en cette cause seront vendus à
son domicile à 33 Grove, Granby le
4^e jour du mois de mars 1971 à 10:
00 heures de l'avant-midi, à savoir:
1 Téléviseur "G.E."
1 Stéréo "Regentone"
2 Tables en fer forgé de salon
1 Lampe sur table
1 Machine à coudre "Singer"
1 Laveuse et sècheuse
"Westinghouse"
1 Machine à coudre avec chaise
1 Bureau de travail
LESQUELS EFFETS seront vendus
pour argent comptant au plus offrant
et dernier enchérisseur.
DONNEA GRANBY, ce 18^e jour de
février 1971
NORMANDIN & CHABOT, H.C.S.

CANADA

Province de Québec
District de Bedford No. G-8299

In the Provincial Court
GILL LANGLOIS
(Plaintiff)
-VS-
MICHEL HARBEC
(Defendant)

PUBLIC NOTICE

IS HEREBY GIVEN, that the Goods
and Chattels of the Defendant, sei-
zed in this cause will be sold at its
domicile at 33 Grove Street, Granby
the 4th day of March 1971 at 10:00
o'clock in the morning, to wit:
1 T.V. "G.E."
1 Stereo "Regentone"
2 Wrought iron drawing tables
1 Table-lamp
1 Sewing machine "Singer"
1 Washing-drying machine
"Westinghouse"
1 Sewing machine with chair
1 Work desk
THE SAID, Goods and Chattels will
be sold for cash, to the last and hi-
ghest bidder.
GIVEN AT GRANBY, this 18th day
of February 1971
NORMANDIN & CHABOT, B.S.C.
(6194)

A LOUER

Entrepôt situé à 515 Principale, Granby
20 x 40 pieds. Cour entrecroisée. 1 bureau
meublé avec salle d'attente et toilette, 2-3
dresses à
S'adresser à **PHIL RICHER P.B.**
515, Principale, Granby
Tel. 378-4909 (6053)

SARAH COVENTRY

Compagnie internationale de bi-
joux, offre des emplois à temps
plein ou partiel.
Aucune livraison à faire. Excel-
lent profit. Échantillons fournis.
Écrire à: C.P. 2556
La Voix de l'Est, Granby. (6162)

VENDEUR ou DISTRIBUTEUR

Manufacturier Canadien de maisons pré-
fabriquées (accepté par la S.C.H.L.) recherche
tous contracteurs ou compagnies pouvant
être intéressés à devenir vendeur ou distri-
buteur pour leurs maisons modernes et à
prix très compétitifs.
Nous pouvons offrir jusqu'à 12 modèles
différents dans des grandeurs variant de
24' 0" x 32' 0" à 24' 0" x 52' 0", deux,
trois, ou quatre chambres à coucher.
S.V.P. pour de plus amples informations et
brochures, écrivez ou téléphonez:
Les Industries Brill Limitée
Boite Postale 61,
Lawrenceville, Québec
Tel. Code (514) 535-8312 (6190)

CANADA

Province de Québec
District de Bedford No. 1497

Dans la Cour Supérieure
AVCO FINANCE
(demanderesse)
-VS-
ROSAIRE BOUSQUET
(défendeur)

AVIS PUBLIC

EST PAR LE PRÉSENT donné que
l'effet mobilier du défendeur saisi en
cette cause sera vendu à R.R. 4,
Granby, le 1^{er} mars 1971 à 10:00
avant-midi, savoir:
1 auto Meteor série no. 8827YS19
104SP-7231
Lequel effet sera vendu pour argent
comptant au plus offrant et dernier
enchérisseur.
DONNEA A GRANBY, ce 18^e jour de
février 1971
NORMANDIN & CHABOT, B.S.C.

CANADA

Province de Québec
District de Bedford No. 1497

In the Superior Court
AVCO FINANCE
(Plaintiff)
-VS-
ROSAIRE BOUSQUET
(Defendant)

PUBLIC NOTICE

Is hereby given that the Good and
Chattel of the Defendant, seized in
this cause will be sold at Granby
R.R. 4 the 1st March 1971 at 10:00
o'clock in the morning, to wit:
1 car Meteor series no. 8827YS19
104SP-7231
The said Good and Chattel will be
sold for cash to the last and highest
bidder.
GIVEN AT GRANBY, this 18th day of
February 1971
NORMANDIN & CHABOT, B.S.C.
(6197)

LES ANNONCES CLASSEES

**FONT TOUT
LE TRAVAIL POUR VOUS.**

AVIS LÉGAL

LOI DE FAILLITE
**SOUSSIONS DEMANDÉES
F.J. KNIGHT CO. LTD.**

507, rue Sud, Cowansville, Qué.
AVIS est par les présentes donné
que des soumissions seront reçues
au bureau du syndic, jusqu'à mercre-
di le 3 mars 1971, à 9:00 heures
A.M. pour l'achat de l'actif suivant,
savoir:
1) Bâtiment (atelier) situé à 507 rue
Sud, Cowansville, Qué. (sans ter-
rain)
Valeur approx. **\$5,000.00**

Les soumissions doivent être faites
par écrit et accompagnées d'un dé-
pôt de 10% par chèque visé ou man-
dat-poste, à titre d'arrhes, le solde
étant payable sur acceptation par le
syndic. La plus haute, ni aucune des
soumissions ne devant être néces-
sairement acceptée et le syndic se
réserve le droit de rejeter toutes ces
soumissions.
Seules seront acceptées les envelop-
pes scellées. Au recto de l'enveloppe
les soumissionnaires doivent inscrire
en gros caractères les mots "SOU-
MISSION FAILLITE KNIGHT".
Tous les soumissionnaires sont invi-
tés à l'ouverture des soumissions qui
aura lieu le 3 mars 1971, à 9 heures
de l'avant-midi, à mon bureau, 317
rue Racine, Granby, Qué.

L'actif sera visible en tout temps.
Pour toutes autres informations,
s'adresser au soussigné.

LUCIEN MONTFILS, C.A.
Syndic
Tél: 378-7935
Bureau: 317 rue Racine,
Granby, Qué. (6175)

ENCAN

pour
M. CLAUDE ALIX
Rang St-Charles, Ange-Gardien
(Rouville)

Vendredi le 26 février 1971
à 1 hre précise

SERA VENDU: 42 bonnes têtes d'a-
nimaux HOLSTEIN toutes claires au
test fédéral et incluant 34 PUR-
SANG enregistrées avec papiers.
Ce troupeau comprend 23 bonnes
vaches dont plusieurs fraîches vé-
lées et quantité d'autres devant être
bas sous peu; 4 taures saillies; et
15 belles taures et génisses "ouver-
tes".
La majeure partie de ces animaux
ont été saillies par Seiling Rockman
et Seiling Petro et plusieurs génisses
proviennent de Sunny Lodge Cita-
tion Mark.
Ce troupeau est sous le contrôle
R.O.P.

AUSSI: Une traveuse avec moteur,
compresseur, pipage pour 40 vaches
et 3 chaudières Surge Bulk Tank
Craft d'une capacité de 65 bidons;
30 tonnes de très beau foin pressé;
Plate-forme de voiture 8 x 16 pds
avec échelles; Déboulé de silo
de 20 pieds (ajustable); et 1/2 silo
d'ensilage de blé d'Inde.

CAUSE DE L'ENCAN

ABANDON DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE
CONDITIONS: Jusqu'à 3 mois de
crédit sur billet avec endosseur à la
satisfaction du vendeur. Intérêt de 9
%
Pour informations ou demandes de
crédit, s'adresser à l'encanteur.

JULES CÔTÉ, enc. lic.
1274 rue Sud, Cowansville
Tél: 263-0670 263-1434
(6168)

CANADA

Province de Québec
District de Bedford No. G 8102

Dans la Cour Provinciale
ARSENE DAME (demandeur)
-VS-
ANDRÉ LAPOINTE (défendeur)

AVIS PUBLIC

EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ,
que les effets mobiliers du défendeur
saisis en cette cause seront vendus à
son domicile à 426 rue Notre-Dame,
Granby le 9^e jour du mois de mars
1971 à 10:00 heures de l'avant-mi-
di, savoir:—
1 Téléviseur 25" "Dumont" 1969
1 Laveuse-essoreuse portable
"Continental"
1 Table de salon
1 Lampe de table
1 Chaise berçante
LESQUELS EFFETS seront vendus
pour argent comptant au plus offrant
et dernier enchérisseur. DONNE A
GRANBY, ce 18^e jour de février
1971.

NORMANDIN & CHABOT, H.C.S.

CANADA

Province de Québec
District de Bedford No. G 8102

In the Provincial Court
ARSENE DAME
(plaintiff)
-VS-
ANDRÉ LAPOINTE
(defendant)

PUBLIC NOTICE

IS HEREBY GIVEN, that the Goods
and Chattels of the Defendant, sei-
zed in this cause will be sold at its
domicile at 426 Notre-Dame Street,
Granby, the 9th day of March 1971
at 10:00 o'clock in the morning, to
wit:—
1 T.V. 25" "Dumont" 1969
1 Portable washing and drying
machine "Continental"
1 Drawing table
1 Table lamp
1 Rocking chair
THE SAID Goods and Chattels will
be sold for cash to the last and hi-
ghest bidder.
GIVEN AT GRANBY, this 18th day of
February 1971
NORMANDIN & CHABOT, B.S.C.
(6195)

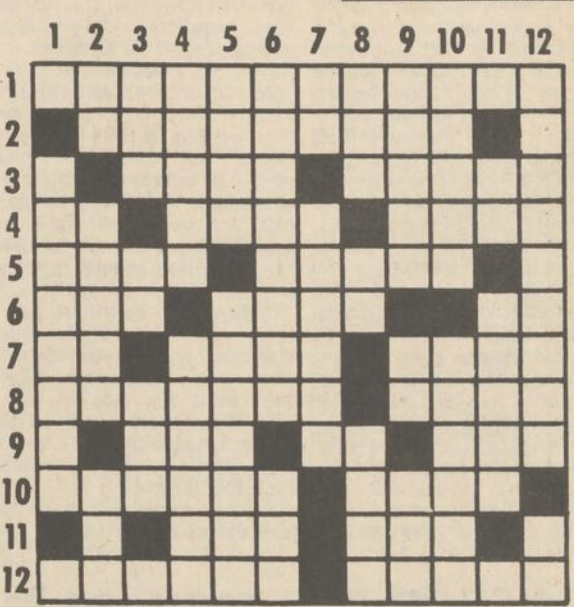
On écoute Mme Soleil

PARIS (PA) — Elle est cor-
pulente. Elle a 57 ans. Elle res-
semble à s'y méprendre à Mme
Nikita Khrouchchev et elle oc-
cupe une place de plus en plus
importante dans la vie des
Français.

C'est Mme Soleil, une astro-
logue qui, pendant une heure,
tous les jours, sur les ondes de
radio Europe No 1, dit aux
Français quel faire: quand se
marier ou divorcer, quand vo-
ager ou rester chez eux.

Quelque 26,000 auditeurs essa-
ient tous les jours, au télépho-
ne, d'avoir quelques instants de
conversation avec Mme Soleil.
Et quand elle leur dit des choses
comme: "Votre frère est en
danger, ma petite dame", ou
"Vous devez liquider votre com-
merce", "Débarassez-vous de
d'ici deux mois", ils répondent:
"Où madame, merci madame".
Europe No 1 affirme qu'elle
jouit d'une importante audience
dans le pays.

MOTS CROISES



PROBLEME 847

HORIZONTALEMENT

- 1—D'une manière médiocre.
- 2—Petites banques.
- 3—Sac pour l'oreiller. — Anneaux de cordage.
- 4—Eminence. — Petite île. — Dix fois dix.
- 5—Prix. — Excédant des dépenses (pl.).
- 6—Brut. — Vêtement de certains religieux. — Avant-midi.
- 7—Voyelles. — Uni. — Pourvu d'une cale.
- 8—Marque le grand nombre. — Nom gaélique de l'Irlande.
- 9—Venus au monde. — Poss. — Préfixe.
- 10—Portier d'une grande maison. — De naissance.
- 11—Promptement. — Habitation des oiseaux.
- 12—Femme séduisante. — Qui reçoit des leçons.

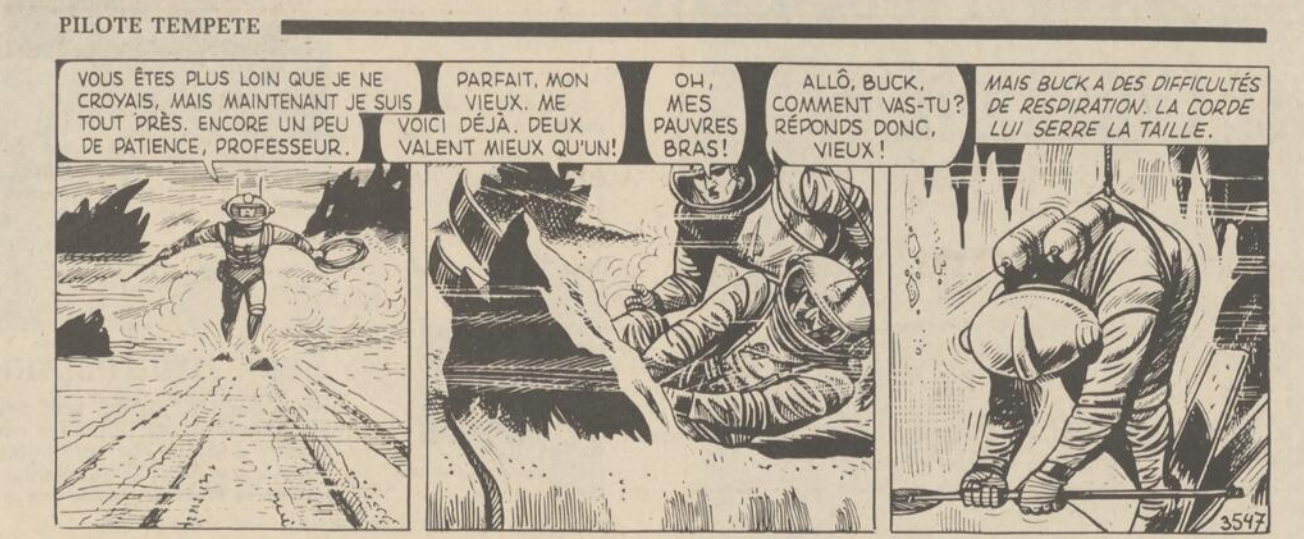
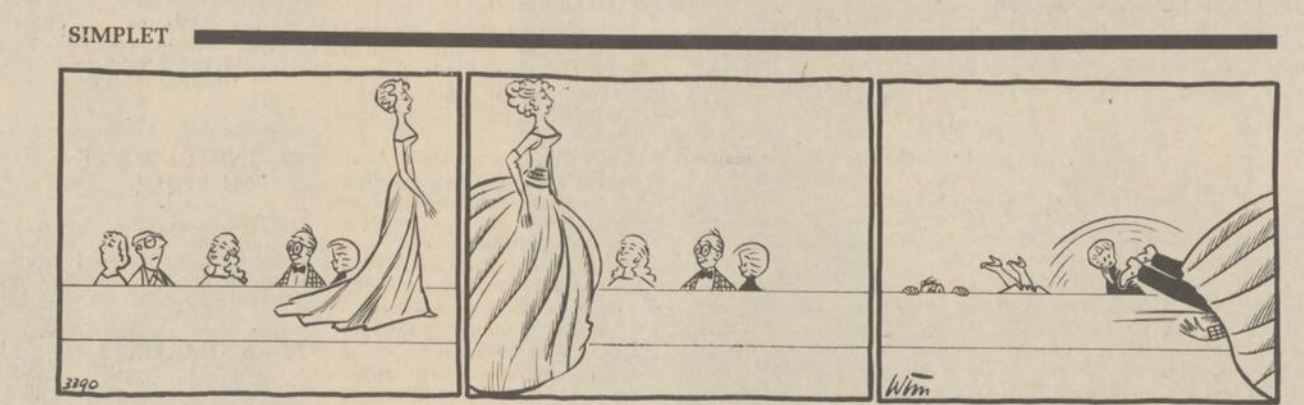
VERTICALEMENT

- 1—Se dit des feuilles dont les bords sont dentelés (pl.).
- 2—Unité les parties du discours. — Qui concerne les mœurs. — Canton Suisse.
- 3—Convenu. — De la gamme. — Lisse.
- 4—Du verbe aller. — Adroit, agile.
- 5—Organe de la vue. — Liqueur.
- 6—L'un des sept sages de la Grèce. — Saison.
- 7—D'un verbe gai. — Lieu de l'arène où l'on garde les taureaux enfermés avant le combat (pl.).
- 8—Epoque. — Nég. — Le plus âgé.
- 9—Miséricorde. — Dém. — Grand fleuve.
- 10—Crochets de fer. — Ancien nom de l'Irlande.
- 11—Dans. — Prén. de femme.
- 12—Dernière volonté. — Moi.

Pour des résultats
rapides

**AYEZ RECOURS
AUX PETITES ANNONCES
DE
La Voix de l'Est**

CINEMA pour les ENFANTS au **THÉÂTRE PALACE** GRANBY
372-4466
SAMEDI le 20 FÉV. à 2 h. p.m.
film de Walt Disney!
SAM L'INTRÉPIDE (en couleur)
En plus: Dessins animés — Admission: 50¢



NÉCROLOGIE

LEDUC Olivier
A Val St-Michel, le 18 janvier,
à l'âge de 75 ans, est décédé M.
Olivier Leduc, époux de Yvonne
Bélanger, demeurant à Val
St-Michel et autrefois de Granby.
Les funérailles auront lieu
samedi, le 20 janvier. Le convoi
funèbre partira des salons
Girardot & Ménard Ltée, 170
rue Dufferin, pour se rendre à
l'église St-Joseph de Granby où
le service sera célébré à 2:30
heures p.m.; l'inhumation aura
lieu au cimetière de la rue
Dufferin. Il est à noter que les
salons funéraires seront fermés
entre 5 et 7 heures. Outre son
épouse, le défunt laisse dans le
deuil une fille et un gendre, M.
et Mme Robert Bellefleur
(Antoinette), de Granby, un
frère, M. Ovide Leduc, de
Granby, un gendre et une belle-
fille, M. et Mme Jean-Paul
Babin, de Québec, ainsi que
plusieurs neveux et nièces.

POULIN M. Auguste
A Granby, le 18 février 1971, à
l'âge de 65 ans, est décédé M.
Auguste Poulin, époux de Flori-
da Lapiere demeurant au 277
avenue du Parc, à Granby. La
dépouille mortelle est exposée
aux salons funéraires Girardot
et Ménard Ltée, 170 Dufferin, à
Granby. L'inhumation aura lieu
au cimetière de la rue Dufferin.
Outre son épouse le défunt
laisse dans le deuil ses enfants:
M. et Mme Raymond Bousquet
(Florence), de Châteauguay; M.
et Mme Wilfrid Poulin, de
Granby; M. et Mme Marcelin
Guyon (Augustine) de Mont-
réal; M. et Mme Philibert Pou-
lin, de Ville Brossard; M. et
Mme Jean-Louis Poulin de
Granby, ainsi que ses frères et
sœurs: M. et Mme Joseph Pou-

Girardot et Ménard
Ltée
Salons
funéraires
223 Principale
170 Dufferin
Service d'ambulances
Lits de malades
Bureau: 225 Principale
Granby
372-4498-372-3422

J.-A. Lesieur Enr.
Directeur de funérailles
Service d'ambulances
Résidences funéraires
modernes
255 Principale
855 Principale
Bureau: 1, rue Paré
Granby, P.Q. Tél.: 372-3309

FLEURS
Pour naissance
Mariage, Hôpital
Réceptions
Mortelles
GILBERTE LOISELLE
Votre fleuriste
342, Papineau Granby 378-1191

Une importante maison d'édition canadienne sur le point d'être vendue à des intérêts américains

OTTAWA (PC) — Le ministre du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, a déclaré hier aux Communes qu'il ne peut croire que McClelland and Stewart Ltd. serait vendue à des intérêts américains, en raison même des antécédents de son président.

M. Jack McClelland, président de cette maison d'édition, avait affirmé plus tôt dans une conférence de presse, donnée hier à Toronto, que la compagnie est en dette de \$2 millions et qu'elle est à vendre.

Ce membre du Comité pour Canada indépendant, bien connu pour ses allégeances nationalistes, avait d'autre part souligné qu'il lui apparaissait très improbable que la société soit achetée par des intérêts étrangers, ce qui ne saurait être qu'une solution de tout dernier recours.

Malgré ces assurances, plusieurs membres de l'opposition ont pressé hier le gouvernement de s'assurer que cette entreprise, l'une des dernières maisons d'édition contrôlée par les intérêts canadiens, ne puisse passer sous contrôle étranger.

Débat

M. Doug Rowland (NPD—Selkirk) a tenté de soulever un débat sur les mesures qui pourraient être prises pour empêcher une telle transaction, mais sa motion a été rejetée parce qu'il n'a pas pu réunir le consentement unanime de la Chambre, condition requise pour une telle procédure d'exception.

Pressé de questions par le chef conservateur, M. Robert Stanfield, le ministre du Commerce a simplement déclaré qu'il avait déjà jeté "suffisamment d'eau froide" sur ce projet de transaction en citant les antécédents nationalistes de M. Jack McClelland.

Le néo-démocrate Doug Rowland est alors revenu à la charge demandant au gouvernement s'il songe à consentir des prêts à taux d'intérêt réduit aux entreprises canadiennes d'édition, afin d'en garder le contrôle. Il a également réclamé l'établissement d'une Corporation de développement de l'industrie de l'édition.

M. Pépin a répondu qu'un comité gouvernemental a déjà été formé l'automne dernier, lors de la vente de la maison torontoise Ryerson Press à des intérêts américains. Il s'assurera, dit-il, des travaux de ce comité pour voir à quelles conclusions il en est arrivé.

Marchandage

A l'extérieur de la Chambre, le ministre Pépin a laissé entendre à des journalistes qu'il lui semble louche que les questions soulevées aux Communes semblaient délibérément insinuer que McClelland and Stewart Ltd. allait être vendue à des intérêts américains.

Il a déclaré qu'il appellerait sans tarder M. McClelland lui-même pour discuter de toute cette affaire. Je présume, a-t-il ajouté, en substance, qu'il se livre à une sorte de marchandage et que, dans les circonstances, cela arrangerait son affaire s'il se présentait une offre américaine.

Quant à lui, le ministre ne peut se mettre en tête qu'il soit impossible de trouver \$2 millions sur le marché canadien pour "une entreprise de ce type". La maison d'édition vient en effet de terminer son année la plus brillante d'une longue carrière de 63 ans, à un moment où l'industrie du livre reprend du terrain.

De son côté, le gouvernement fédéral n'a pas de politique établie pour régler de tels problèmes, mais s'il s'agit d'un prêt, a noté M. Pépin, "je serais tout à fait consentant à étudier l'affaire".

Le chômage mousse la popularité du Parti québécois au Québec

VANCOUVER (PC) — Le ministre fédéral du Travail, M. Bryce Mackasey, est d'avis que le chômage a créé une situation explosive en puissance et qu'il contribue à mousser la popularité du Parti québécois au Québec.

Parlant devant les membres de la Chambre de commerce de Vancouver, M. Mackasey a décrit les chômeurs d'aujourd'hui comme des gens instruits et sachant se faire entendre. "Ils sont en train de s'organiser et ils ont l'oreille de la presse", a-t-il précisé.

"Ils en ont assez du système actuel et ils entendent retirer plus que le simple bien-être matériel de notre société de la libre entreprise. Ils veulent améliorer la qualité de leur existence.

"Avec ce climat, le pays baigne dans une ambiance potentiellement explosive", a précisé le ministre.

M. Mackasey a souligné que ce climat est également profitable au mouvement indépendantiste au Québec.

"Le PQ est un parti qui ramasse tous ceux qui ont des griefs à l'endroit du gouvernement."

Toutefois, a-t-il dit, le séparatisme est une "fausse cause" et il a prédit que le fédéralisme survivra.

"Je suis convaincu que le Québec sera encore dans la Confédération dans 100 ans," a-t-il conclu.



Fin tragique d'un vol

Deux hommes d'affaires de Buffalo ont trouvé la mort lorsque l'appareil mono-moteur dans lequel ils avaient pris place s'est écrasé près d'Oshawa, au cours d'une tempête. Sur la photo du haut, on voit les sauveteurs sortant des débris de l'avion le corps de l'une des victimes. Sur celle du bas, policiers et pompiers transportent l'un des cadavres sur une civière.

(Photo PC)

Une des "épouses" de Manson avoue avoir assassiné deux femmes sous l'emprise du LSD

LOS ANGELES (AFP) — Patricia Krenwinkel a calmement avoué jeudi, au procès Manson, que sous l'emprise du LSD elle avait assassiné Abigail Folger, une amie de Sharon Tate, ainsi que Mme Leno Labianca, femme d'un riche propriétaire de supermarché.

Détails

Les époux Labianca implorèrent Patricia mais, a-t-elle dit, "quand vous marchez à l'acide et que quelqu'un vous dit de ne pas faire quelque chose, vous ne l'entendez tout simplement pas".

Mme Labianca réussit à s'enfuir dans une chambre et à saisir une lampe. "J'ai alors couru à la cuisine et j'ai pris tout un tas d'ustensiles. Je suis revenue et j'ai mis un oreiller sur sa tête. Elle a essayé de se débattre mais elle a commencé à la frapper..."

Sortant de la chambre, "j'ai vu un homme par terre (M. Labianca) et je me rappelle avoir pensé 'tu n'entreras pas ton fils à la guerre'" et j'ai gravé "guerre" sur sa poitrine. J'ai pris une fourchette et je l'ai planté dans son estomac".

Succédant à Susan Atkins qui a confessé le meurtre de Sharon Tate, du musicien Gary Hinman et d'un ami de l'actrice, Patricia, sans s'émouvoir, a raconté aux jurés qu'elle doit décider de la vie ou de la mort, la scène d'attraper cette lampe et j'ai participé.

"J'avais un couteau à la main et elle (Abigail Folger) s'est enfuie par une porte... je l'ai poursuivie sur la pelouse, je l'ai frappée à coups de couteaux et tout était noir."

Patricia (23 ans), a ajouté qu'elle ne se rappelait pas bien les détails car elle était complètement "défoncée à l'acide". "Je me rappelle avoir vu Sale (Susan Atkins) se battre avec deux femmes. Je me rappelle m'être levée, y être allée et m'être battue".

Patricia a encore dit qu'elle avait écrit sur le mur, mais qu'elle était incapable de se rappeler quoi. Selon la police, il y était écrit "mort aux cochons" (terme employé pour les policiers par les militants révolutionnaires).

Le témoignage de Patricia Krenwinkel comme celui de Susan Atkins tend à attribuer le meurtre aux trois jeunes femmes et à innocenter Charles Manson, considéré par le procureur comme le cerveau de toute l'affaire. En réponse à une question du procureur, l'accusé a, en effet, affirmé qu'il n'était lié en aucune manière à ces assassinats. Après Patricia, Leslie Van Houten déposera probablement dans le même sens. Ils risquent tous la chambre à gaz.

En réponse aux questions du procureur, elle a indiqué qu'elle ne ressentait rien, sinon une "paranoïa". La nuit suivante, a-t-elle poursuivi, je suis entrée avec deux autres, dans la demeure des Labianca. Ils étaient attachés sur un sofa (des témoins ont affirmé auparavant que Charles Manson lui-même les avait attachés, était parti et avait envoyé ses fidèles admiratrices pour les tuer).

Vigneault triomphe à Paris

PARIS (AFP) — Répétition en quelque sorte de la série de dix récitals qu'il va donner à partir du 23 février au Théâtre de la ville, le chanteur québécois Gilles Vigneault a présenté jeudi soir pendant une heure trente son tour de chant au Centre culturel canadien.

Il espère que son passage à Paris coïncidera avec la sortie de son cinquième disque sur le marché français.

C'est aussi sa cinquième apparition sur une scène parisienne, mais la première de longue durée.

Les prix du marché

Le programme comportait un fond solide de chanson anciennes auxquelles s'ajoutent quelques nouveautés; tantôt les évocations du pays, voire de l'actualité québécoise, tel "Le temps qu'il fait sur mon pays" "tantôt d'inspiration plus vaste, comme "Le voyageur sédentaire", mais toutes ces chansons témoignent d'un profond sens poétique.

Gilles Vigneault, qui commente presque toujours ses poèmes, est accompagné d'un orchestre de quatre musiciens dont l'indispensable violoncelle québécois.

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants 92 points, 64, 93 points, 65; commission canadienne des produits laitiers, 65.

Fromage: blanc, 52; jaune, 53,3.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs: 24 à 27, procédé par rouleau, No 1 en sacs 23 à 24 1/2; pour nourrissement, en sacs, 21 à 22.

Poudre de lait de beurre pour nourrissement, 19 1/4 à 19 1/2; poudre de lait, 6 à 6 3/4.

Pommes de terre: prix de gros: Québec, nouvelle récolte, \$1,20 à \$1,25 les 50 lbs.

Prix des oeufs: Prix minima des grossistes aux détaillants en boîtes d'une douzaine: A-extra gros, 45 1/2; A-gros, 39 3/4; A-moyens 36 3/4; A-petits, 33 3/4.

Les arrivages ont été réguliers cette semaine sur le marché actif des bestiaux de Montréal. La demande était bonne, les prix ont varié de réguliers à forts, en comparaison de la semaine dernière.

Les arrivages ont compris 1,309 bêtes à cornes, 1,217 veaux, 63 porcs et 54 agneaux et moutons.

Les bouvillons de choix ont fait \$33,50, de bonne qualité \$30,50 à \$32,25, de qualité moyenne \$28,50 à \$30,50, de qualité commune \$23,00 à \$28,75.

Les génisses de choix ont fait \$27,25, de bonne qualité \$24,50 à \$25,75, de qualité moyenne \$23,00-\$24,75, de qualité commune \$19,75-\$22,75.

Les bonnes vaches étaient à \$22,00-\$23,25, de qualité moyenne \$20,25-\$21,75, de qualité commune \$18,25-\$20,00, pour la charcuterie et la mise en conserve \$12,50-\$18,00.

Les bons boeufs faisaient \$24,75-\$28,25, de qualité commune et moyenne \$21,00-\$25,75. Les bons veaux étaient à \$42,50-\$47,00, de qualité moyenne \$37,00-\$42,00, de qualité commune \$25,00-\$39,50.

Les prix n'étaient pas fixés pour le porc, le mouton et l'agneau.

Nouvelles brèves

KUALA LUMPUR PA — Les forces de sécurité thaï et malaysiennes ont abattu 13 terroristes et en ont capturé trois autres, dans le dernier trimestre, au cours des opérations anti-terroristes qui se poursuivent à la frontière des deux pays, a-t-on annoncé lundi.

HONG-KONG AFP — Un accord de coopération scientifique pour la période 1971-1972 a été signé la semaine dernière à Hanoi entre le Nord-Vietnam et l'URSS, a annoncé lundi soir l'Agence d'information du Nord-Vietnam, reçue à Hong-Kong.



Faux prêtres mais vrais voleurs

Deux faux prêtres se sont présentés à une banque d'Arlington, en Virginie et ont exigé des caissières qu'elles leur remettent le contenu de leur tiroir-caisse. Heureusement, une caméra à déclenchement automatique, qui était intelligemment cachée, a capté la scène. On n'a pas dévoilé le montant du vol, mais ce document aidera les forces de l'ordre à mettre la main au collet des malfaiteurs.

(Photo AP)

LA DELTA 88 OLDSMOBILE

Empattement long ■ Douceur de marche.
Nouveau système G-Ride ■ Encore plus de douceur.
Servo-direction ■ Conduite "du bout du doigt."
Servo-freins avec disques à l'avant ■ Bien sûr!
Le tout standard? ■ Et comment!



Où? ■ Chez le concessionnaire Olds.
Pourquoi? ■ Pour accéder aisément à la classe Oldsmobile.

La Delta 88 a toujours permis d'accéder très facilement au monde des grandes voitures. La nouvelle Delta 88, avec ses lignes inédites, donne un désir presque irrésistible de la faire.

Mais attendez de l'avoir conduite. Il y a beaucoup de choses que vous ne remarquerez pas dans la Delta, et c'est sans doute ce qui vous frappera le plus. Par exemple, pas de bruit de roulement, pas de vibrations, pas de cahots, pas de talonnement. La Delta 88 a une douceur de marche qui va de pair avec son chic.

Cette qualité, typique de l'excellence technique des Oldsmobile,

se complète d'une indéniable économie.

Vous aurez une voiture possédant un équipement standard complet (servo-direction, servo-freins avec disques à l'avant, V8 Rocket 350, disques enjoliveurs de roues, et bien d'autres choses encore) à un prix qui vous surprendra agréablement, même très agréablement.

Il n'a jamais été aussi facile d'accéder à la classe des grandes Oldsmobile. Et les grandes Oldsmobile n'ont jamais été meilleures.



Petites histoires légères

Un grand homme d'affaires a l'intention d'engager un assistant pour qu'il le décharge d'une partie de ses écrasantes fonctions. Mais il désire un homme adaptable à toutes les situations, y compris même les situations mondaines. Interviewant un candidat, il lui pose le problème suivant: — Supposons que je vous invite à dîner chez moi, un soir. Mon épouse vous reçoit et vous dit que j'ai dû ressortir et que je ne serai de retour que quatre heures plus tard. Comment vous conduirez-vous? — Pourriez-vous, si vous plaît, avant que je vous réponde, me montrer une photo de votre épouse? demande précautionneusement le candidat.

*** Dans un compartiment de wagon-couchettes, un voyageur allongé dans la couchette supérieure regarde à la dérobée une voyageuse qui se prépare à se déshabiller pour monter dans la couchette d'en face.

Il la voit enlever une perquise, ôter un dentier de sa bouche, décoller des faux-cils, se débarrasser d'un soutien-gorge rembourré de caoutchouc mousse.

Finalement, la voyageuse s'aperçoit que l'homme l'observe. Avec indignation, elle lui crie:

— Dites donc, vous! Qu'est-ce que vous voulez donc? — Vous le savez, ce que je veux, répond l'homme. Enlevez-le donc aussi, et faites-le moi passer!

Tout indiqué!

Un monsieur plus très jeune (et même franchement vieux!) fait une cour pressante à une charmante jeune personne. A un moment, il se lance:

— Ah! s'écrie-t-il, l'oeil humide, que faudrait-il que je vous donne pour pouvoir vous embrasser?...

— Moi, je sais!

— Oh! mon enfant!... Dites vite!

C'est simple! fait la charmante. Du chloroforme!

Tout craché

Au cours d'une soirée dansante, une jeune fille tangote avec un cavalier qu'elle ne connaît pas. Au bout d'un instant, voulant engager la conversation, elle dit à son partenaire:

— Vous connaissez l'horrible bonhomme qui est assis là-bas?

L'autre regarde, puis répond:

— Mais... c'est mon frère!

— Oh! excusez-moi! fait la jeune fille. Je n'avais pas vu la ressemblance!



Les enfants ne sont pas seuls à regarder la TV

Puisque nous voici au moment des TP1 et de remettre toutes nos économies au fisc comme des petits moutons bien élevés, peut-être pourrions-nous parler un peu de la télévision qui fait désormais partie de notre vie. Comme nous avons déjà évoqué le problème majeur de l'objectivité dans l'information, nous n'y reviendrons pas. Mais si on ouvrait le débat sur le droit des adultes à la télévision?

En effet, par peur sans doute d'effaroucher l'âme des enfants, qui est louable en soi, la direction de la Télé paraît avoir décidé de travailler uniquement pour les chérubins et les angelots. Peu à peu, l'avez-vous remarqué, les programmes ne semblent établis que pour flatter les petits.

Répetons-le afin d'être bien compris: il est parfaitement normal que le petit écran ne présente pas d'images qui puissent choquer une petite tête. Mais pourquoi voudrait-on que tous les soirs, il y ait des bambins devant le petit écran?

Et jusqu'à des heures tardives? Si bien que les adultes sont punis, certaines émissions qui seraient visibles par eux passant alors si tard qu'ils ne peuvent veiller jusqu'à 11 h. 30: il y a des téléspectateurs d'un certain âge qui, eux aussi, se couchent à une heure raisonnable.

Les enfants, c'est très mignon, mais il est tout de même abusif de les traiter en privilégiés en prenant les adultes d'attendre... comme s'il était normal que l'adulte soit soumis à l'enfant. Quand la télévision était à ses débuts, le samedi était le jour de la télé enfantine; peu à peu, on a forcé sur la dose enfantine, et voici que maintenant le temps est sans doute venu pour les adultes de réclamer une ou deux soirées par semaine qui leur soient réellement consacrées. Pourquoi?

Il faut entendre par là une soirée qui commence à 9 heures, 9 h. 30 si l'on veut: tous les médecins et éducateurs vous diront d'ailleurs qu'un enfant doit être couché à cette heure-là. Nous ne réclamons pas des émissions ollé-ollé chaque fois, mais des émissions elles-mêmes adultes traitant des sujets pour personnes majeures. S'il se trouve des adultes qui ont peur de la vie telle quelle est et des problèmes parfois délicats qu'elle pose, ma foi, que ces gens-là fassent comme les enfants et aillent au dodo faire des rêves de bibliothèques rose. Le téléspectateur a toujours le droit de tourner le bouton de son poste, non?

Amis lecteurs, qu'en dites-vous?

Gilles GOYETTE

COLLIER DE PERLES

LES ACCIDENTS DE LA ROUE — La voiture a été blessée. Elle a été hospitalisée. (DERNIERES NOUVELLES D'ALSACE).

LES GRANDS TRAVAUX — Le pont de Tancarville, qui enjambe la Seine à 46 kilomètres au-dessus des flots... (TEMOIGNAGE CHRETIEN).

PETITES ANNONCES COCHONNES — Saucisson sec cherche relations directes pour gros tonnages. (DAUPHINE LIBRE).

JESUS, MARI! — Voici réunis devant l'église du Glazil les 14 enfants des paroisses de Chauffayer, le Glazil et Lacoue, avec le père Villard et madame. (HAUTES-ALPES).

VA DONC, ECONO! — Après les soins que nécessitait son état, l'accidenté fut ramené à son domicile où une immobilité totale de plusieurs jours pourra, seule, permettre la remise en état de toute la partie supérieure de son économie. (ECLAIR - PYRENEES).

LE GOUVERNEMENT EST SANS DOUTE D'ACCORD — Allant plus loin dans ses conclusions, la démission réclame une augmentation des salaires de 0% à dater du 1er mars. (FRANCE - SOIR).

CALENDRIER LOUFOQUE — Le jeudi 1er février tombant un dimanche, la foire aura lieu le samedi 31 janvier. (SUD - OUEST).

HUM! PAS TRES CATHOLIQUE — Pharmacien âgé s'intéresserait à jeune pharmacien catholique de 25 à 30 ans, en vue mariage. (ARGUS DES PHARMACIENS).

TOUT AUGMENTE — Il se présente chez moi dans la nuit de mercredi à samedi. (L'ECHO - MARSEILLAISE).

EN COUPANT LES ROBINS — Les sapeurs-pompier de déjà acquisés et vêtus de leur veste de cuir sont prêts à circonscrire l'incendie. (PETIT MAROCAIN).

SE MUNIR D'UN LAISSEZ-PISSEZ? — Déjà nous donnons rendez-vous à tous les sportifs pour assister à cette sensationnelle partie. Vaccination antidiptérique et antitétanique. Apporter un flacon d'urine. (PROGRES DE LYON).

DROLE DE JEU — La Sécurité Sociale a joué dans l'amélioration de la mortalité infantile. (COMBAT).

UN LONG PASSE — L'achat de deux chambres à coucher, dont une de style Louis XVI, pour le général de Gaulle... (AURORA).

DE QUOI SEMELLE-T-IL? — Je touche à la dernière secret de la vie de Maurice Chevalier. Voyez-vous, me dit-il encore avant de me quitter, nous autres, grands commis - voyageurs en chaussures, nous nous devons à notre public. (LES VOIES NOUVELLES).

PAS SI JUSTES QUE CA — Deux célibataires endurcis, MM. Pierre G... et Jean C... vont convoler en justes noces. (CHARENTE LIBRE).

LES PROFITEURS — M. Georges Pavie, cantonnier à la Grande Motte, au Mesnil - Thomas, qui était allé toucher sa paye à Senonches et était rentré chez lui à bicyclette, avait eu des ennuis avec son chargement qui l'avait obligé à mettre plusieurs fois pied à terre. (ECHO REPUBLICAIN DE LA BEAUCHE).

CURIEUX POINT DE VUE — Atteint à un oeil, M. L... devait le perdre par la suite. Situation tragique.

Relativité

Aux dernières heures de l'année 1970, Saint-Pierre voit arriver au Paradis un guerrier vaguement moyenâgeux, tout clopinant.

— Qui êtes-vous donc, mon brave? demande Saint-Pierre.

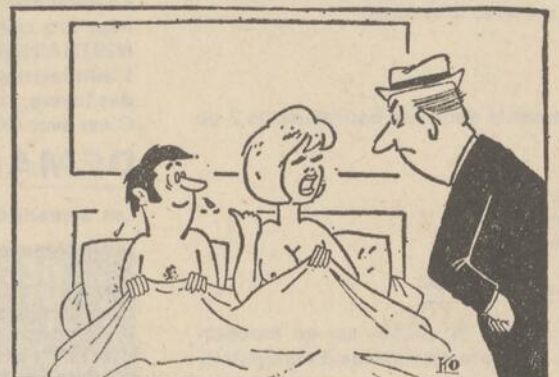
— Je suis Roland, le neveu de Charlemagne; vous savez bien, Roland de Roncevaux!

— Ah! parfait. Mais, dites donc, vous avez mis tout ce temps pour arriver ici?

— Ah! fait Roland, si vous croyez que c'est facile de marcher avec un cor!



— Avant de partir, nous vous remercions encore de cette soirée: le spectacle TV nous a emballés!



— Monsieur est démonstrateur en pilules anticonceptionnelles.

Heureux d'apprendre que notre ami LARRY MALETTE vient de prendre la concession du bar et de la cuisine du Club de Golf Granby-St-Paul. Larry m'a dit qu'il était pour "réveiller ça", et que tout sera mis en oeuvre pour que les membres du plus beau club de golf au monde, c'est moi qui le dit, y passent tout leur loisir.



— Surtout, ne me poussez pas, je ne sois pas nager!

Hommage à un héros! Le puissant Normand PATE-NAUDE a "sauvé", le mot n'est pas exagéré, le DIMANCHE-MATIN, samedi dernier. On s'en souvient, comme si c'était hier, de la mauvaise tempête, de samedi, mais rien n'arrête Normand qui s'est servi de son camion et de sa moto-neige pour dépanner le plus grand hebdo dominical au monde. Encore une fois, Normand, mille fois merci!

Une petite exclusivité. Le grand sportif Noël CABANA déménagera ses pénates à la quincaillerie REJENT, boulevard Boivin, vers le 15 mars. Le propriétaire de Cabana AUTO PARTS sera maintenant installé dans un local pouvant assurer un meilleur service à sa nombreuse clientèle.

La belle cantine de Larry MALETTE, sise à la Sortie 30 de l'Autoroute des Cantons de l'Est, est à vendre. Premier arrivé...

N'oubliez pas l'assemblée générale des Chevaliers prévue pour dimanche! Voulez-vous savoir pourquoi Ernest PREMONT a écourté son voyage dans les pays du SUD? C'est parce qu'il s'ennuyait de son palétole de fourrure.

Depuis qu'il s'est fait asperger par un automobiliste peu courtois, Jacques HEROUX a échangé sa petite voiture pour une grosse LINCOLN. Aujourd'hui, il est à l'abri de tout, sauf les gros paiements!

Lucien THIBODEAU fait maintenant la grimace au petit écran depuis qu'il gagne assez de foie pour se réserver une loge au Forum montréalais. Il est vrai que le BUD est aujourd'hui président d'UNION!

On peut toujours demander à Michel BLANCHARD pourquoi il prend plus d'une heure 30 pour faire le trajet Montréal-Granby avec une belle Corvette de l'année Michel vous répondra, à coup sûr, qu'un spectacle de danseuses à gogo a toujours son beau côté!

On a l'impression que certains médecins et spécialistes n'ont plus le "cœur" de l'ouvrage depuis novembre dernier. Il y en a d'autres, par contre, qui sont demeurés des disciples d'Esculape exemplaires. Dieu soit loué!

C'est pas du tout un souper qui aura lieu le 1er mars au Club de Golf Granby-Saint-Paul. Une partie de cartes, bon sang de bon sang, dont tous les profits seront versés à la FONDATION DU COEUR.

en furetant

La belle Gilberte CADIEUX et ses amies exigent de tous votre plus entière collaboration. Le coeur, comme elle dit, c'est l'AFFAIRE DE TOUT LE MONDE! Les billets sont en vente pour deux piasses seulement. N'ayez pas peur, j'achèterai le mien dès ce matin. Et vous?...

Ce ne sont pas les exclusivités qui font défaut aujourd'hui! Il y a notre bon Raymond FORAND, directeur de la Sûreté municipale, qui s'envolera en fin de semaine pour aller rejoindre son ami JOS LAJEUNESSE, à Miami. Il avertit que celui-ci s'ennuie de son inséparable copain de voyage.

Depuis que son oncle René est revenu de ses vacances mensuelles, ce sacré Bob BEAUREGARD a repris la voiture du père! Si Bob ne met quatre à cinq cents piasses de côté cet hiver, c'est qu'il fait des dépenses ailleurs!



— Je me disais aussi que c'était rudement bon marché pour une croisière organisée!...

Gérard BOULET, secrétaire financier des Chevaliers, ne fait jamais les choses à moitié. Sur la carte des membres, Gérard n'oublie jamais d'y inscrire leur profession ou titre. En faisant notre petite inspection, l'autre soir, nous avons constaté qu'il y avait des sénateurs, premiers ministres, retraités, gérants, chefs d'entreprises, etc., parmi nos Chevaliers. Gérard sera-t-il de l'école de notre HORACE national?

Un prompt rétablissement à nos amis Paul FAUCHER, Alcide LACASSE et le gros Luc DERAGON. Ce dernier a besoin de se remettre sur pied dans le plus bref délai possible, s'il tient à garder son titre de vendeur de tapis par excellence.

C'est loin d'être drôle pour Mme Claude TURGEON. A chaque match de hockey retransmis sur le petit écran, son mari passe ses veillées chez les CHEVALIERS. Pourtant, il y a un beau téléviseur chez les Turgeon!

Voici votre horoscope pour aujourd'hui: On dirait que vous ne savez pas comment vous y prendre. Vous devriez pourtant aller facilement où vous voulez.

Ne soyez pas trop sentimental, cela ne sert de rien. Tenez-vous, au contraire, bien droit devant la vie, c'est nécessaire.

Le mot de la fin. La vraie liberté est de pouvoir toute chose sur soi.

Un monsieur se rend au théâtre pour voir une pièce dont la critique a parlé. L'ouvreuse le conduit à sa place et recommande:

— Doucement, monsieur.

— Pourquoi? Les spectateurs dorment déjà?

C'est vous qui payez \$\$\$

Servez-vous de votre tête!



Il y a sur le marché une foule de produits et de services qui font l'objet de campagnes de publicité. C'est vrai. Mais, publicité ou non, les produits ne s'imposent que s'ils sont bons. Vous, consommateur, avez la liberté de choisir les produits qui conviennent à vos besoins et à votre budget. Le choix est grand. C'est vous qui payez.

Pensez-y! Servez-vous de votre tête. D'autre part, le fabricant a aussi droit à sa liberté... liberté de faire connaître son produit et les avantages qu'il comporte. Un des moyens dont il dispose pour y arriver, c'est la publicité. Oui, la publicité est nécessaire. Après, à vous de choisir, et de bien choisir en vous servant de votre tête.

La publicité, c'est la liberté.

LE PUBLICITÉ-CLUB DE MONTREAL



Ecrasées par les glaces

De nombreuses automobiles ont été broyées par des tonnes de glace, en Nouvelle-Ecosse, à la suite de graves inondations provoquées par la crue hâtive des eaux de plusieurs rivières. Les automobiles, que l'on voit sur la photo, étaient stationnées en bordure de l'une de ces rivières. Les inondations, dans la région de New Glasgow, ont causé des milliers de dollars de dommages.

T.C. Douglas s'oppose à la vente de Home Oil aux E.-U.

OTTAWA (PC) — Le président des Communes, M. Lucien Lamoureux, a autorisé jeudi un débat spécial sur Home Oil Ltd., dernière compagnie de pétrole à propriété canadienne dont on annonçait hier la vente imminente à des intérêts américains, et le débat a eu lieu en soirée à partir de 20h.

M. Lamoureux accédait ainsi à une motion de M.T. C. Douglas, chef du Nouveau parti démocratique, affirmant depuis quelque temps qu'il est urgent de s'opposer à cette vente.

Home Oil est située à Calgary, en Alberta. Le propriétaire de Home Oil, M. R. A. Brown, par son calme et sa taciturnité, a adopté jusqu'ici un style contrastant fortement avec les violentes sorties du président de la compagnie d'uranium Denison Mines Ltd., M. Stephen Roman, lors d'une affaire analogue, l'an dernier.

On a su, jeudi, de sources gouvernementales, que le Cabinet s'est réuni en matinée pour étudier le cas de la Home Oil. Mais M. Mitchell Sharp, ministre des Affaires extérieures, avait déjà laissé planer il y a quelque temps, des doutes sur une intervention du gouvernement.

Discretion

C'est que le pétrole, matériau non stratégique, ne tombe pas, contrairement à l'uranium, dans un champ de compétence clairement établi, expliquait alors le porte-parole gouvernemental. Le gouvernement a aussi demandé aux deux parties, M. Brown et son acheteur éventuel, d'observer plus de discrétion au sujet de leurs transactions. Aux Communes, M. Stanfield, chef du parti progressiste-conservateur, a demandé si la lettre d'entente entre les deux parties serait rendue publique afin de faciliter le débat en soirée. M. Trudeau n'a pas voulu s'y engager.

Dans l'après-midi, les Communes ont repris l'étude en troisième lecture du bill proposant la hausse des pensions aux anciens combattants avec les amendements tels que rapportés par un comité.

Conditions

Selon des porte-parole de Calgary et Ottawa, les efforts de dernière heure pour empêcher la vente aux Etats-Unis de Home Oil ont échoué, non pas à cause d'une insuffisance de capital canadien, mais par suite des conditions imposées à M. Brown par les autorités canadiennes. M. Brown retiendrait, pour un temps, un intérêt de copropriété dans la Home Oil, en recevant par contre un paiement de \$10 millions de la Ashland Oil and Refining, du Kentucky, pour son titre de copropriétaire.

La transaction, explique-t-on, se ferait par l'intermédiaire de la Cygnus Corp. Ltd., de Calgary. M. Brown se départirait d'une partie de ses actions dans cette société.

D'autre part, le ministre fédéral de l'Energie, des Mines et des Ressources, M. J.J. Greene, affirmait improbable, dans une entrevue télévisée, il y a une dizaine de jours, que la Corporation de développement du Canada, qui n'est pas encore créée, puisse, par une intervention, arrêter cette vente.

Un bill pour créer la société attend la deuxième lecture devant les Communes. M. Greene a affirmé en tout état de cause qu'il appartiendrait aux directeurs provisoires, à leur nomination, de décider s'il y a un avantage pour eux à acheter la Home Oil.

Le ministre a aussi laissé entendre que le problème de la Home Oil ne saurait être dissocié des relations économiques générales entre le Canada et les Etats-Unis et des représailles que ceux-ci pourraient exercer.

La crise persiste chez les conservateurs fédéraux

Par DONAT VALOIS

OTTAWA (PC) — Bien que le conflit qui oppose le parti conservateur canadien à son aile québécoise reste entier et tous deux ont convenu d'une trêve jusqu'en mai.

Cette trêve résulte de multiples rencontres qu'ont eues, au début de la semaine, le chef du parti, M. Robert Stanfield, le président de l'aile québécoise, M. Fernand Allie et trois des quatre députés du Québec, soit MM. LaSalle, Ricard et Valade.

Des sources ont précisés hier, à Ottawa, que l'on a reconnu, lors de ces rencontres, que la poursuite du débat sur la place publique ne pouvait que détruire l'image du parti tant au pays qu'au Québec.

Ceci dit, les deux clans restent sur leurs positions initiales et connues: l'aile québécoise soutient généralement que le Québécois au sein de la Confédération et le parti national prétend, par la voix de son chef Robert Stanfield, qu'il n'en peut être ainsi.

Entre - temps, M. Stanfield promet d'étudier les exigences des conservateurs québécois et ces derniers entendent poursuivre dans la voie dans laquelle ils se sont engagés, il y a quelques mois, soit faire accepter leur position par le parti.

Le dénouement du conflit se fera en deux phases: La première lors du congrès que les conservateurs québécois tiendront dans la capitale provinciale, en mai; l'autre, lors du congrès national qui aura lieu, l'automne prochain, à Ottawa.

En mai, les conservateurs québécois prendront, affirme une source, des positions claires et définitives qu'ils tenteront de faire entériner par le congrès national, en novembre.

C'est à la rencontre de novembre que se produira l'affrontement entre les deux clans, a commenté un informateur, ajoutant que l'on sera alors fixé sur la compréhension des conservateurs canadiens à l'endroit des aspirations de leurs collègues du Québec.

Advenant le rejet de la proposition québécoise, l'aile provinciale pourrait alors décider de former un bloc indépendant.

Ce qu'on sait jusqu'à maintenant de ce bloc, c'est qu'il appuierait le parti conservateur canadien mais pourrait aussi, à l'occasion, faire cavalier seul lors qu'il serait question des intérêts du Québec. Par exemple, ce bloc présenterait des positions différentes sur les questions constitutionnelles comme celle qui a trait la place du Québec dans l'ensemble canadien.

Selon un membre du sous-comité des affaires constitutionnelles de l'aile québécoise, un tel bloc pourrait faire élire plusieurs députés lors du prochain

élection nationale prévue pour 1972.

Cet informateur déplore que M. Stanfield et le parti national ne voient pas dans une telle formation l'instrument idéal pour augmenter la députation conservatrice québécoise aux Communes.

Rôle du bloc En mai prochain, il est probable que les conservateurs québécois soient appelés à se prononcer sur une résolution que l'on fait circuler depuis quelques semaines dans les différents régions de la province et qui de mande, en résumé, au parti de s'engager "à présenter au pays à son bureau de Granby, dans un délai n'excédant pas deux ans après la prise du pouvoir une constitution nouvelle, expectant l'autonomie et la souveraineté des Etats provinciaux, tion et qu'il entend bien la dé-

constituant de la confédération canadienne". Jusqu'à maintenant, au moins un député, soit M. Roch LaSalle, a voté s'est montré favorable à cette résolution.

Quant aux autres membres québécois influents du parti conservateur, ils adoptent généralement une attitude semblable.

M. Paul-O. Trépanier, vice-président national de langue française du parti, rejoint, jeudi, son bureau de Granby, prédisant qu'il n'émettra aucun commentaire pour le moment.

Il affirme toutefois que M. Stanfield connaît bien sa position et qu'il entend bien la défendre lors du congrès de mai prochain.

Entre-temps, c'est-à-dire d'ici le congrès de mai, au moins un des quatre députés conservateurs québécois, précise qu'il reste sur ses positions et qu'il n'est pas question qu'il rallie les conservateurs nationaux sur la question constitutionnelle. Il s'agit de M. LaSalle qui a déploré à maintes reprises l'incompréhension de ses collègues conservateurs anglophones, il dit "méditer" sur son avenir au sein du parti.

Il est probable que l'accueil que les conservateurs nationaux feront aux demandes de leurs collègues québécois, lors du congrès national, sera déterminant pour cet avenir.

Selon M. Stanfield

Les Canadiens doivent s'unir afin de forcer le gouvernement fédéral à se réorienter

d'impôt. Ce droit n'est pas accordé aux entreprises canadiennes.

Situation pétrolière

"De plus, les sociétés pétrolières canadiennes ne peuvent pas soustraire de leur revenu les pertes qu'elles font à l'étranger — comme c'est le cas en Alaska où Home Oil a travaillé — mais une entreprise américaine qui acquiert le contrôle d'une compagnie canadienne peut transférer cette transaction financière et récupérer, par déductions fiscales, une bonne partie de la somme qu'elle a dépensée pour acquérir le contrôle d'une compagnie canadienne".

On peut discuter sur les moyens que le Canada devrait prendre pour se protéger contre les acquisitions par l'étranger, a reconnu M. Stanfield mais "on ne peut pas discuter sur la folie des lois fiscales qui encouragent ces acquisitions".

Quant à la Corporation canadienne de développement, elle ne résoudra pas le problème selon le chef conservateur.

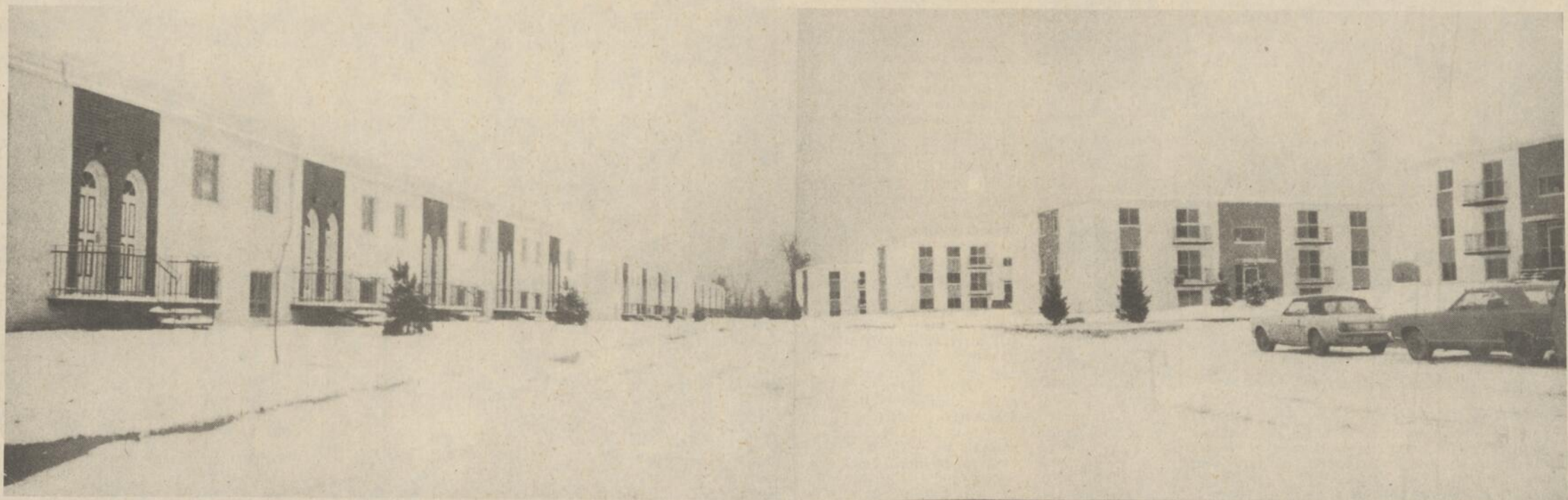
"La Corporation de développement semble une idée confuse, embrouillée, pleine de contradictions, et je prévois que les actions investies dans cette entreprise ne seront jamais offertes aux Canadiens, même si c'est l'intention avouée du gouvernement".

Le chef conservateur a demandé au gouvernement de prendre les moyens voulus pour remettre l'économie en marche, afin de mettre fin aux tristes effets du chômage.

Une véritable réforme fiscale mettrait fin à ce fléau. Le gouvernement peut aussi remédier au problème en abolissant la surtaxe fiscale de trois pour cent, qui était supposément temporaire mais que M. Benson a retenue dans son budget de l'an dernier; en réduisant ou en abolissant la taxe sur les matériaux de construction et en donnant de nouveaux un taux de change fixe au dollar.

Le gouvernement a renoncé à restreindre les pouvoirs d'enquête de l'auditeur général quand la population et l'opposition ont manifesté leur réprobation à ce geste, a rappelé M. Stanfield. La concertation peut s'avérer tout aussi efficace dans d'autres domaines.

LOGEMENTS A LOYER MODIQUE A WATERLOO



VENEZ VISITER LA TERRASSE HORIZON A WATERLOO CHEMIN BROMONT

Elle est située, à l'arrière du garage Desjardins et de la Laiterie Chagnon, rue Lewis, direction Bromont.

LE PRIX

Le prix d'un logement est établi selon l'échelle de loyers du Gouvernement du Québec.

ECHELLE DE LOYERS

Revenu mensuel du chef de ménage et de son conjoint	Loyer mensuel de base
\$233. et moins	\$41.00
\$234 à \$268.	\$42 à \$50.
\$269. à \$306.	\$51. à \$60.
\$307. à \$344.	\$61. à \$70.
\$345. à \$382.	\$71. à \$80.
\$383. à \$420.	\$81. à \$90.
\$421. à \$458.	\$91. à \$100.
\$459. à \$496.	\$101. à \$110.
\$497. à \$528.	\$111. à \$120.
\$529. à \$552.	\$121. à \$130.
\$553. à \$575.	\$131. à \$140.
\$592. et plus	\$148.

Exemple:

Salaire annuel de	\$4,800.
Salaire mensuel	\$400.
Prix du loyer	\$85.

Si la famille comprend 2 enfants nous déduisons une somme de \$2. par enfant, par mois.
Le coût du loyer final est de \$81.00

Le prix du loyer comprend: LE CHAUFFAGE, L'EAU CHAUDE et LES TAXES AFFERENTES AU LOYER.

Les frais d'électricité domestique sont à la charge du locataire et le montant sera ajouté au loyer.

Le nombre de chambres va en considération avec le nombre d'enfants.

PARTICULARITES

Service de concierge
Insonorité
Epreuve du feu
Finition luxueuse
Balcon individuel
Chauffage à l'électricité certifié NOVELEC



Celui qui acquiert un maison ou un logement construit sous le label Novelec, signe un bail à vie avec le confort.

DESCRIPTION

Les habitations comprennent 100 logements dans des bâtiments de 2 ou 3 étages.

- 6 logements de 1 chambre à coucher
- 66 logements de 2 chambres à coucher
- 24 logements de 3 chambres à coucher
- 4 logements de 4 chambres à coucher

NORMES D'OCCUPATION

Dans l'attribution des logements, le nombre de pièces est en fonction des besoins d'un ménage. D'une façon générale les normes d'occupation seront les suivantes.

- 1 chambre à coucher 1 ou 2 personnes
- 2 chambres à coucher 2, 3 ou 4 personnes
- 3 chambres à coucher 4, 5, ou 6 personnes
- 4 chambres à coucher 6, 7 ou 8 personnes

PRIORITE DANS L'ATTRIBUTION

Pour déterminer lequel de deux ménages a le plus grand besoin d'un logement, les éléments suivants seront pris en considération.

- a) le revenu familial
- b) le nombre de personnes à charge
- c) le pourcentage du revenu actuellement consacré au loyer.
- d) la qualité du logement actuel
- e) l'absence du père ou de la mère

OFFICE MUNICIPAL

L'Office Municipal d'Habitation est un organisme sans but lucratif. Il a pour fins spécifiques, l'ACQUISITION, LA CONSTRUCTION et l'ADMINISTRATION des logements à loyers modiques. L'administration proprement dite, comprend la location, la perception des loyers, l'entretien et l'exploitation des habitations.

C'est avec l'Office Municipal que le locataire signe le bail.

DEMANDES

Les demandes doivent être adressées à:

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

HOTEL DE VILLE

WATERLOO

Tél.: 539-2289